

RAPPORT D'ACTIVITÉ



ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION
Marion Athiel, Mélanie Atrux, Margot Beal, Nelly Bergeret, Anne Constans, Chantal Des Roseaux, Marion Donnot, Nathalie El Badri, Christine Fernandez, Noemie Gagnieux, Marie-Paule Joannin, Marion Marthouret, Malika Mehennaoui, Isabelle Meriaux, Betty Molin, Maëva Paupert, Valérie Radix, Violette Roman, Nathalie Sabot, Elise Salzemann, Catherine Turchet, Léa Vedie, Melanie Villemaud, Lorraine Wiss
COORDINATION, CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE
Chloé Dautry, Clémence Delorme et Fanny Lelong
2

SOMMAIRE

)	
Qui :	sommes-nous ?	2
Nos	activités en chiffres • 2021	3
Quel	lques repères en 2021	4
Com	nposition du Conseil d'Administration et de l'équipe en 2021	5
Le	e Conseil d'Administration	5
Ľ	'équipe de professionnelles salariées	5
Les	partenaires financiers du Planning Familial du Rhône	6
Cha _l	pitre 1 : Le centre de Villeurbanne – CPEF-EVARS	10
1.	Les entretiens individuels d'écoute, d'information et accompagnement	10
	Focus sur les permanences de dépistage TROD par l'ENIPSE dans nos locaux	13
2.	L'écoute et l'information téléphoniques	14
3.	L'information par voie numérique	15
4.	L'activité de suivi de Conseil Conjugal et Familial	16
5.	Focus sur l'accompagnement des femmes / personnes en demande d'IVG	17
6.	Focus sur l'accompagnement des femmes / personnes en situation de violences	18
7.	Les permanences sociales	19
8.	Les consultations médicales	20
	8.1 Les IVG médicamenteuses	22
	8.2 L'accueil et l'accompagnement des personnes trans	23
	8.3 Développement de l'activité d'accompagnement à la contraception testiculaire	24
9.	Les actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle	25
	9.1 Dans des établissements scolaires	25
	9.2 Dans les structures socio-éducatives, socio-culturelles et d'insertion	26
	9.3 Dans le cadre d'initiatives de sensibilisation	27
	9.4 Des méthodologies et des outils d'animation variés selon les publics et les objectifs des séances	28
	9.5 Evaluation des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle	30
	9.6 Tenue de stands de réduction des risques en milieu festif	32
Cha _l	pitre 2 : Le dispositif ressources santé sexualité ado	36
1.	Les séances collectives	36
	1.1 Répartition des séances par type de structure	37
	1.2 Déroulement des séances collectives d'éducation a la sexualité	37
	1.3 Qu'en pensent les jeunes rencontré-e-s ? Synthèse des questionnaires d'évaluation des séances collectives 39	s en MFR
2.	Les permanences d'écoute individuelle	40
	2.1 Les permanences	40
	2.2 Public accueilli et demandes des jeunes (146 entretiens)	41
3.	La coordination du dispositif, la formation et le travail en réseau	42

Chap	pitre 3:Le programme « Handicap et Alors ? »	46
1.	Le programme « Handicap et alors ? », un programme national d'accompagnement global des personnes	46
2.	Axe 1 : en direction des personnes en situation de handicap	47
3.	Axe 2 : en direction des familles/aidant·e·s	50
4.	Axe 3 : En direction des professionnel·le·s des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux	50
5.	Axe 4 : En direction des institutions	50
	Des temps de travail en complément des actions de terrain.	51
Chap	pitre 4:Actualisation, partage et diffusion des savoirs et savoir-faire	56
1.	L'accueil des stagiaires en 2020	57
2.	L'activité de formation	58
	2.1 formations pour les adhérent·e·s souhaitant réaliser des actions auprès du public	58
	2.3 formations dans le cadre de l'enseignement supérieur	59
3.	La gestion du centre de documentation et l'accompagnement de la recherche documentaire	60
4.	Les publications et la communication du PF69	62
	5.1 Le bulletin d'information « D'ébats Féministes »	63
	5.2 La lettre d'information mensuelle	64
	5.3 Le site internet de l'association	64
	5.4 Le Blog militant du Planning Familial – Superféministe (Margot B)	64
Chap	pitre 5:Le travail en partenariat avec les associations et institutions	68
1.	Participation aux instances de coordination locale autour de l'IVG	68
	1.1 Groupe d'optimisation des relations entre CPEF, EVARS et CIVG	68
	1.2 Groupe de travail « accès à l'IVG » de l'ARS (Agence Régionale de Santé)	69
2.	Groupe de travail "sexualité et handicap" des CPEF du Rhône	69
3.	Le « Conseil pour l'égalité femmes-hommes de la Ville de Lyon »	70
4.	Participation à la démarche de préfiguration d'une « Maison des femmes »	70
5.	Le partenariat avec les acteurs de Villeurbanne	70
	5.1 Participation aux dialogues Ville-Associations	70
	5.2 Biennale du Tonkin	71
	5.3 Petits Dej santé	71
	5.4 Participation au Projet Social de Territoire (PST) de Villeurbanne	71
6.	Rencontres partenariales	72
Chap	pitre 6:L'action dans le champ public et la sensibilisation du « grand public »	76
1.	Défendre l'accès à l'IVG dans le Rhône et soutenir le droit à l'IVG en France et dans le monde	76
2. Fe	Se mobiliser pour les droits des femmes à l'occasion du 8 mars : Journée Internationale de Lutte pour les Droits des emmes	77
3.	Lutter contre les violences sexistes et sexuelles	77
4.	Se mobiliser pour la fierté et la visibilité lesbiennes	78
5.	Lutter contre l'extrême-droite	79
6.		
7.	Se mobiliser pour une Solidarité féministe internationale	80

	8.	Célébrer l'anniversaire des 50 ans du MLF	80
	9.	Célébrer les 60 ans du Planning Familial 69 et mettre en valeur son histoire, ses archives	81
	10.	Apparitions dans les médias	82
	11.	Communiqués et appels relayés en 2021	83
Ch	apit	re 7 :Vie du Planning Familial du Rhône	86
	1.	Une vie associative et professionnelle riche	86
	1.	.1 Le Conseil d'Administration (CA)	86
	1.	.2 L'équipe salariée	86
	1.	.3 Le fonctionnement collectif (AG, CD, groupes de travail et commissions)	87
	1.	.4 AG extraordinaire du 30 novembre 2021	88
	1.	.5 Le groupe militant « Super Féministe »	89
	2.	Les grands chantiers de l'année 2021	89
	2.	1 Le Chantier projet associatif	89
	2.	.2 Poursuite du chantier Organisation et Conditions de travail	90
Ch	apitı	re 8 : Contribution à l'activité régionale et nationale du mouvement	94
	1.	Contribution à l'activité de la Fédération Régionale Auvergne-Rhône-Alpes du Planning Familial	
	2.	Contribution à l'activité de la confédération nationale	94
	2.	.1 Participation au CA confédéral	94
	2.		
	2.	.3 Participation au groupe de travail pour la défense des EVARS	
		4 Participation au Groupe de travail national « Handicap et sexualité » et à la coordination régionale du programme	

INTRO

2021 : UNE ANNÉE RICHE ENTRE REPRISE DES ACTIVITÉS ET TRAVAIL DE FOND!

Après une année 2020 très marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 (fermeture du centre de Villeurbanne et suspension des actions collectives comme d'une partie des activités militantes pendant plusieurs mois), l'année 2021 - année anniversaire des 60 ans de la création de notre association! - a été à la fois impactée par les contraintes sanitaires mais a aussi pu être un moment de reprise des activités et de trayaux de fond.

Sur le plan de l'adaptation à la crise sanitaire, nous avons pu cette année maintenir ouverts le centre CPEF-EVARS de Villeurbanne et le centre de documentation, avec un fonctionnement uniquement sur rendez-vous. Les actions collectives ont pu être maintenues presque normalement, avec, pour le dispositif itinérant des Monts et Vallons du Lyonnais, quelques aménagements par moments. La vie associative a pu se maintenir avec l'utilisation d'outils numériques pour permettre par exemple la tenue des Collèges Départementaux ou des réunions du groupe Super Féministe. Les actions dans le champ public ont pu être fortes malgré le contexte sanitaire, comme lors de la manifestation du 8 mars, qui a rassemblé 8000 personnes pour défendre les droits des femmes.

Notre association a poursuivi le travail de fond entamé par le chantier Organisation et Conditions de travail (OCT). Après une phase de travail dédiée à la gouvernance qui avait conduit à redessiner certaines de nos instances, nous avons pu bénéficier d'un accompagnement complémentaire en matière de gestion des ressources humaines qui a permis à la fois de clarifier encore les périmètres des différentes instances et postes de travail mais aussi de mieux nous outiller dans ce domaine, toujours dans l'optique de renforcer notre gouvernance partagée.

L'activité du CPEF-EVARS de Villeurbanne a été marquée par la poursuite de la structuration de la permanence sociale, allongée d'une heure par semaine pour mieux répondre aux besoins, par la montée en charge des accompagnements de personnes trans, par le développement de l'accompagnement à la contraception testiculaire, et par une reprise plus soutenue de l'activité d'IVG médicamenteuse. L'activité d'écoute, d'information et d'accompagnement voit le nombre d'entretiens sur place diminuer par rapport à son volume habituel, tandis que l'activité téléphonique et mail augmente. Ce constat, lié aux contraintes sanitaires, devrait être amené à évoluer en 2022, grâce à la reprise d'un fonctionnement

sans rendez-vous à partir du mois de mai. L'activité de suivi de Conseil Conjugal et Familial reste stable en termes de volume et continue à accompagner un public qui se diversifie.

Les activités collectives d'éducation à la sexualité ont pu pleinement se déployer sur le Grand Lyon et l'équipe a mené à terme sa démarche d'auto-évaluation. La tenue de stands de réduction des risques en milieu festif a redémarré et s'est structurée autour d'un nouveau réseau de bénévoles formée-s.

Le DRSSA, dispositif itinérant dans les Monts et Vallons du Lyonnais, et le programme « Handicap et alors ? » ont conduit leurs activités individuelles et collectives tout au long de l'année, répondant chacun aux enjeux spécifiques de l'accès à la santé sexuelle des jeunes des territoires ruraux et des personnes en situation de handicap.

Côté partenariats locaux, nous avons pu poursuivre les partenariats engagés de longue date mais aussi être actives au sein du projet de préfiguration d'une « Maison des femmes » sur le Grand Lyon et de la création du Projet Social de Territoire sur Villeurbanne par exemple.

L'action dans le champ public a été très riche en mobilisations : lutte contre les violences sexistes, défense du droit à l'avortement, célébration des 50 ans du MLF, lutte contre l'extrême droite...

L'équipe support a été renforcée par le recrutement d'une nouvelle salariée au poste de « Chargée de communication et d'animation ». Son arrivée permet de mieux répondre aux besoins d'actions collectives en éducation à la sexualité sur le Grand Lyon mais aussi de développer la visibilité de nos activités.

Nous avons enfin été impliquées dans le mouvement du Planning Familial, avec une participation aux CA confédéral et fédéral, ainsi qu'aux groupes de travail nationaux « EVARS » et « Handicap et alors ? ». La préparation du prochain congrès du Planning Familial a commencé à nous mobiliser à la fin de l'année 2021 et se poursuivra courant 2022.

Au total, nous avons, équipe salariée et militantes, eu 19 662 contacts différents sur l'ensemble de nos activités en 2021.

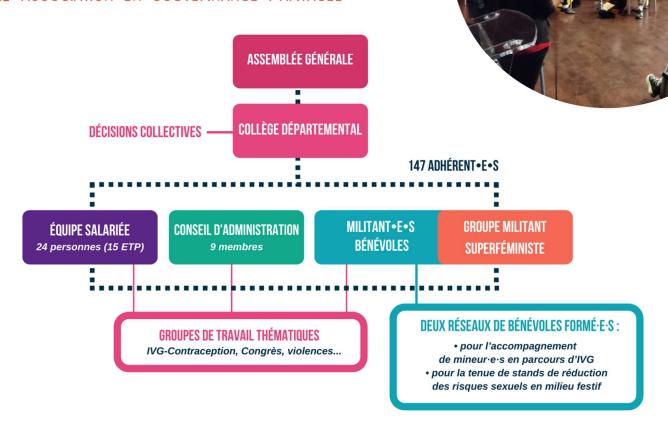
60 ans de mobilisations, et toujours d'attaque!

QUI SOMMES-NOUS?

UNE ASSOCIATION FÉMINISTE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Planning Familial du Rhône défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement. Nous luttons contre toutes formes de violences et discriminations, et notamment celles liées au genre et à l'orientation sexuelle.

UNE ASSOCIATION EN GOUVERNANCE PARTAGÉE



Le Planning Familial du Rhône fonctionne en gouvernance partagée entre l'équipe salariée, le conseil d'administration et les adhérent·e·s militant·e·s.

Le projet associatif, qui est défini collectivement, donne pour 3 ans les grandes orientations de l'association.



UNE ASSOCIATION MEMBRE D'UN MOUVEMENT

Le Planning Familial du Rhône participe aux instances de la Fédération Régionale et de la Confédération Nationale du Planning Familial.

NOS ACTIVITÉS EN CHIFFRES - 2021

Le Planning familial du Rhône agit au quotidien pour le bien-être et le libre choix de chacun·e en matière de vie affective et sexuelle dans une société plus égalitaire.

19 662 CONTACTS EN 2021

Nos activités s'inscrivent dans le cadre d'un Centre de Planification et d'Education Familiale (**CPEF**), et d'un Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (**EVARS**).



ACCUEIL INCONDITIONNEL AU CENTRE DE VILLEURBANNE

- 4056 entretiens d'écoute et d'information, gratuits et confidentiels dont 458 de conseil conjugal et familial (CCF)
 - 82 en permanence sociale

Principaux motifs des entretiens : gynécologie, grossesse, contraception, IVG, contraception d'urgence, violences, suivi CCF, situation sociale...

- 7224 échanges téléphoniques et 1614 par mail
- 2550 **consultations médicales**, gratuites pour les mineur·e·s et personnes non assurées sociales

EDUCATION, PARTAGE DE RESSOURCES, INFORMATION ET FORMATION SUR LE GRAND LYON

- 1674 personnes rencontrées lors de 94 **séances collectives d'éducation** à la vie affective et sexuelle, en milieu scolaire et hors scolaire
- 6 actions de **formation** auprès de 268 personnes
- la **gestion d'un centre de documentation** (68 personnes accompagnées)
- une vingtaine d'actions militantes dans le champ public

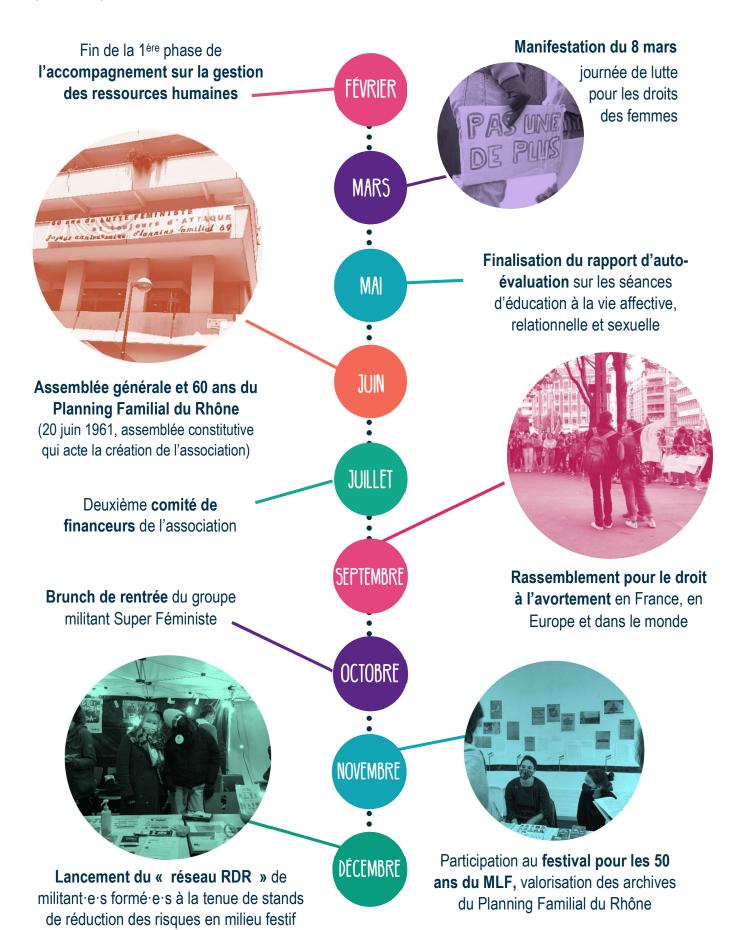
DEUX PROGRAMMES SPÉCIFIQUES

• DRSSA : dispositif itinérant d'écoute, information et séances collectives en milieu rural dans l'Ouest lyonnais. 1503 contacts dans le cadre de 146 entretiens et 127 séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle.

 « Handicap et Alors ? » à destination des personnes en situation de handicap, leurs proches, aidant·e·s,professionnel·le·s et institutions d'accueil.
 553 contacts dans le cadre d'entretiens individuels ou de séances collectives.



QUELQUES REPÈRES EN 2021



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE EN 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nathalie SABOT : Co-Présidente
 Lorraine WISS : Co-Présidente
 Margot BEAL : Trésorière

Marion ATHIEL : Secrétaire

Valérie RADIXMaëva PAUPERT

Mélanie ATRUX

Léa VEDIE

Margot GIACINTI

L'ÉQUIPE DE PROFESSIONNELLES SALARIÉES

Professionnelles chargées de l'accueil, de l'écoute et de l'information (8.64 ETP¹)

- Marine AUBRY : Animatrice de prévention
- Nelly BERGERET : Conseillère conjugale et familiale
- Chantal DES ROSEAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Marion DONNOT : Animatrice de prévention
- Emilie FRANCHON : Conseillère conjugale et familiale (CDD)
- Isabelle LAMAUD : Conseillère conjugale et familiale
- Marion MARTHOURET : Animatrice de Prévention
- Isabelle MERIAUX : Conseillère conjugale et familiale
- Betty MOLIN : Conseillère conjugale et familiale
- Violette ROMAN : Animatrice de prévention
- Elise SALZEMANN : Conseillère conjugale et familiale
- Catherine TURCHET : Conseillère conjugale et familiale
- Emmanuelle TOQUE : Conseillère conjugale et familiale
- Marie-Elodie XAVIER : Conseillère conjugale et familiale (CDD)

Médecins et sage-femme (1.43 ETP)

- Céline CHARBIT
- Christine FERNANDEZ
- Noémie GAGNIEUX
- Marion JODER
- Mélanie VILLEMAUD
- Anne Sylvie TARDIEU (CDD)

Responsable du centre de documentation (0,90 ETP)

Marie-Paule JOANNIN

5

¹ ETP : équivalent temps plein sur l'année

Professionnelles chargées de la gestion, coordination et communication (3.42 ETP)

- Fanny LELONG Chargée de développement associatif
- Chloé DAUTRY : Chargée de communication et d'animation
- Nathalie EL BADRI : Gestionnaire/Comptable
- Malika MEHENNAOUI : Gestionnaire Administrative et Ressources Humaines

Agents d'entretien (0,40ETP)

- Zohra EL BADRI
- Samia CHERMITTI (CDD)
- Valentine AMBERT (CDD)
- Juliette ROBERT (CDD)

Soit un total de 15 ETP.

LES PARTENAIRES FINANCIERS DU PLANNING FAMILIAL DU RHÔNE

























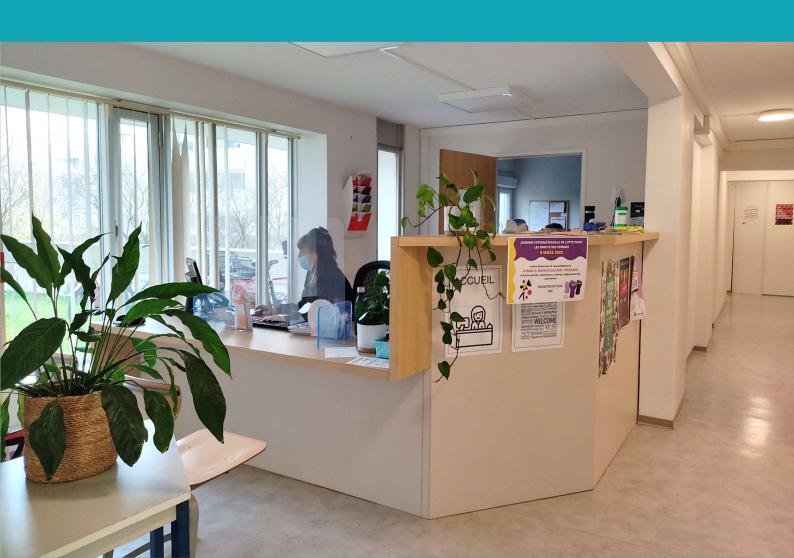








CHAPITRE 1: LE CENTRE DE VILLEURBANNE



CHAPITRE 1: LE CENTRE DE VILLEURBANNE — CPEF-EVARS

Une part importante de l'activité du Planning Familial du Rhône se déroule dans le centre CPEF-EVARS situé au 2 rue Lakanal, à Villeurbanne.

Plusieurs types d'activité y sont proposés : des entretiens d'écoute, d'information et d'accompagnement, des entretiens de suivi de conseil conjugal et familial, des permanences sociales, des consultations médicales, de l'information et de l'écoute par voie téléphonique et de l'information par mail.

C'est également depuis ce lieu que s'organisent les séances collectives d'éducation à la sexualité qui ont lieu dans le Grand Lyon.

L'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire qui nous a contraintes à réorganiser l'activité: nous avons pu ouvrir toute l'année, contrairement à l'exercice 2020, mais toujours uniquement sur rendez-vous, notamment pour les entretiens (passage à du 100% sur RDV à partir de mi-mai 2020 alors que l'activité est habituellement sans RDV).

1. LES ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ÉCOUTE, D'INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs de ces entretiens sont les suivants :

- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de contraception (y compris de contraception définitive et de contraception d'urgence), ainsi qu'à un moyen de contraception choisi, quelle que soit la situation sociale de la personne
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière de grossesse et d'avortement, ainsi qu'à un espace de pensée sur la situation et un accompagnement dans les démarches de diagnostic, de poursuite ou d'interruption de la grossesse
- Permettre aux femmes victimes de violences sexistes (conjugales, sexuelles, institutionnelles...) de repérer les situations de violences, d'être écoutées et accompagnées dans leur cheminement, leurs choix et leurs éventuelles démarches par rapport à ces situations
- Donner accès à une information gratuite et fiable en matière d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et de VIH ainsi qu'aux moyens de réduire les risques de contamination et à une orientation vers les dispositifs de dépistage
- Donner accès à une information fiable et gratuite sur le suivi gynécologique et à des orientations vers des professionnel-les assurant ce suivi, ainsi qu'à une première information sur les problèmes gynécologiques
- Donner accès à un espace d'information, d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle

En 2021, nous avons réalisé 4227 entretiens individuels d'écoute et d'information dans le centre de Villeurbanne.

Un report d'une partie des demandes vers l'activité téléphonique ou mail en raison de la crise sanitaire

Le volume d'activité reste marqué par la crise sanitaire du Covid -19. En effet, l'accueil sur rendez-vous ne permet pas de donner accès à un entretien à autant de personnes, certaines personnes pouvant avoir des difficultés à prévoir leur venue (même lorsque la prise de rendez-vous est faite, une partie des usager-e-s ne vient finalement pas au rendez-vous). En raison des contraintes sanitaires, l'équipe a également plus fait appel à des entretiens téléphoniques ou de l'information par mail pour limiter la fréquentation du centre ou pour pouvoir répondre à des demandes de personnes qui ne pouvaient pas facilement venir sur rendez-vous. On peut faire l'hypothèse d'un report d'une partie des demandes vers l'activité téléphonique ou mail, ces deux activités étant en hausse en 2021.

En 2021, nous avons pu faire un travail de modification du logiciel Chorus, notre logiciel métier, pour remettre à jour un certain nombre de fonctionnalité et de catégories statistiques et mieux coller aux besoins de l'activité et à ses évolutions. Ces nouveautés sont entrées en service au 1er janvier 2022.

Motifs initiaux

Le tableau ci-après permet de voir quelles sont **les demandes initiales** exprimées lors des entretiens, c'est-à-dire les demandes exprimées en première intention par les personnes reçues.

Motif initial	Nombre	%
Gynécologie	1972	47
Grossesse	483	11
CCF	458	11
Contraception	410	10
IVG	246	6
Info IVG	179	4
Situation sociale	114	3
NR	110	3
Autre	43	1
Contraception d'urgence	43	1
Violences	35	1
Sexualité	33	1
Problématique existentielle	19	0
Identité de genre	15	0
Problématique conjugale	13	0
Problématique familiale	13	0
Mission et vie du PF	12	0
Post IVG	12	0
IST/VIH	10	0
Anatomie/physiologie	7	0
TOTAL	4227	100

Le motif initial le plus fréquent (47%) est la gynécologie : il regroupe les entretiens liés à des problèmes gynécologiques, à des questions sur le suivi gynécologique ainsi que les entretiens préalables aux consultations gynécologiques qui ont lieu dans le centre de Villeurbanne.

Le second motif initial le plus fréquent est le motif « Grossesse » (11%), : il regroupe les entretiens liés à un diagnostic de grossesse, les entretiens liés à la prise de décision de poursuivre la grossesse ou non, ainsi que les entretiens d'information sur le suivi de grossesse.

Les entretiens de suivi de CCF représentent également 11% de l'activité (voir focus).

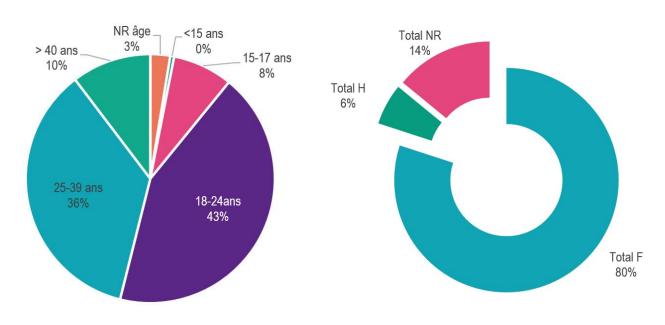
Les troisièmes motifs initiaux les plus fréquents (10%) sont :

-la contraception : il regroupe l'ensemble des entretiens liés à de l'information sur les différentes méthodes contraceptives, que ce soit par rapport à une demande d'information générale sur les différents moyens ou par rapport à une demande spécifique sur un des moyens de contraception (hors contraception d'urgence).

-l'IVG: si on cumule les entretiens « Info IVG » (4%) lors desquels des informations générales sur l'IVG sont données, les entretiens « IVG » (6%) qui sont des entretiens d'accompagnement de femmes/personnes en demande d'IVG (voir détail dans la partie suivante) et les entretiens post-IVG.

Profil des personnes reçues en entretiens

Age Genre



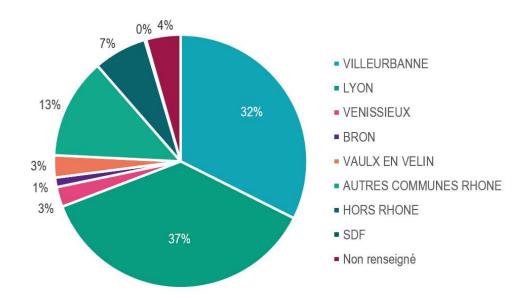
La majorité des personnes reçues en entretiens à Villeurbanne a entre 18 et 24 ans (43%).

Les moins de 25 ans représentent environ 56 % des personnes reçues (les moins de 15 ans représentent 0.5% des personnes reçues).

La grande majorité des personnes que nous recevons en entretien sont des femmes (80%).

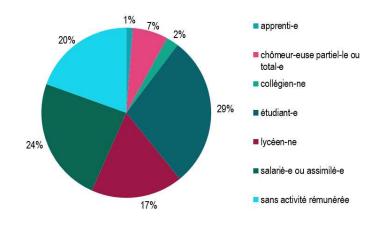
Parmi les personnes dont le genre n'a pas été renseigné, on peut considérer qu'une part importante sont des femmes, qui sont les principales usagères accueillies au centre de Villeurbanne. On peut également noter que notre mode de relevé statistique est en cours d'adaptation pour mieux recueillir les données concernant les personnes en transition ou qui ne se reconnaissent pas dans les catégories de genre « femme » et « homme ».

Lieu de résidence

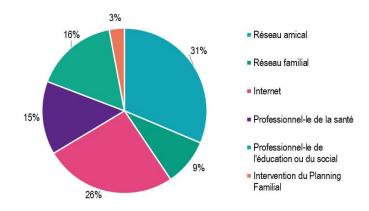


La majorité des personnes reçues en entretien en 2021 résident à Lyon (37%) et Villeurbanne (32%). Nous recevons également des personnes vivant dans d'autres communes du Rhône (19%) et hors du département (7%).

Situation socio-professionnelle²



Connaissance du Planning Familial du Rhône³



FOCUS SUR LES PERMANENCES DE DÉPISTAGE TROD PAR L'ENIPSE DANS NOS LOCAUX

Depuis la fin de l'année 2020, **l'association l'ENIPSE** (**Equipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé**), tient des permanences au sein des locaux du Planning familial pour **proposer des TROD VIH, VHB et VHC aux personnes suivies au centre ainsi qu'aux personnes rencontrées par l'ENIPSE**. Leurs permanences sont annoncées dans les locaux du Planning Familial mais la communication plus large et la prise de rendez-vous sont prises en charge directement par l'ENIPSE.

Les objectifs de ce partenariat sont :

- proposer à des personnes suivies au Planning Familial l'accès à des dépistages TROD (tests rapides d'orientation diagnostique) directement au sein du centre.
- permettre à des personnes qui ne sont pas les « publics cibles » du Planning Familial de connaître notre association et nos missions en venant sur les permanences proposées par l'ENIPSE.

L'ENIPSE doit respecter un quota de 85% d'entretiens avec un **public cible du VIH**, notamment les HSH, (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) et personnes trans ou personnes migrantes. Il est tout à fait possible de pouvoir accueillir le public du Planning qui ne fait pas partie de ces catégories dans la limite de 2 personnes par permanence.

Ces permanences ont lieu de 14h à 17h, environ une fois tous les mois et demi/deux mois, selon les disponibilités de l'ENIPSE.

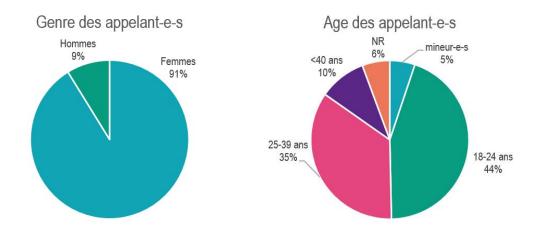
Il y a eu une dizaine de permanences depuis décembre 2020.

² Données présentées hors données « non renseignées » (34%).

³ Données présentées hors données « non renseignées » (35%).

2. L'ÉCOUTE ET L'INFORMATION TÉLÉPHONIQUES

En 2021, nous avons pris en charge 7 224 appels. Le volume de cette activité avait diminué en 2019 et 2020, en raison de périodes de fermeture du centre pendant les travaux de 2019 et le confinement de 2020. Elle retrouve en 2021 un niveau plus habituel.



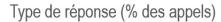
Les personnes qui nous sollicitent par téléphone, à l'instar de celles qui fréquentent notre structure, sont essentiellement des femmes, les hommes représentant 9 % des appelant-e-s. Les jeunes de moins de 25 ans sont majoritaires et représentent 49% des personnes qui nous sollicitent par téléphone, soit un peu moins proportionnellement par rapport à la population totale reçue en entretien au centre (56%).

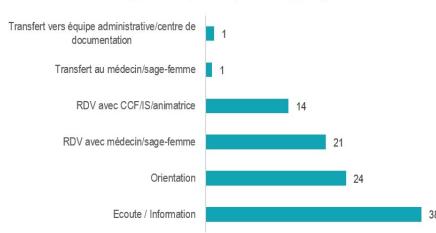
Par ailleurs, 14 % sont des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation ou du travail social. 96% des appels viennent du département du Rhône.

Thème de la demande d'information	%
Prise de rendez-vous au centre	20,4
IVG (jusqu'à 14 Semaine d'Aménorrhée - SA)	14,5
Suivi gynécologique	13,6
Contraception	10,1
Autres (dont 2,5% appels pour l'équipe support)	10,0
IST-Sida	7,8
Test de grossesse	5,8
Problèmes gynécologiques	3,8
Suivi de grossesse	2,3
IVG (après 14 SA)	1,8
Demandes d'intervention auprès de groupes	1,8
Résultats d'examens médicaux	1,5
Sexualité	1,3
Contraception d'urgence	1,3
Violences	1,3
Problème/relation conjugale ou familiale	1,2
Coordonnées et horaires des CPEF (dont PF69)	1,2
Stérilité/fertilité	0,2
	100

La majorité des appels sont des demandes d'information et d'écoute, avec le motif « IVG » dans 16% des cas et le motif « contraceptions » dans 11 % des cas. 20% des appels sont liés à la gestion des rendez-vous médicaux, dans notre centre et 13 % concernent des guestions sur le suivi gynécologique de manière générale.

76 % des appels expriment des demandes qui peuvent être prises en charge par les professionnelles de notre association, contre 24 % des appels qui donnent lieu à une orientation vers une autre structure.





Ce pourcentage reflète le travail important d'informations et d'orientation des appelant-e-s vers l'ensemble des structures du champ de la santé sexuelle de notre territoire : CPEF, CIVG, CeGIDD, professionnel-le-s libérales, centres de santé.

35 % des appels aboutissent à la prise d'un rendez-vous avec l'une de nos conseillères ou l'une de nos médecins ou sage-femme.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de répondre à tous les appels qui arrivent faute de moyens humains suffisants et il est fréquent que des appels restent sans réponse et que les usager·e·s soient obligé·e·s de rappeler plus tard.

3 L'INFORMATION PAR VOIE NUMÉRIQUE

En 2021, nous avons reçu **1614 messages de demandes de renseignements** par voie numérique, pour les thématiques suivantes :

Thématique de la demande	Nombre	%
Demande / confirmation RDV	436	27
Problèmes gynéco/suivis	227	14
Contraceptions	183	11
IVG	141	9
Demande Stage/bénévolat	129	8
Grossesse	103	6
Demande intervention EVAS	78	5
Autres	75	5
<u>Transidentité</u>	63	4
IST-VIH	58	4
Contra testiculaire	32	2
Violences	32	2
Sexualités	17	1
Situations sociales	12	1
Horaires et adresse du PF	11	1
Accompagnement mineures	9	1
Contra urgence	6	0
Alerte IVG	2	0
TOTAL	1614	100

Cette activité a beaucoup augmenté ces dernières années. Le nombre de mails reçus avait triplé entre 2019 et 2020. Il continue à augmenter (+560 mails reçus).

Les thématiques des demandes reflètent bien l'évolution générale des demandes que nous recevons.

Le travail autour de ces messages ne consiste pas seulement à y répondre mais parfois à rappeler les personnes pour leur proposer un temps d'échange plus complet et ainsi mieux répondre à leur demande.

1. L'ACTIVITÉ DE SUIVI DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

En 2021, **98** personnes ont été reçues pour un suivi de conseil conjugal et familial (CCF*) au Planning Familial du Rhône, dans le cadre de différents types de suivi :

- -74 suivis de personnes seules,
- -9 suivis de couple,
- 2 suivis de famille.

→ Cela représente 458 entretiens.

Le nombre d'entretiens réalisé est en légère baisse par rapport à 2020 (-60) mais cette évolution se situé dans un contexte de hausse régulière depuis 2015.

Les demandes de suivis de CCF continuent à augmenter et chaque année, nous sommes loin de pouvoir répondre à toutes les sollicitations.

Les objectifs de ces suivis, proposés sur rendez-vous en sein de notre centre de Villeurbanne, peuvent être résumés ainsi :

- Donner accès à un espace d'écoute, de pensée et de compréhension sur la vie affective, relationnelle et sexuelle, grâce à un ou plusieurs entretien-s
- Faire l'état des lieux de ce qui fonctionne dans une relation, des difficultés, des conflits, etc.
- Permettre aux personnes rencontrées de repérer les situations de violences dans la vie affective et d'être accompagnées dans leur cheminement et leurs choix par rapport à ces situations.

2020 nous avait permis d'expérimenter une manière différente de travailler et a ouvert vers de nouvelles pratiques que nous avons poursuivies en 2021, permettant ainsi de proposer des entretiens en visio, au téléphone, ou en présentiel, selon les besoins et contraintes des usager-e-s.

Mais nous ne perdons pas de vue que ce qui est essentiel à notre travail, c'est le lien humain et l'accompagnement de l'autre dans toute sa complexité et sa richesse.

L'année 2020 avait été marquée par des temps de formations et de sensibilisation de l'équipe sur la question de la Transidentité et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les demandes croissantes liées aux parcours de transition ont fait émerger un souhait et un besoin de formation complémentaire de l'équipe médicale et de l'équipe d'accueil, notamment pour cette activité de suivi de CCF, qui peut permettre à des personnes, des couples ou des familles d'avoir accès à un espace d'écoute et/ou de communication.

Le développement du programme « Handicap et Alors ? » a rendu de plus en plus visible le Planning Familial comme lieu ressource. Nous sommes donc toujours très sollicitées pour des demandes de suivis individuels ou de couples, de la part des personnes en situation de handicap, ou de la part des structures (IME, ESAT, foyers). Ne pouvant répondre à toutes les demandes, nous orientons notamment vers les CPEF les plus proches, avec lesquels nous travaillons au sein du groupe « sexualité et handicap », ou vers d'autres professionnel-le-s.

* CCF: Définition ANCCEF (Association Nationale des Conseillers Conjugaux et Familiaux)

« Quelle que soit la question relationnelle qui se pose, les conseillers conjugaux et familiaux sont des professionnels formés à accompagner la réflexion de ceux, hommes, femmes, et même enfants, qui en ont besoin. Certaines étapes de la vie sont plus difficiles à franchir que d'autres par les ajustements qu'elles demandent. Dans ces temps de crises qui viennent bousculer, voire effondrer tout ce qui a pu se construire, où la violence, le conflit, la colère, la douleur, l'impossibilité de communiquer submergent les personnes, les conseillers conjugaux et familiaux sont là pour accompagner, aider à mettre des mots sur les maux, à comprendre ce qui arrive, à renouer le dialogue, à éclairer les décisions. »

5. FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES / PERSONNES EN DEMANDE D'IVG1

En 2021, nous avons reçu dans nos permanences 232 femmes/personnes dont la demande initiale était d'interrompre une grossesse.

Age des femmes/personnes en demande d'IVG

Tranche d'âge	Effectif	%
<15 ans	0	0
15-17 ans	28	12
18-24 ans	121	52
25-39 ans	75	32
> 40 ans	6	3
Age non renseigné	2	1
TOTAL	232	100

Durée de la gestation

Nombre de semaines d'aménorrhée (SA)	Effectif	%
Non renseigné	50	22
moins de 7SA	118	51
de 7SA à 14SA	48	21
14SA et plus	16	7
Total	232	100

Sur l'ensemble des demandes d'IVG pour lesquelles le nombre de semaines d'aménorrhée (absence de règles) est renseigné :

- 51 % concernaient une grossesse inférieure à 7 SA,
- 7 % concernaient une grossesse se situant au terme ou au-delà du délai légal en France (d'où un certain nombre d'orientations à l'étranger comme le montre le tableau ci-après sur le lieu de l'IVG).

Les situations de délai légal dépassé s'expliquent par plusieurs facteurs. Par exemple en 2021, on constate : 3 erreurs de diagnostic, 3 situation où des problèmes physiologiques (fausses règles, cycles irréguliers) n'ont pas permis aux personnes de se rendre compte de leur grossesse, 1 situation de violences et 1 situation où il y a eu un désaccord ou changement d'avis du partenaire en cours du début de grossesse.

Notons que parmi les situations hors délai légal en France, 8 personnes sur les 16 concernées se situent entre 14 et 16 SA: après l'entrée en application et la mise en œuvre effective par les CIVG du Rhône de l'allongement du délai voté en mars 2022, ces personnes pourront être accompagnées localement. Elles éviteront ainsi le coût financier et organisationnel très important que représente un voyage en Espagne ou aux Pays-Bas pour avoir accès à l'avortement. Malheureusement, la situation restera la même pour les personnes au-delà des 16 SA (8 personnes accompagnées en 2021).

Lieu de l'IVG	Total	%
Hôpital du département	109	47
Non renseigné	50	22
Cabinet libéral (médecin ou sage-femme)	24	10
PF69	20	9
Espagne	11	5
A déterminer	8	3
Pays Bas	5	2
Clinique du département	4	2
Hôpital hors département	1	0
Royaume Uni	0	0
Total	232	100

Gestion des « alertes IVG » : le Planning Familial est porteur dispositif d'alerte IVG, mis en place suite à un été au cours duquel les difficultés d'accès dans le Rhône à des places en CIVG avaient été particulièrement fortes.

Lorsqu'une femme/personne est en demande d'IVG est en difficulté pour trouver une place, les professionnel-le-s du Planning alertent les centres d'IVG et l'Agence Régionale de Santé, qui cherchent alors une solution.

Il peut s'agir de femmes reçues dans les permanences du Planning ou orientées par d'autres centres de planification ou professionnel-le-s. **En 2021, 1 seule alerte a été lancée.**

٠

⁴ Interruption volontaire de grossesse

6. FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES / PERSONNES EN SITUATION DE VIOLENCES

En 2021, le PF du Rhône a accompagné, sur l'ensemble de ces espaces d'écoute (centre de Villeurbanne, permanences du DRSSA et du programme « Handicap et alors ? »), 108 personnes qui ont relaté un vécu de violence.

95% des personnes concernées sont des femmes.

Age des personnes accompagnées

Tranche d'âge	Effectif	%
15-17 ans	14	13
18-24 ans	34	31
25-39 ans	40	37
>40 ans	11	10
Non renseigné	9	8
TOTAL	108	100

Parmi les personnes victimes de violences accompagnées, on note une surreprésentation des mineur·e·s par rapport à l'ensemble des personnes reçues en entretien par des professionnelles du PF (13% versus 8% dans la population totale pour les moins de 18 ans).

Les différentes formes de violences subies

Type de violences	Effectif	%
Forme de violence non spécifiée	54	36
Harcèlement moral et violence psychologique	27	18
Viol	23	16
Agression sexuelle	18	12
Coups Et blessures	15	10
Harcèlement Sexuel	7	5
Autres Violences	4	3
TOTAL	148	100

Une même personne a souvent été victime de plusieurs formes de violences de la part de son agresseur. On note une forte proportion de situations de violences sexuelles abordées lors des entretiens cette année encore.

Dans 44% des situations, la demande initiale des personnes n'est pas de parler des violences vécues. C'est bien souvent, une fois qu'un cadre de confiance a pu s'installer avec l'écoutante et grâce à des questions ouvertes et une attention particulière au sujet des violences, que la personne victime de violences sexistes et/ou sexuelles va en parler. On note cependant une augmentation de la part des situations dans lesquelles la demande initiale est de parler des violences (47% en 2020 contre 59% en 2021).

Demande initiale	Effectif	%
Parler des violences	64	59
Autres	44	41
TOTAL	108	100

L'accompagnement en partenariat avec les structures spécialisées

Notre association travaille en étroite collaboration avec les structures locales qui interviennent spécifiquement auprès des personnes victimes de violences : VIFFIL, le CIDFF, FIJIRA, certains CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), CMP (Centre Médico-Psychologique) et services d'urgences hospitalières.

Une partie des personnes, faisant état de situation de violences, souhaite poursuivre un suivi avec une conseillère conjugale et familiale au Planning Familial, en complément de ce que les structures plus spécialisées dans ces accompagnements peuvent leur proposer. Les personnes accueillies peuvent également bénéficier d'une consultation avec une médecin ou sage-femme et de l'établissement d'un certificat médical pouvant leur être utile dans leurs éventuelles démarches judiciaires.

7. LES PERMANENCES SOCIALES

Les permanences sociales sont des **permanences d'information**, **d'orientation et de suivi social**, qui proposent un accompagnement dans l'accès aux droits en matière de santé et santé sexuelle, et dans l'accès aux droits plus largement :

- établir un diagnostic social avec l'usagèr·e
- informer les usagèr·e·s sur leurs droits sociaux et les orienter vers les structures de droit commun.

Les permanences ont lieu les jeudis, de 9h à 13h.

En 2021, les délais d'obtention de rendez-vous se sont allongés. Le temps de la permanence sociale a donc été renforcé d'une heure, ce qui permet de proposer **des temps d'entretiens supplémentaires** aux usagèr-e-s du centre, notamment sur un créneau de pause de midi pour les personnes ayant des contraintes salariales.

L'orientation vers la permanence se fait principalement par l'équipe d'accueil (CCF et animatrices de prévention) et les médecins et sage-femme du centre, lorsque des difficultés d'accès aux soins ou des problématiques sociales sont repérées. Des usagèr·e·s sont parfois orienté·e·s par des partenaires extérieurs ou ont eu connaissance de l'existence de la permanence de manière informelle.

En 2021, 82 entretiens ont pu être réalisés dans le cadre de 32 permanences sociales.

La durée moyenne d'un entretien est d'une heure à une heure trente selon les motifs et la nécessité de faire appel à de l'interprétariat téléphonique.

La plupart des personnes reçues sont majeures. Elles peuvent être reçues seules, en couple ou en famille. Elles vivent sur le Grand Lyon, avec ou sans domicile fixe.

Les motifs d'orientation vers la permanence sont similaires à ceux de l'année précédente, les personnes reçues étant dans des situations sociales complexes, souvent très précaires.

Thématiques principales :

- ✓ Protection maladie/accès aux droits santé,
- ✓ Grossesse/IVG,
- ✓ Hébergement/logement,
- ✓ Violences conjugales/familiales,
- ✓ Droit au séjour,
- ✓ Droits des étudiant-e-s.
- ✓ Protection de l'enfance.

L'accès aux <u>droits santé</u> est l'un des premiers motifs de rendez-vous en permanence, qui nécessite de réaliser un état des lieux de la situation avec l'usagèr·e, au niveau administratif et social pour ensuite réaliser une demande d'ouverture de droits

Les difficultés d'accès à la CPAM (et plus largement aux services publics) engendrent des ruptures dans la continuité des droits et mettent en difficultés les usagèr·e·s. Ces difficultés d'accès peuvent s'expliquer d'une part par la crise sanitaire et la fermeture des guichets qui permettaient jusque-là de rencontrer des professionnel·le·s, mais aussi par la dématérialisation croissante, qui rend difficilement accessibles les démarches d'accès aux droits aux personnes n'ayant pas accès à internet et/ou ne maîtrisant pas la langue française. Cela s'explique aussi par la complexification des conditions à remplir pour obtenir une protection maladie.

Lors de la permanence sociale, un temps conséquent est consacré à informer les usagèr·e·s sur le système de protection maladie (AME,CSS, PUMA), les critères et les démarches pour y accéder.

Dans certaines situations, il est indispensable de s'appuyer sur le lien partenarial avec la CPAM qui permet parfois de faciliter l'ouverture des droits à la protection maladie, selon la situation, ou de comprendre les freins à lever pour y accéder.

On peut aussi noter l'accroissement des demandes de rendez-vous liées au <u>logement et à l'hébergement</u> en 2021, motif déjà très présent au cours de l'année 2020. La réalisation de diagnostic social, l'orientation vers la Maison de la Veille Sociale, les appels au 115, les signalements à l'OFII pour les personnes en demande d'asile et le recours aux associations

d'hébergement citoyen sont des leviers mais les réponses positives en termes d'hébergement restent très à la marge. Le nonaccès à l'hébergement et à des logements décents met en difficulté la continuité de l'accompagnement des usagèr·e·s et provoque des ruptures dans la continuité de leurs droits santé et sociaux, les rendant plus précaires et vulnérables.

Un travail important d'orientation vers les Maisons de la Métropole et les CCAS est réalisé pour que les usagèr·e·s accèdent à un <u>suivi social</u> de secteur et les liens avec les professionnel·le·s permettent une facilitation des démarches (courrier d'orientation, aide à la prise de rendez-vous, échanges téléphoniques réguliers...).

De nombreux·ses usagèr·e·s rencontrent des difficultés d'accès aux droits santé et sociaux notamment en lien avec leur **situation administrative complexe**. La sollicitation de juristes, avocat-e-s et associations de droits des étrangers pour des <u>éclairages juridiques</u>, des orientations et liens lors des procédures engagées permettent d'accompagner l'usagèr·e dans ses démarches qui souvent se révèlent fastidieuses et éprouvantes (notamment dans des contextes de <u>violences conjugales et familiales</u>, <u>droit au séjour</u>, protection de l'enfance, asile...).

La complexité des situations nécessite un important <u>travail en équipe</u> en lien avec l'équipe d'accueil et les soignantes et permet une réflexion commune pour accompagner les usagèr·e·s. L'évaluation des situations et la fluidité des orientations facilitent la prise en charge médicale et les liens avec l'équipe permettent de proposer aux usagèr·e·s des entretiens complémentaires avec des conseillères. Le lien avec la documentaliste permet d'accéder à des supports d'informations actualisés pour l'accompagnement des usagèr·e·s et la diffusion de documents adaptés (multilingues).

Au-delà de la permanence sociale et des temps de suivis de dossiers qui en découlent, ainsi que de la nécessité de continuer à développer et entretenir un <u>maillage partenarial</u> important, les missions de l'intervenante sociale se situent également dans **la mise à jour, la transmission des informations et la création d'outils** permettant à l'équipe d'accueil et médicale d'appréhender les situations sociales des usagèr e s du centre.

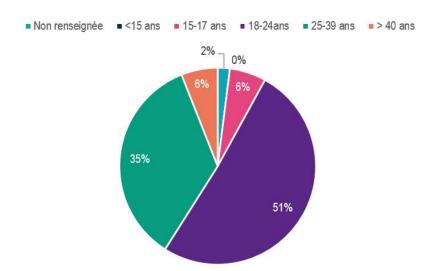
8 LES CONSULTATIONS MÉDICALES

En tant que CPEF (Centre de Planification et d'Education Familiale), le Planning Familial 69 met en place des consultations médicales sur son site de Villeurbanne. Elles ont lieu du lundi au vendredi, pour une ouverture équivalente à 4.5 jours, et sont assurées par des médecins et une sage-femme salariées.

L'équipe médicale réalise également des IVG médicamenteuses, développe depuis quelques années l'accompagnement spécifique des personnes trans et depuis 1 an l'accompagnement à la contraception de type « testiculaire ».

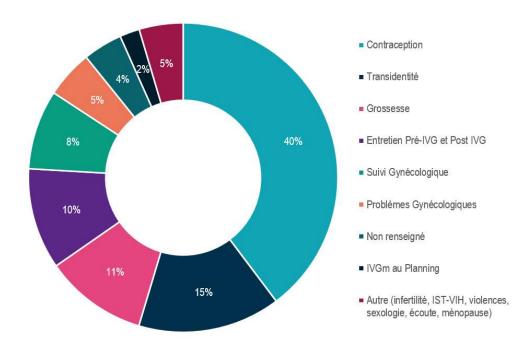
En 2021, ce sont 2550 consultations qui ont été réalisées. Le nombre de consultations remonte après une année de baisse liée à la fermeture du centre lors du premier confinement (2460 consultations réalisées en 2020).

Répartition des consultant-e-s par tranche d'âge



La majeure partie des personnes reçues en consultation a entre 18 et 24 ans (51%). Les mineur-e-s représentent 6% des consultant-e-s (dont 9 personnes de moins de 15 ans).

Motifs initiaux des consultations

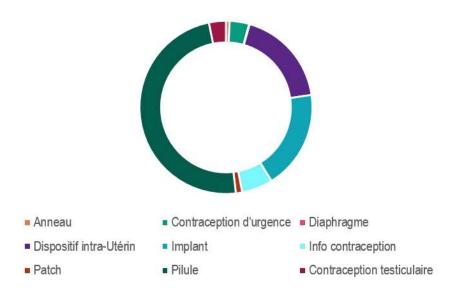


40% des demandes initiales en consultations sont liées à la contraception, que ce soit à un moyen de contraception en particulier (information, prescription, pose ou retrait selon les cas) ou à la demande d'être informée sur l'ensemble des moyens de contraception existant.

Viennent ensuite les demandes liées à **l'IVG** (17%), à la transidentité (15%), à la **grossesse** (pour 11% diagnostic, déclaration, suivi), et au **suivi gynécologique** (8%).

Le graphique ci-après présente la répartition des différents motifs initiaux de consultation médicale.

Détails des motifs initiaux liés à la contraception



Parmi les demandes liées à la contraception, 49% sont relatives à la pilule, 18% au DIU ⁵, 18% à l'implant. 4 % des demandes sont liées à la contraception d'urgence et 6% sont des demandes d'information générale sur la contraception. Enfin 3% des demandes concernent la contraception dite « testiculaire ».

21

⁵ Dispositif Intra Utérin, aussi appelé « stérilet ».

81 LES IVG MÉDICAMENTEUSES

Nous restons à ce jour le seul CPEF du Grand Lyon à proposer des IVG médicamenteuses (IVGM), et ce depuis 2009. L'organisation de cet acte n'avait pas été modifiée depuis cette date. **Un travail de mise à jour a été conduit en 2020**.

Nous avons regroupé les deux pré-consultations médicales initialement prévues, en 1 seule consultation d'une heure. Un premier entretien avec une personne de l'équipe d'accueil (CCF, animatrice de prévention ou IS) permet d'évaluer la possibilité ou non pour l'usagère d'être incluse dans le protocole, après lui avoir détaillé les différentes méthodes d'IVG. La consultation médicale unique permet ensuite de valider cette inclusion, de prendre le temps de l'explication du déroulement de l'IVGM et de ses effets, de recueillir le consentement et de donner la Mifépristone.

Cela permet aux usagères de limiter les rendez-vous au Planning Familial et de pouvoir ensuite prendre le Misoprostol chez elles deux jours plus tard. Ce parcours simplifie nettement les démarches des femmes et semble participer à l'augmentation du nombre d'IVG possibles et demandées au PF. Cela facilite également l'organisation de nos rendez-vous.

Nous avons réalisé en 2021 53 IVG médicamenteuses (18 en 2020 et 5 en 2019).

Tranche d'âge des personnes accompagnées pour une IVGM au PF69-2021				
Mineure 1 patiente				
18-24 15 patientes				
25-39 ans	35 patientes			
+ de 40 ans	2 patientes			

Nous continuons néanmoins à orienter très régulièrement vers des professionnel·le·s conventionné·e·s en ville car ils·elles sont de plus en plus nombreux·ses et cela permet aux femmes de trouver des ressources au plus proche de chez elles. Certain·e·s proposent également les échographies de datation.

La possibilité de faire des IVGM jusqu'à 9 Semaines d'Aménorrhée, dispositif expérimenté en raison de la crise sanitaire et pérennisé ensuite, permet également plus de souplesse et participe à diminuer le stress lié aux dates et aux délais à respecter.

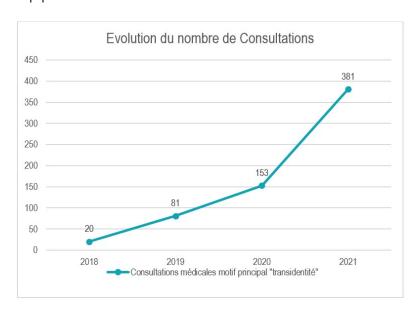
Un travail important a également été fourni pour la mise à jour du livret de protocole IVGM au PF, en lien avec notre hôpital de référence. Certains assouplissements des critères d'inclusion ont permis également de répondre à plus de demandes, permettant aux femmes un réel choix, et nous nous réjouissons de ces avancées. La possibilité de faire la visite de contrôle en téléconsultation et de permettre la prise du Misoprostol en dehors de la présence de la professionnelle ont aussi permis de s'adapter à l'emploi du temps et aux contraintes de la patiente.

82 L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES TRANS

Le Planning Familial accueille et accompagne des personnes trans, ou en questionnement sur leur identité de genre dans ses consultations médicales depuis de nombreuses années.

UN FORT DÉVELOPPEMENT QUI SE POURSUIT EN 2021

Cette activité s'est particulièrement développée depuis 3 ans, pour répondre à un nombre de demandes de plus en plus important sur notre territoire. Ce développement des demandes est en partie lié à une identification de plus en plus forte du Planning Familial comme un lieu ressources pour les personnes trans. Il a été permis par la formation de l'ensemble de l'équipe.



→ 381 consultations ont eu lieu en 2021.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Nous proposons au sein de ces consultations pour les personnes trans et en questionnement sur leur identité de genre, un accompagnement respectueux, non psychiatrisé, basé sur l'auto-détermination et le recueil du consentement éclairé.

Il s'agit d'un accompagnement complet qui allie la prescription et le suivi des traitements hormonaux et une approche globale en santé sexuelle (information sur les risques spécifiques liés aux IST, soins gynécologiques, écoute active de la situation de la personne et des difficultés rencontrées en lien avec la transphobie ...). Ces consultations permettent aussi de délivrer aux personnes un ensemble d'informations sur la diversité des parcours de transition et les différent-e-s spécialistes qui peuvent les accompagner selon leurs choix de parcours. Des orientations se font également vers les lieux de dépistage des IST et du VIH lorsque nécessaire.

Nous accompagnons des personnes à partir de 16 ans. Dans les situations de personnes mineures, un temps d'échange avec le·s parent·s ou responsable·s légaux est toujours proposé afin de faciliter le lien; la présence des parents en consultation devenant incontournable en cas de demande de prise en charge médicale. La demande de consultations et la prise de rdv pour leur ado passe d'ailleurs souvent par un des parents.

Les tranches d'âge des personnes accompagnées sont stables par rapport à 2020.

Certaines personnes, notamment les plus jeunes, peuvent souhaiter un accompagnement en lien avec leur entourage. Dans ce cas, une orientation vers une de nos conseillères conjugales et familiales est proposée. La personne peut

Age des personnes accompagnées plus de 40 ans 4% 4% 4% 25-29 ans 10% 18-24 ans 68%

être reçue seule ou avec des personnes de son entourage, notamment son/ses parents pour permettre un espace de pensée et de discussion lorsque cela est souhaité.

Une orientation interne vers notre intervenante sociale est également faite pour une information sur l'ouverture des droits sociaux liés à la santé lorsque la personne n'a pas de droits ouverts.

Signalons ici que les personnes et leur famille peuvent parfois venir de loin pour cette demande d'accompagnement (Ardèche, Ain, Isère, Savoie...). Les demandes sont de plus en plus nombreuses et les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous au Planning Familial 69 s'allongent peu à peu.

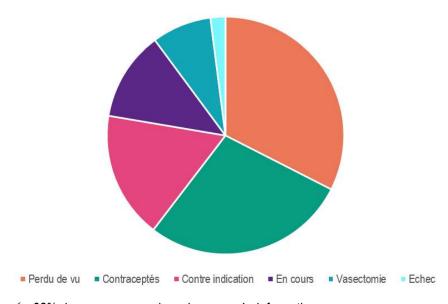
8,3 DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ACCOMPAGNEMENT À LA CONTRACEPTION TESTICULAIRE

Depuis quelques années, le nombre de demandes pour une contraception testiculaire qui arrivent au Planning Familial du Rhône a augmenté. Une des médecins de l'équipe s'est formée pour l'accompagnement des hommes/personnes qui souhaitent être contracepté·e·s avec la méthode dite « thermique ».

Cette méthode consiste à induire une élévation de la température des testicules d'environ 2° en déplaçant les testicules du scrotum vers la poche inguinale superficielle pour compromettre la spermatogenèse. Elle est permise par l'utilisation d'un slip conçu pour cet usage ou d'un anneau.

En 2020, 4 consultations avaient eu lieu. En 2021, 32 consultations ont été réalisées.

Le résultat de ces consultations :



- √ 32% de personnes perdues de vue après information
- √ 27,5% de personnes contraceptées par méthode thermique
- √ 17% de contre-indication à la méthode thermique
- √ 13% en cours (consultation trop précoce pour conclure)
- √ 8.5% de demandes de vasectomie d'emblée ou après information sur la contraception thermique
- √ 2 % d'échec de la méthode thermique (spermogramme non contracepté ne permettant pas d'arrêter une autre contraception).

9. LES ACTIONS COLLECTIVES D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Nous réalisons chaque année de nombreuses actions d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Ces actions peuvent prendre différentes formes : séances collectives de discussion et d'information en milieu scolaire ou structure socio-culturelle et d'insertion, stands d'information ou de prévention, conférences, tables-rondes, ou encore visites des locaux du Planning Familial.

Ces actions sont, pour la grande majorité, réalisées à la demande des structures institutionnelles et associatives partenaires du territoire. Certains projets sont issus de partenariats de longs termes, tandis que d'autres constituent de nouveaux partenariats. Chaque action constitue une réelle opportunité pour atteindre des publics qui ne fréquentent pas ou peu le dispositif des CPEF-EVARS et pour réaliser un travail éducatif qui, au-delà de la sexualité, englobe la prévention des comportements sexistes et LGBTphobes.

L'année 2021, comme l'année 2020, a été impactée par la crise sanitaire. La rentrée 2021 a marqué une reprise progressive des interventions auprès de publics qui, pour beaucoup, n'avaient pas eu d'intervention sur ces thématiques ces deux dernières années scolaires, et la reprise de projets qui avaient été suspendus depuis le début de la crise sanitaire.

L'année 2021 a également été marquée par le renforcement de l'équipe d'intervention extérieure à partir de septembre/octobre grâce à l'obtention de nouveaux financements. Ce renforcement a permis de réaliser plus d'interventions durant la fin d'année.

Ce pôle d'activité pourrait cependant être beaucoup plus important au regard des nombreuses demandes qui nous sont adressées et que nous ne pouvons pas prendre en charge, du fait du manque de moyens.

Sont ici uniquement prises en compte les séances collectives réalisées sur le territoire de Villeurbanne et du Grand Lyon en dehors du programme Handicap et Alors (voir chapitre 3) et du Dispositif dans les territoires ruraux des Monts et Vallons du Lyonnais (voir chapitre 2).

En 2021, le Planning Familial du Rhône a réalisé **94** actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès de **1674** personnes à Villeurbanne et sur le territoire du Grand Lyon.

9.1 DANS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'équipe d'animation salariée qui intervient sur Villeurbanne et le territoire du Grand Lyon réalise une grande partie de ses interventions collectives en milieu scolaire, et plus particulièrement en collège et lycées. Les objectifs de ces interventions sont de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun e en matière de vie affective et sexuelle (voir 9.4).

L'année 2021 a été marquée par la reprise de partenariats de long terme et par des rencontres avec de nouvelles équipes pédagogiques. C'est le cas du Lycée Magenta, où les actions ponctuelles passées se structurent dans la mise en place d'un nouveau partenariat pour l'année scolaire 2021-2022.

Type de structure	Nom et lieu de la structure		Nombre de séances	Nombre de participant·e·s	Femmes	Hommes	Autres
	Collège Louis Jouvet	Villeurbanne	25	312	165	135	12
	Collège Jean Jaurès	Villeurbanne	14	144	76	65	3
Callènas	Collège Jacques Duclos	Vaulx-en -Velin	8	86	39	47	-
Collèges	Collège du Tonkin	Villeurbanne	6	62	37	23	2
	Collège Mère Teresa	Villeurbanne	2	12	7	5	
	Sous-total		56	616	324	275	17

Type de structure	Nom et lieu de la structure		Nombre de séances	Nombre de participant·e·s	Femmes	Hommes	Autres
Lycées professionnels	Lycée Marie Curie	Villeurbanne	18	180	129	49	2
	Lycée Magenta	Villeurbanne	2	48	41	7	-
	Sous-total		20	228	170	56	2
Total collèges et lycées		76	833	494	320	19	

9.2 DANS LES STRUCTURES SOCIO-ÉDUCATIVES, SOCIO-CULTURELLES ET D'INSERTION

L'équipe d'animation salariée mène également des animations dans des structures partenaires du territoire. Cette année a vu la reprise des « Petits Déjeuners Santé » en partenariat avec le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes) et la mission locale et des actions de prévention au BIJ (Bureau Information Jeunesse) de Villeurbanne.

Un nouveau partenariat a également pu être mis en place avec le Centre Social et Culturel Charpennes-Tonkin, à deux pas du Centre!

Type d'initiative	ve Lieu Type de public de la structure		Nbre de séances	Nombre de participant·e·s	
Centre Social et Culturel Charpennes Tonkin	Villeurbanne	Jeunes	2	37	
« Petit dej santé » avec le PAEJ et la Mission locale	Villeurbanne	Jeunes adultes en recherche d'emploi 18-26 ans	3	35	
BIJ	Villeurbanne	Jeunes	2	18	
	TOTAL		7	90	

Focus sur les séances auprès des jeunes accueilli-e-s au Centre Social et Culturel Charpennes-Tonkin

Le Planning est intervenu au Centre Social et Culturel Charpennes-Tonkin pendant les vacances scolaires de la Toussaint auprès de **groupes de jeunes de 10-13 ans et 14-17 ans**. Ce fut l'occasion d'ouvrir un espace de discussion autour des relations filles-garçons, des usages des réseaux sociaux, et de permettre d'identifier le Planning Familial comme lieu ressource, et de proximité! à deux pas du Centre Social et du Collège du Tonkin où certain·e·s jeunes sont scolarisé·e·s. Ce projet a en effet permis de revoir certain·e·s jeunes déjà rencontré·e·s au sein du collège du Tonkin, ou que le Planning sera amené à retrouver lors des « Rencontres du Tonkin » au printemps 2022.

Ce projet a également été l'occasion de **renforcer le lien avec le Centre social et culturel** qui joue un rôle important auprès des jeunes du quartier. Le Centre Charpennes-Tonkin est aussi une structure intervenante aux « Rencontres du Tonkin ». Cet événement annuel organisé par la Ville de Villeurbanne a pour but de faire connaître les ressources du territoire pour les jeunes du quartier (CM2 et collégien-ne-s du collège du Tonkin) et leurs proches. Il devrait reprendre en mai 2022 après deux ans d'arrêt! Vivement le printemps ©

Petit aperçu des questions/affirmations qui ont alimenté les discussions / débats : d'accord ? Pas d'accord ?

« C'est plus facile d'être entre garçons / entre filles ».

« J'ai une amoureuse, elle est jalouse et me dit de supprimer mes amies filles de mes réseaux sociaux. C'est normal. »

« Un garçon demande à une fille de sa classe : « je peux t'ajouter sur snap ? Elle lui dit : « t'es fou toi ! » et rigole : elle est... d'accord / pas d'accord / on ne sait pas si elle est d'accord ou pas »

9.3 DANS LE CADRE D'INITIATIVES DE SENSIBILISATION

Les interventions d'éducation à la vie affective et sexuelle par l'équipe salariée sont complétées par des actions dites de « sensibilisation », réalisées par les administratrices de l'association, des militant-e-s ou des salariées. Ces actions, souvent à destination du grand public, peuvent prendre différentes formes : stands d'information, de prévention, conférences, tables-rondes, visites du centre...

Elles ont pour point commun l'objectif de faire connaître le Planning Familial et, plus généralement, les services de santé sexuelle du territoire, ainsi que d'apporter un premier niveau d'information aux personnes, sur des thématiques variées : santé sexuelle, prévention des risques (voir 9.6), militantisme féministe, histoire des luttes féministes locales, approches d'éducation à la vie affective et sexuelle...

Type d'initiatives			Nombre de séances	Nombre de participant- e-s
	Biennale des associations de Villeurbanne	Tout public	1	33
	Forum des associations féministes dans le cadre du festival « Du MLF à aujourd'hui : 50 ans de lutte des femmes »	Tout public	1	50
Stands d'information et de	Brunch de rentrée SuperFéministe	Tout public	1	40
prévention	Soirée vente aux enchères au Live Station	Tout public	1	45
	Bus Info Santé à la Doua Etudiant-e-s		1	390
	Stand de réduction des risques en milieu festif à l'INSA	Etudiant-e-s	1	30
	Sensibilisation à la mairie de Lyon 1	Elu-e-s	1	8
Conférences, tables-rondes	« Journées d'études sur les Plannings Familiaux » du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes Université Grenoble- Alpes	Tout public	2	50
	Soirée Clitorize au Rize, à Tout pub		1	40
	Conférence autour de l'ouvrage « Notre Corps Nous- mêmes » à la BM de la Part-Dieu	Tout public	1	50
Visites du centre	Avenir Santé		1	4
	12	740		

ILLUSTRATIONS DE QUELQUES ACTIONS



Conférence à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu autour de l'ouvrage « Notre Corps, Nous-Mêmes », avec Naïké Desquesnes, co-autrice de la nouvelle édition de l'ouvrage historique et Valérie Radix pour le PF69.



Bus Info Santé auprès des étudiant-e-s du campus de la Doua pour les informer sur leurs droits en terme de santé : Services de Santé Universitaire, dispositifs pour la santé mentale, sexuelle, ...



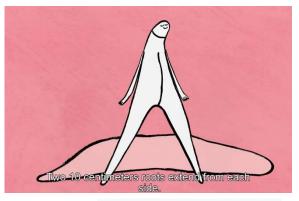
Forum des associations et structures féministes de Lyon, dans le cadre du festival « Du MLF à aujourd'hui : 50 ans de lutte des femmes »



Stand à la biennale des associations de Villeurbanne

Focus sur ... la soirée ClitoRize au Rize, à Villeurbanne

Le Planning 69 était présent à la soirée sur l'éducation à la sexualité organisée par le Rize à Villeurbanne. L'occasion de présenter des ressources (centre de documentation, vie associative, brochures informatives et militantes...) et de participer à une table-ronde sur l'éducation à la sexualité aux côté d'Ovidie (réalisatrice, autrice) et des sociologues Yaëlle Amsellem-Mainguy et Philippe Liotard.



Court métrage d'animation - Le clitoris © Lori Malépart-Traversy 2016

9.1 DES MÉTHODOLOGIES ET DES OUTILS D'ANIMATION VARIÉS SELON LES PUBLICS ET LES OBJECTIFS DES SÉANCES

Chaque intervention est adaptée au public rencontré (âge, type de handicap, maitrise de la langue, contexte d'intervention, mixité/non-mixité...), avec pour point commun l'objectif de favoriser le bien-être et le libre choix de chacun·e en matière de vie affective et sexuelle. Concrètement, il s'agit de :

- permettre d'ouvrir un espace positif de discussion, de pensée et de partage de connaissances autour de la vie affective et de la sexualité,
- permettre aux personnes d'acquérir des connaissances sur la vie affective et la sexualité, les moyens de réduire les risques liés à la sexualité et les droits dont elles disposent dans ce domaine (contraception, IVG, recours en cas de violences, etc.).
- permettre d'identifier des sources d'informations fiables et lieux ressources en matière de vie affective et sexuelle.

Nous favorisons lors de nos interventions une approche des aspects affectifs et relationnels de la sexualité et un travail sur les représentations sociales des rapports de genre hommes/femmes.

Le contenu des séances est pour autant beaucoup déterminé par les questions et intérêts des personnes rencontrées. Nous utilisons en effet des méthodes d'animation qui utilisent pour point de départ les connaissances, questions et centres d'intérêt des personnes rencontrées.

Parmi les outils utilisés, le « Jeu de la ligne », le photolangage « Agir pour un monde non sexiste », et l'outil « *Ado sexo quelles infos* », constituent des supports intéressants pour impulser une discussion et une réflexion collective au sein des groupes, en permettant d'aborder une palette de thématiques large. Nous amenons également en intervention de nombreuses illustrations et objets de démonstration, qui permettent de rendre les discussions plus concrètes et souvent de susciter de nouvelles discussions (« mallette contraception », clito 3D, protections périodiques, digues...).

Le travail d'auto-évaluation (voir prochaine section) a permis de compléter certains outils, notamment l'outil Ado-Sexo qui a été retravaillé pour permettre d'aborder de nouvelles thématiques (« une fois qu'on a dit oui, on ne peut pas changer d'avis », « on peut envoyer des photos de soi nu·e », « on peut apprendre à faire l'amour en regardant du porno », « il faut être mince pour être belle/beau »,...), mais aussi d'approcher les thèmes de façon plus inclusive (écriture inclusive, diversification des personnes représentées...). Toutes les nouvelles cartes utilisées depuis cette année ont beaucoup de succès pendant les séances!

Une présentation des structures et dispositifs « ressources » dans le domaine des questions liées à la sexualité est toujours réalisée afin de faciliter leur repérage.

Nous proposons également des visites du centre, pour faire repérer les lieux.

Nous poursuivons continuellement le travail de réflexion autour de nos cadres d'interventions et méthodes d'animation. Le travail d'auto-évaluation présenté ci-dessous ouvre encore de nouvelles perspectives pour poursuivre la réflexion !

9.5 EVALUATION DES SÉANCES D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE. RELATIONNELLE ET SEXUELLE

Chaque année, ce sont plus de 2 500 jeunes rencontré·e·s par l'équipe d'interventions extérieures du Planning Familial du Rhône en milieu scolaire pour des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, que ce soit par l'équipe d'intervention extérieure de Villeurbanne, ou l'équipe du DRSSA (dont les activités sont présentées au prochain chapitre).

Les années 2020 et 2021 ont été l'occasion de mener un travail d'auto-évaluation de ces séances, avec l'objectif de répondre à deux questions : Est-ce que les séances répondent aux besoins des jeunes ? Est-ce que notre activité telle que nous la déployons permet d'atteindre les objectifs que l'on s'est fixés ?

Ce travail a été réalisé par un comité d'évaluation composé de membres salariées du Planning Familial 69 et de professionnel·les éducatif·ves partenaires, accompagné par l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et l'Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé (IREPS) Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette démarche nous permet de répondre aux questionnements internes et d'envisager des pistes d'amélioration de nos séances. Elle constitue également une nouvelle source de données probantes sur le sujet, qui, nous l'espérons, pourra contribuer à d'autres études sur le sujet!

La page suivante présente la synthèse des résultats de l'évaluation. L'évaluation complète est accesible au centre de documentation.



Résultats de l'évaluation

L'évaluation menée a permis de confirmer la pertinence et la qualité des contenus et formats proposés en intervention auprès des jeunes. Elle a également permis d'identifier des axes d'amélioration qui serons travaillés à court, moyen et long terme.

De bonnes pratiques à formaliser et valoriser

Les contenus informatifs amenés par les intervenantes du PF69 répondent bien à une partie des nombreux besoins des jeunes en matière d'information sur la vie affective et sexuelle, en s'adaptant à chaque groupe.

82% des jeunes ont trouvé les informations utiles

92% d'entre elles-eux ont trouvé que les échanges étaient intéressants

Le cadre instauré et la posture d'écoute et de non jugement des intervenantes permettent de créer un espace propice à des échanges libres et respectueux.



82% des jeunes interrogés se sentent à l'aise pour écouter l'intervenante durant la séance, et **78%** pour s'exprimer devant le groupe.

Le statut des intervenantes en tant que personnes extérieures répond au besoin des jeunes d'avoir des espaces de discussion hors de leur quotidien.



Les besoins et attentes des jeunes

L'évaluation a permis d'identifier et confirmer certains besoins :

- Besoin d'information sur la vie affective et sexuelle
- Besoin d'espaces d'échanges, d'écoute et de partage de connaissances autour de la vie affective et de la sexualité, dans un climat respectueux et sans jugement.
- Besoin d'espaces d'expression auprès d'adultes de confiance sur leurs questionnements et/ou leur malêtre.
- Des besoins variés en terme de contenu et de formats, qui nécessitent de partir des questionnements de chaque groupe pour être au plus près de leurs besoins spécifiques.
- Des besoins importants

30% des jeunes sondés auraient souhaité que les séances durent plus longtemps.

Les séances permettent le développement des compétences psychosociales des jeunes : capacité à avoir conscience de soi, à avoir de l'empathie pour les autres ou encore à avoir une pensée critique.

Identification de pistes d'amélioration pour être au plus près des besoins des jeunes, et répondre aux objectifs fixés en interne au Planning Familial du Rhône

- Varier les modes d'expression et d'organisation des séances afin de permettre la participation et l'expression des besoins de tou•te•s, notamment des filles et des plus jeunes qui se sentent moins à l'aise dans l'expression devant le groupe.
- Formaliser et varier les méthodes pédagogiques afin de s'adapter à la diversité des besoins en termes d'apprentissages et ainsi renforcer l'appropriation des ressources. Travailler notamment à une meilleure appropriation des lieux et personnes ressources.
- Veiller à intégrer les besoins des jeunes non traités en termes de contenus thématiques (ex : alcool et drogues), notamment en faisant du lien avec les autres actions de prévention existant sur ces champs.
- Consolider les relations partenariales afin de créer des conditions organisationnelles les plus propices pour les jeunes, les professionnel·le·s des établissements et les intervenantes.

96 TENUE DE STANDS DE RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

Le Planning Familial propose depuis plusieurs années à ses militant-e-s de participer à la tenue de stands de réduction des risques (RDR) en milieu festif. C'est dans cette optique qu'avait été mise en place la formation bénévole : « tenir un stand de réduction des risques en milieu festif » (voir chapitre 4, section 2.1 dédiée aux formations des bénévoles).

Un « Réseau RDR »

Grâce à l'initiative de salariées et militantes du CA, il a été créé cette année un « réseau RDR » qui formalise le **réseau de** personnes formées au Planning et qui souhaitent pouvoir être sollicité-e-s pour tenir des stands.

Ce réseau est aujourd'hui sous forme de liste mail et constitué de **22 personnes volontaires formées** à la tenue de stands de réduction des risques en milieu festif.

Ce réseau a pour objectifs :

- A court terme, de mobiliser plus facilement un groupe lorsque nous avons des sollicitations pour des stands en milieu festif.
- A moyen terme, selon la motivation et la disponibilité des militant-e-s, de constituer un groupe d'auto-formation sur la tenue de stands, où les personnes se sentent en capacité d'être à l'initiative et d'organiser des stands en autonomie.

Retour sur le stand de RDR du 25 novembre 2021

Un 1^{er} stand de réduction des risques en milieu festif, tenu par des nouvelles membres du « réseau RDR », a eu lieu le 25 novembre à la K-Fêt de l'INSA Lyon sur le Campus de la Doua. Une belle occasion de poursuivre la formation par la pratique!



CHAPITRE 2: DISPOSITIF RESSOURCES SANTÉ SEXUALITÉ ADOS MONTS ET VALLONS DU LYONNAIS



CHAPITRE 2 : LE DISPOSITIF RESSOURCES SANTÉ SEXUALITÉ ADO

Le Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s (DRSSA) se décline en 3 axes d'activités complémentaires : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination.

Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent-e-s de deux communautés de communes de l'Ouest lyonnais à mener leur vie affective de manière responsable, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.

Le dispositif existe dans sa forme actuelle **depuis 15 ans** et évolue chaque année pour s'adapter aux besoins repérés, en concertation avec nos partenaires et nos financeurs.

L'année 2021 a bien-sûr été une année particulière en raison de la crise sanitaire. Le contexte ne nous a pas permis de réaliser autant d'actions que prévu et a demandé des adaptations très régulières des formats et programmes d'actions. Cependant, les actions ont été moins impactées qu'en 2020 où elles avaient dû être complètement suspendues pendant le confinement de mars à mai.

L'année 2021 a vu le départ de 2 salariées du dispositif qui ont pu être remplacées en octobre par **2 nouvelles personnes**. Une attention particulière a été apportée au tuilage et à la construction de l'équipe.

Le DRSSA a pu avoir 1503 contacts avec des jeunes de 12 à 25 ans.



1 LES SÉANCES COLLECTIVES

En 2021, le PF du Rhône a réalisé 127 séances d'animation collectives qui ont bénéficié à 1357 jeunes.

Les séances ont pu se dérouler lors des périodes de l'année où les contraintes sanitaires le permettaient. Pendant les périodes les plus critiques en termes de circulation du Covid 19, le nombre de séances animées par semaine par une même salariée a été limité, afin de restreindre le nombre d'établissement différents visités et de réduire les risques pour l'équipe comme pour les jeunes et professionnel-le-s rencontré-e-s.

Un important travail de programmation a été fait pour pouvoir voir au moins une fois dans l'année chaque classe avec laquelle une action était envisagée, certaines classes qui auraient dû être vues 2 fois ne l'ont donc été qu'une seule fois.



11 RÉPARTITION DES SÉANCES PAR TYPE DE STRUCTURE

- Les établissements d'enseignement professionnel : 109 séances concernant 995 jeunes, dont 616 garçons, 352 filles et 27 personnes se reconnaissant dans la catégorie « autre genre⁶ », reflet des formations à dominante masculine dispensées dans ces établissements (mécanique, bâtiment, espaces verts ...).
 Ces séances ont été animées :
 - à la MFR de St Laurent de Chamousset.
 - à la MFR des Charmattes à St Martin-en-Haut,
 - à la MFR de l'Ouest Lyonnais à Ste Consorce,
 - à la MFR de la Palma à L'Arbresle,
 - à la MFR du Val de Coise à St Symphorien-sur-Coise,
 - au lycée professionnel privé Jean Monnet à St Symphorien-sur-Coise.
- Les établissements d'enseignement général : 12 séances concernant 118 jeunes, dont 54 garçons, 60 filles et 4 personnes se reconnaissant dans la catégorie « autre genre ». Ces séances ont été animées au collège du Petit Pont à St Martin- en- Haut.
- Les structures socio-culturelles et socio-éducatives: 6 actions concernant 244 jeunes, dont 124 garçons/hommes et 120 filles/femmes. Ces séances ont été animées dans 4 structures.
- Les manifestations publiques: le Planning Familial a participé à plusieurs initiatives publiques organisées avec les acteurs locaux (forums des associations et soirée théâtre parents/ados sur les conduites à risques).



12 DÉROULEMENT DES SÉANCES COLLECTIVES D'ÉDUCATION A LA SEXUALITÉ

Le nombre de séances d'animation collective varie d'un établissement à l'autre. Il est en général de 2 séances par niveau pour les classes d'orientation, ainsi que pour la première année de CAP et BAC professionnel. Une séance supplémentaire notamment pour les classes d'orientation peut être proposée en fonction des besoins repérés par la conseillère/animatrice ou l'équipe éducative de l'établissement. Les 2^{ièmes} années de CAP et BAC professionnel bénéficient généralement d'une séance.

Les séances sont planifiées et organisées en lien avec un formateur ou une formatrice de l'établissement ou l'équipe de direction. Un échange systématique a lieu avant chaque séance avec le formateur ou la formatrice référent-e de la classe pour savoir comment vont les élèves.

Les séances en collège se font en co-animation avec un personnel formé de l'éducation nationale.

Les classes sont presque systématiquement dédoublées pour faciliter les échanges. Le cadre des séances (respect, écoute, confidentialité et liberté de parole) est rappelé en début de séance.

Selon les niveaux et les préoccupations des jeunes, différentes thématiques sont abordées :

- présentation du Planning Familial et de ses missions ainsi que des autres CPEF et autres lieux ou dispositifs ressources,
- le respect de soi et de l'autre, des différences,
- les émotions : les repérer pour mieux les gérer, l'estime de soi,

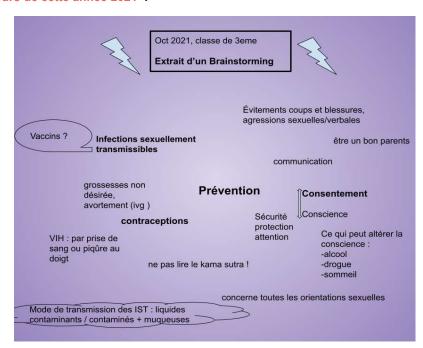
⁶ Nous avons modifié nos outils de recueil de données pour permettre aux personnes ne se reconnaissant pas dans les catégories « fille » et « garçon » de pouvoir choisir une autre catégorie. Cela peut concerner les personnes non-binaires, les personnes trans*, les personnes asexuelles... Ce changement est en lien avec une réflexion associative sur l'inclusivité de nos outils et pratiques à toutes les identités de genre, confortée par la présence plus marquée de cette thématique dans les séances collectives et dans les permanences individuelles.

- la construction de son identité, notamment liée au genre,
- le rapport au corps, l'influence des images véhiculées, les stéréotypes,
- la connaissance de son corps, l'anatomie, la reproduction, la contraception,
- la grossesse désirée ou non, l'avortement,
- la relation à l'autre, la relation aux adultes, les relations filles-garçons, les relations avec les parents,
- la relation amoureuse, les sentiments,
- la sexualité (le désir, le plaisir),
- le consentement,
- les images et les représentations de la sexualité, la pornographie,
- les IST/SIDA et le dépistage,
- l'identité de genre et l'orientation sexuelle,
- les violences intra-familiales, conjugales, sexuelles et le cadre légal,
- les droits en matière de vie affective et sexuelle,
- les discriminations (sexisme, homophobie), les inégalités de genre.

Plusieurs outils ou techniques d'animation permettent d'échanger avec les jeunes. Leur utilisation varie en fonction du niveau de classe, des thématiques abordées et de la progression des séances. Par exemple, les cartes humoristiques "*Adosexo : quelles infos*?", très appréciées des élèves, permettent de balayer la plupart des thématiques énumérées ci-dessus et permettent que les thématiques abordées soient choisies par les élèves. D'ailleurs, les cartes que nous avions modifiées ou inventées en 2020 (sur la pornographie, les nudes, la grossophobie) sont très souvent choisies.

Voici la liste des autres outils utilisés au cours de cette année 2021 :

- → Mallette contraception et planches anatomiques (débat à partir des représentations inspirées par les différents moyens de contraception et de réduction des risques)
- → « Brainstormings » autour de terme tel que "prévention", "vie affective, relationnelle et sexuelle".
- → Jeu des affirmations ou jeu de la ligne (déplacements physiques)
- → Technique de delphe (outils de réflexion collective pour définir ensemble ce qu'est par exemple, une sexualité responsable)
- → La « cocotte du consentement », adaptée par notre équipe
- → Jeu « X regards sur le porno »

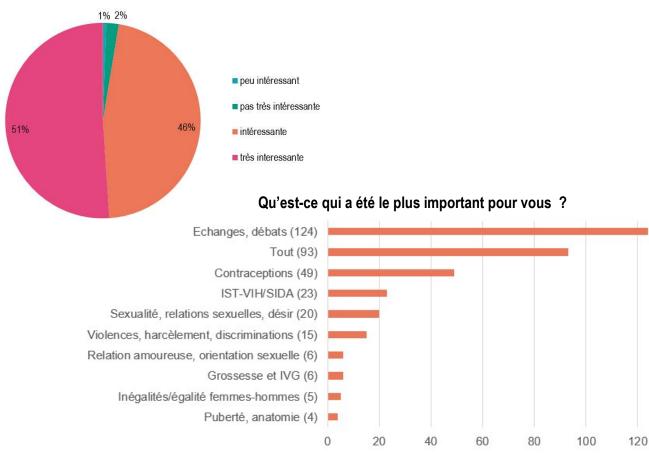


Les séances collectives sont des **espaces d'échange et de pensée critique** qui invitent les jeunes à se poser des questions et à aller au-delà de certaines représentations notamment sexistes et/ou homophobes. De tels espaces d'échange sont rares pour les jeunes rencontré-e-s. Ce sont également des espaces d'éducation à l'image, en lien avec la question du rapport au corps et de l'estime de soi.

En plus des questionnaires d'évaluation (voir synthèse ci-dessous), nous avons fréquemment des **retours oraux positifs des jeunes en fin de séance**. C'est le cas notamment de la part de jeunes marginalisé-e-s dans leur établissement, par exemple en raison de leur apparence et/ou de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre, dont certain-e-s expriment que ces séances contribuent à rompre leur isolement. Les équipes éducatives témoignent également d'évolutions bénéfiques dans les comportements des jeunes vis-à-vis de ceux-celles qui sont le plus marginalisé-e-s.

1.3 QU'EN PENSENT LES JEUNES RENCONTRÉ-E-S ? SYNTHÈSE DES QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION DES SÉANCES COLLECTIVES EN MFR

Intérêt pour les séances





2 LES PERMANENCES D'ÉCOUTE INDIVIDUELLE

Sur l'année 2021, le PF du Rhône a tenu 75 permanences et 146 entretiens individuels ont été réalisés.

Les permanences ont pu reprendre sur un rythme normal sur l'année 2021. Toutefois, nous avons pu remarquer une baisse de la fréquence de ces dernières, surement dû au fait de notre moindre présence sur le territoire du aux différents confinement et couvre-feu.

Je peux aller à un entretien d'écoute et d'information gratuit et confidentiel, seul-e ou en petit groupe, pour parler de sexualité, consentement, relations amoureuses, orientation sexuelle, avortement, contraception, IST, identité de genre, violences, discriminations, grossesse..

Je peux venir chercher des préservatifs gratuitement.

Nous remarquons que cette baisse de la fréquentation est d'autant plus nette et visible dans les structures extra scolaires. En effet, les permanences tenues directement au sein des établissements scolaires restent bien fréquentées. En revanche, les lieux où nous pourrions recevoir des jeunes non scolarisés, ou des jeunes adultes se voient de moins en moins repérés et donc de moins en moins fréquentés.

Nous pouvons également préciser que ce travail de face-à-face est complété par la **possibilité offerte aux jeunes d'échanger téléphoniquement** et **numériquement** avec les conseillères et animatrice du dispositif, que ce soit par un appel, un texto ou un échange de mails, pour s'adapter aux usages des jeunes. Ce mode d'échange est particulièrement utile, pour maintenir le lien suite à une rencontre ou aussi pour des jeunes qui ne peuvent pas se déplacer.

Nous maintenons toujours notre constat de **faibles possibilités de relais en cas de situations particulièrement difficiles** pour certain-e-s jeunes. En effet, nous recevons des jeunes cumulant diverses problématiques sociales, familiales, économiques lors des entretiens. Certain-e-s peuvent être en situation de grande détresse, parfois en lien avec des violences vécues. L'absence de personnel médico-social au sein des MFR et le faible nombre de relais locaux (ou les délais de prise en charge comme dans les CMP par exemple) font que l'équipe du DRSSA est parfois la seule ressource mobilisable rapidement.

L'absence de travailleurs sociaux dans les MFR, qui s'ajoute aux problématiques de mobilité et de confidentialité, rend également difficile pour les jeunes, l'accès aux dispositifs de protection de l'enfance. C'est donc parfois l'équipe du DRSSA qui fait le relais avec les partenaires de la Maison du Rhône, cette démarche pouvant donner lieu à la réalisation d'informations préoccupantes.

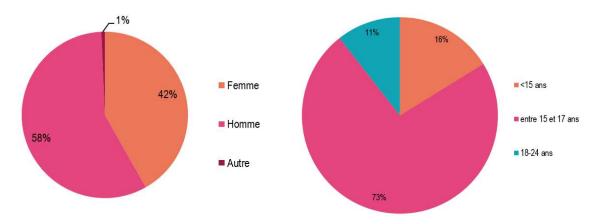
21 IFS PFRMANFNCFS

- Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCML)
- Permanence hebdomadaire à la MFR de St Laurent-de-Chamousset
- Permanence hebdomadaire à la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)
- Permanence bi-mensuelle à la MFR des Charmattes
- Entretien ou permanence à la demande (mobilisée 3 fois en 2021)
- Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL)
- Permanence hebdomadaire à la MFR de l'Ouest Lyonnais à Ste Consorce
- Entretien ou permanence à la demande (mobilisée 7 fois en 2021)

22 PUBLIC ACCUEILLI ET DEMANDES DES JEUNES (196 ENTRETIENS)

Répartition en fonction du genre

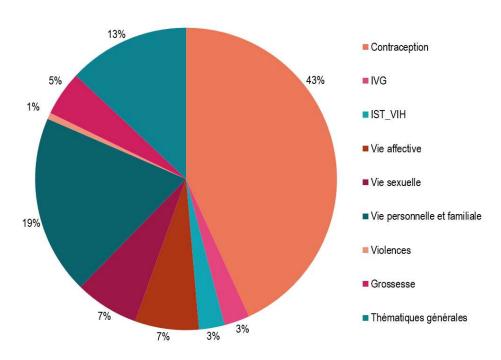
Répartition en fonction de l'âge



Comme les années précédentes, le nombre de garçons accueillis dans le cadre de ces permanences est supérieur au nombre de filles car les établissements où nous animons des permanences proposent des fillères très masculinisées.

89 % des jeunes reçu·e·s en 2021 sont âgé-e-s de moins de 18 ans.

Objets des demandes d'informations



La première demande recensée est la question de la contraception. Cela montre que les entretiens individuels répondent à un vrai besoin des jeunes en matière d'information et d'échange autour de la maîtrise de la fécondité, et ce, de manière complémentaire aux séances collectives animées par ailleurs. La grande majorité des jeunes qui fréquentent nos permanences peuvent en effet difficilement se rendre en toute confidentialité dans les Centres de Planification des agglomérations lyonnaises et stéphanoises, soit parce qu'ils/elles sont internes pour une grande majorité, soit parce qu'ils/elles n'ont pas de moyens de transport.

La question des violences est peu représentée en motif initial mais elle apparaît souvent dans un deuxième temps au fil de l'entretien.

La catégorie "thématiques générales" regroupe les entretiens liés au **corps** (questions d'anatomie / physiologie), les questions liées à l'égalité filles-garçons, aux **stéréotypes** et les questions générales sur la santé sexuelle.

3. LA COORDINATION DU DISPOSITIF, LA FORMATION ET LE TRAVAIL EN RÉSEAU

En 2021, la coordination du Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s et le travail en réseau a nécessité 146 réunions.

Travail avec les professionnel-le-s du territoire

L'équipe du DRSSA est dans <u>un lien permanent avec les professionnel-le-s</u> du territoire, soit autour de situations de jeunes avec des orientations et des concertations, soit lors de rencontres de présentation mutuelle.

6 rencontres partenariales ont eu lieu en 2021 (en dehors des réunions de préparation/bilan des actions), par exemple avec des professionnel-le-s (nouveaux / nouvelles professionnel-le-s des MJC ou centre social notamment) ou des structures (compagnie de théâtre proposant des actions communes, association SAB 69 (solidarié anorexie - boulimie) Un travail spécifique de présentation de la nouvelle équipe a été nécessaire pour créer du lien avec les partenaires du dispositif.

Travail avec les institutions

Les **comités de pilotage** du dispositif, qui permettent de partager le bilan et les perspectives avec les partenaires des deux principaux territoires de l'action, ont enfin pu avoir lieu cette année. Nous avons donc pu mener un comité de pilotage avec nos partenaires de la CCML et un autre avec nos partenaires de la CCVL. Ces temps ont été riches en échanges, constats partagés, retours et besoins repérés entre tous les partenaires qui étaient autour de ces tables. Ces deux moments ont pu valider que nos actions étaient nécessaires, et nous avons pu renouer des liens avec des professionnel.les que nous avions moins vu à cause de la crise sanitaire. Nous avons également pu échanger autour de la question de l'itinérance et des meilleurs formats d'actions pour aller à la rencontre des jeunes sur ces deux territoires.

Participation au comité de pilotage du KIJ (kiosque info jeunesse) de Vaugneray : Sur 2021, l'équipe du DRSSA a poursuivi sa participation au comité de pilotage du KIJ de Vaugneray. Le projet du KIJ répond à de multiples besoins des jeunes du territoire, et cet espace permet une meilleure interconnaissance et collaboration des actrices et acteurs jeunesse.

Changement d'équipe

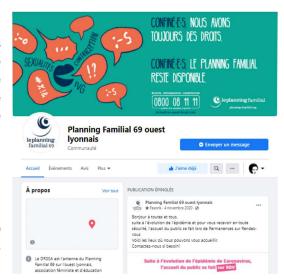
L'année 2021 annonce un changement d'équipe au sein du DRSSA. 2 des salariées en poste sur le dispositif ont quitté le Planning Familial suite à un changement de région. Cela a donné lieu à 2 nouvelles embauches à l'automne 2021 et à un important travail de transmission et de présentation de la nouvelle équipe aux partenaires.

Communication

La page Facebook du dispositif est utilisée pour annoncer les permanences, qui sont relayées par les MFR ou structures où elles se tiennent. En dehors des jeunes qui sont déjà abonné.e.s aux pages de leur établissement ou des structures socio-éducatives, ce n'est pas le réseau social le mieux adapté pour visibiliser l'information de l'existence et la tenue de ces permanences à ce public jeune.

Depuis le mois d'octobre 2021 la page facebook a été mise en standby, en attendant l'aboutissement d'une réflexion plus globale pour être au plus près des jeunes et de leurs besoins.

Nos contacts apparaissent également dans les plaquettes et sites web des Communautés de communes, MSAP, MJC, EJ, MPT, dans les lettres mensuelles des communes où nous intervenons régulièrement.



Le passage dans certaines classes pour présenter le dispositif en début d'année, la présence en réunion de rentrée dans certaines MFR, l'utilisation du kakémono pour annoncer les permanences et la présence dans la presse locale sont des outils de communication complémentaires.

En lien avec la nouvelle chargée de communication du planning familial 69 le DRSSA a actualisé sa communication web pour signaler les deux nouvelles salariées du dispositif et la continuité de nos actions!

CHAPITRE 3: PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS? »



CHAPITRE 3: LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS? »

1. LE PROGRAMME « HANDICAP ET ALORS ? », UN PROGRAMME NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DES PERSONNES

Le Planning Familial est engagé depuis plusieurs années désormais, avec son programme national "Handicap et alors ?", à créer les conditions qui favorisent l'accès aux droits sexuels pour les personnes en situation de handicap et la promotion de l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge.

C'est un programme systémique en 4 axes interdépendants qui permet une prise en compte des besoins des personnes.



Il vise à :

- Favoriser l'expression et l'auto-détermination des personnes en situation de handicap en leur donnant des informations adaptées.
- Sortir de l'isolement, se confronter avec des pairs.
- Animer des groupes d'échange avec les parents/aidants pour qu'ils et elles puissent déposer leur questionnement dans un espace non-jugeant.
- Soutenir, former et outiller les professionnel-le-s pour qu'ils et elles puissent répondre de façon adaptée et satisfaisante aux personnes.
- Travailler avec l'institution sur le projet d'établissement, le règlement intérieur, les lois, le cadre.

Notre travail est porté par une réflexion collective au sein de l'association qui se nourrit constamment de la rencontre avec les personnes concernées.

Cela nous amène à être dépositaires des violences sexistes et sexuelles, de couple mais aussi institutionnelles et familiales.

Pour le Planning Familial, l'éducation à la sexualité est le point d'ancrage de toutes les thématiques liées à la santé sexuelle. Sans information objective sur le corps, l'anatomie et la physiologie des organes sexuels, le plaisir, la procréation, la contraception, l'avortement, les IST, l'orientation sexuelle, les violences, il n'y a pas de choix éclairés!

C'est ce que préconise la loi en cas de prescription de contraception, d'interruption de grossesse, et surtout de contraception définitive depuis 2001.

Etre en mesure de faire ses choix en toute conscience constitue la clé vers l'auto-détermination et l'autonomie. Cela nécessite un accompagnement personnalisé en tenant compte du développement psycho-affectif de chacun-e.

En 2021, nous sommes intervenues auprès de 14 Etablissements et Services Médico-Sociaux (ESMS) mais des contacts ont été pris avec d'autres structures pour de futurs partenariats.

Notre équipe a pu avoir 553 contacts avec des personnes en situation de handicap ou leur entourage.

Partenaires en 2021

- CAJ Le Tremplin ALGED ST GENIS LAVAL
- ESAT MYRIADE OVE VAULX-EN-VELIN
- FAM Les Passerelles de la Dombes ORSAC TRAMOYES (01)
- FH Malval ODYNEO VAULX-EN-VELIN

- FV La Villa St Raphaël La Maison Des Aveugles LYON 5ème
- IME JJ Rousseau OVE VENISSIEUX
- IME Aline Renard Fondation OVE RILLIEUX-LA-PAPE
- IME Yves Farge Fondation OVEO VILLEURBANNE
- LADAPT ESAT Hors-murs 69
- Maison de Santé ST SYMPHORIEN-SUR-COISE
- SAAAS les PEP69 VILLEURBANNE
- SAJ APAHJ MEXIMIEUX (01)
- SESSAD Marie Curie Fondation OVE VILLEURBANNE
- SESSAD pro LYON 8ème

Glossaire:

CAJ: Centre d'Accueil de Jour

ESAT: Etablissement et Service d'Aide par le Travail

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé FH : Foyer d'Hébergement

FV: Foyer de Vie

IME: Institut Médico-éducatif

SAAAS: Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

SAJ: Service d'Accueil de Jour

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile



2 AXE 1: EN DIRECTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2021, nous avons réalisé 51 séances collectives auprès de 263 personnes (142 hommes, 120 femmes, 1 personne se reconnaissant dans la catégorie « autre genre ») et 103 entretiens individuels.

Des temps collectifs et individuels permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et d'échange et d'établir un climat de confiance pour aborder, en mixité ou en non-mixité, les questions de vie affective, d'intimité, de sexualité. Ils ont lieu soit au centre du Planning Familial 69, soit dans les établissements, soit lors de permanences à la Maison de Santé de St Symphorien-sur-Coise.

Les objectifs sont les suivants :

- Travailler sur les émotions et leur identification, les modes d'expression des ressentis, l'estime de soi et la confiance en soi, le corps et ses changements, l'intimité, la pudeur, la masturbation, le consentement.
- Sensibiliser les personnes aux thématiques de prévention en santé sexuelle : le cycle de la reproduction, la contraception, les IST, la grossesse, l'avortement, le suivi gynécologique, la relation sexuelle.
- Echanger sur la rencontre, les modes d'interactions sociales, le désir et le plaisir, les relations sociales, l'orientation sexuelle, les rapports femmes-hommes, les violences, la vie en institution et les besoins d'espace protégé et/ou intime dans un espace collectif, l'autonomie, la détresse affective. l'accès à une vie affective et sexuelle.
- · Identifier les lieux ou personnes-ressources, à partir de leur environnement, sur ces questions et faire le lien avec les familles/aidant-e-s.

Il est fréquent que les personnes souhaitent avoir un entretien individuel après une séance collective pour poser des questions ou parler de leur situation personnelle, notamment de situations de violences passées ou actuelles.

Ces espaces d'écoute et de parole sont de plus en plus demandés du fait de la confidentialité, de la possibilité d'aborder la vie affective et sexuelle sans tabou, de pouvoir échanger avec des professionnelles extérieures qui ne les accompagnent pas dans leur quotidien.

Thèmes les plus abordés :

- La relation amoureuse, comment et où rencontrer un e amoureuse eux, l'absence ou la peur de ne pas savoir comment aborder quelqu'un e, la peur de ne pas plaire, de passer sa vie « célibataire ».
- La question de la parentalité revient fréquemment ainsi que les troubles de la libido souvent liés au traitement (lorsque les personnes ont un traitement dans le cadre d'une prise en charge psychiatrique).
- Le mal-être, l'ennui et la solitude en lien avec la vie en collectivité.

Quelques actions collectives ont encore été reportées en 2021 en raison de la crise sanitaire car les établissements limitaient les temps collectifs et les interventions de professionnel-le-s extérieur-e-s à la structure. Nous avons continué de proposer des entretiens individuels par téléphone ou en visio sur les temps de confinement.

Nous constatons de plus en plus de demandes de la part des personnes pour venir dans notre centre, soit pour des entretiens individuels, soit pour les consultations médicales, signe que le Planning Familial 69 est de plus en plus repéré comme lieu-ressource pour tous les publics.

La situation sanitaire actuelle, avec ses contraintes, est beaucoup ressortie dans les échanges en particulier en lien avec les questions qui tournaient autour de la relation. Nous avons senti beaucoup de tristesse face à l'obligation de ne pas se rapprocher les un-e-s des autres et à l'interdiction de se rapprocher, de faire des bisous ou des câlins alors que c'est justement dans les moments difficiles que ces besoins se font le plus sentir.

De ce fait, nous avons dû adapter les outils d'animation en supprimant tous ceux qui doivent être manipulés.

Les conditions matérielles ne nous permettent pas toujours de mener ce travail comme nous l'aimerions. Ce travail qui porte essentiellement sur l'intime, qui vient chercher en chacun·e ce qu'il·elle a de plus personnel, aurait tout à gagner s'il avait lieu dans un espace chaleureux, autre que la cuisine ou la salle de restauration par exemple, avec ses odeurs de fin de repas mêlées aux odeurs corporelles.

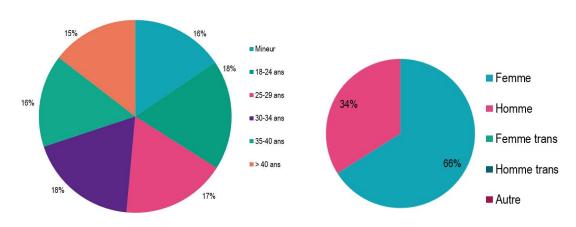
Les échanges en début et en fin de séance avec un·e professionnel·le référent·e pour la vie affective sont importants. Cela nous permet d'avoir des éléments sur la vie du groupe, au-delà de ce que le groupe apporte, et néanmoins importants vu les sujets abordés.

Nous proposons également de recevoir les personnes qui le souhaitent en entretien individuel ou en couple à l'issue des séances collectives ou sur un autre temps. Un établissement a demandé la tenue de permanences régulières pour accueillir des personnes individuellement.

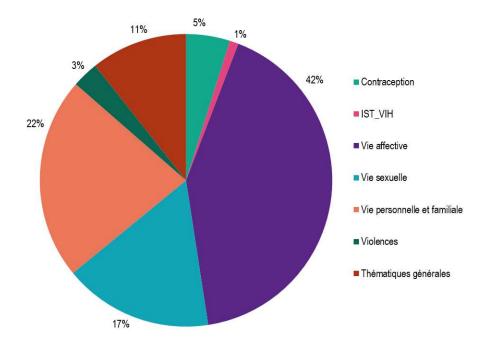
Toutes les classes d'âge sont représentées dès l'âge de 13 ans jusqu'à 52 ans, à parts quasiment égales dans nos entretiens individuels. Nous avons reçu plus de femmes que d'hommes (respectivement 66% et 34%).

Répartition en fonction de l'âge (total : 103)

Répartition en fonction du genre



Les trois principaux thèmes sont la vie affective, la vie personnelle et familiale et la vie sexuelle.



Beaucoup de personnes que nous rencontrons dans le champ du handicap nous font part de leur désir de faire de nouvelles rencontres. Indépendamment de la crise sanitaire, la vie en collectivité les maintient dans un huis-clos routinier peu propice aux relations. Certain-e-s, en quête d'histoires amoureuses, tentent leur chance en allant sur des sites de rencontres, malheureusement pas accessibles à tout-e-s.

Au-delà de ce sentiment d'isolement, se pose la question de l'origine des violences subies par les personnes en situation de handicap. S'il y a, certes, une violence reproduite selon des processus individuels (identification à des schémas connus, incompréhension des réactions et des besoins des personnes, facteurs psychologiques, psycho-traumatiques), on peut s'interroger quant au possible caractère systémique (droit, culture patriarcale, attentes sociétales, organisation sociale, etc..) relevant d'une logique de domination de notre société validiste.

Rappel des Chiffres Clés sur les violences faites aux femmes en situation de handicap :

La Délégation aux droit des femmes du Sénat, qui a adopté le rapport d'informations sur les violences faites aux femmes handicapées, relève un état des lieux préoccupant :

En France, 4 femmes en situation de handicap sur 5 sont victimes de violences et/ou maltraitances de tout type.

88% des femmes, avec un trouble du spectre de l'autisme, sont victimes de violences sexuelles, dont 47% avant 14 ans.

- 27% des femmes sourdes ou malentendantes déclarent avoir subi des violences au cours de leur vie.
- Peu de statistiques sur les violences chez les hommes en situation de handicap.

Sur une année, 0.8% des personnes subissent des violences sexuelles.

Le risque est **multiplié par deux pour** les personnes atteintes de handicap et **par six** pour les femmes présentant un handicap mental.

Ces chiffres alarmants sont très certainement en-dessous de la réalité car il y a un vrai tabou sur la question de la sexualité des personnes en situation de handicap et un impensé sur les violences qu'elles pourraient subir. On manque en France de statistiques officielles précises et cela relègue les femmes en situation de handicap à être invisibles et oubliées des politiques publiques.

Ce sont ces mêmes chiffres que l'on retrouve souvent sur le terrain à l'occasion d'échanges avec les personnes. Ces espaces sont favorables à l'identification des violences et propices aux révélations des violences subies dans leur vie.

3 AXE 2: EN DIRECTION DES FAMILLES/AIDANT·E·S

En 2021, nous avons rencontré 8 personnes (dont 7 femmes et 1 homme) dans le cadre de 2 rencontres collectives.

L'objectif de cet axe est de permettre aux familles/aidant-e-s d'élaborer et d'assumer un positionnement respectant l'autonomie de leur enfant ou de leur proche tout en prenant en compte les circonstances de dépendance liées au handicap.

- Proposer un espace de parole aux familles/aidant-e-s concernées par le handicap d'un proche, afin de réfléchir à la manière d'accompagner leur proche vers sa propre autonomie.
- Accueillir et questionner leurs interrogations et représentations concernant la vie affective et sexuelle de leur enfant ou de leur proche pour une prise de conscience et une mise à distance de ces représentations.
- Rompre l'isolement des familles par l'échange de vécus entre les familles, de témoignages et d'entraide.
- Accompagner les familles/aidant-e-s à la recherche de solutions.

Cet axe est pour le moment peu investi y compris dans l'ensemble du mouvement du Planning Familial car les parents sont difficilement mobilisables sur la thématique de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Les quelques contacts individuels que nous avons eus nous ont été orientés par des professionnel·le·s.

Nous avons animé notamment « un café des parents » pour des parents d'adolescent e s autistes.

1. AXE 3 : EN DIRECTION DES PROFESSIONNEL·LE·S DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

En 2021, nous avons rencontré 48 personnes dans le cadre de 5 temps d'échange collectifs.

Nous proposons un appui et un soutien aux professionnel-le-s qui peuvent se retrouver en difficulté face à une situation et nous les aidons à répondre aux questions ou aux attentes des personnes qu'ils-elles accompagnent au quotidien. Nous proposons également des journées de formation dans le cadre du pôle Formation de notre Fédération régionale certifiée Qualiopi.

Ce travail avec les équipes permet de :

- favoriser la prise en compte de la dimension relationnelle, affective et sexuelle de la vie des personnes en situation de handicap accompagnées par les professionnel-le-s.
- susciter une dynamique d'équipe et une posture commune sur les questions d'éducation à la santé sexuelle.
- identifier les représentations personnelles et collectives concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap.
- mutualiser et questionner les pratiques professionnelles et institutionnelles face à ces questions.
- favoriser l'élaboration de positionnements professionnels visant à promouvoir l'autonomie des personnes en matière de sexualité.
- sensibiliser les professionnel-le-s aux techniques d'écoute afin d'être au plus proche des problématiques soulevées par les usagèr·e·s.

5 AXE 1 : EN DIRECTION DES INSTITUTIONS

En 2021, nous avons rencontré 51 personnes dans le cadre de 20 rencontres.

Ce volet vise à proposer aux directions et aux conseils d'administration des structures un appui technique et méthodologique pour prendre en compte les questions de vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accueillies en conformité avec la loi.

• Sensibiliser à la question de l'éducation à la sexualité (circulaire de 2001) et à l'application de la loi de 2005 en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.

- Accompagner la réflexion sur les implications de sa mise en œuvre au vu de la structure, de son histoire, du public accueilli, des profils des professionnel-le-s.
- Aider à la formalisation d'un plan d'action (charte, règlement intérieur).
- Aider à identifier les professionnel-le-s de leur équipe pouvant s'investir dans cette mise en œuvre en leur permettant de se former.

DES TEMPS DE TRAVAIL EN COMPLÉMENT DES ACTIONS DE TERRAIN

1- L'assistance (ou accompagnement) sensuelle et sexuelle de nouveau en débat ...

En février 2020, la Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel, prend ouvertement position en faveur de l'assistance sensuelle et sexuelle et saisit le CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique) pour rendre un avis sur cette question en lançant des débats locaux sur l'ensemble du territoire national. En raison de la crise sanitaire, seuls quelques organismes ont été auditionnés.

C'est dans ce contexte que le Groupe de Travail National du Planning Familial, chargé de la coordination du programme « Handicap et Alors ? », a organisé une journée d'information, d'échange et de réflexion pour tout le mouvement. Cette journée a été animée par une salariée du Planning Familial 69 grâce au travail de recherche et de réflexion mené par sa commission « handicap ». Un temps d'échange et de réflexion avait été organisé en amont, le 3 juillet, au sein du Planning Familial 69, avec l'ensemble des salariées et des militant-e-s.

Au-delà de l'actualité, il n'est pas rare que des personnes en situation de handicap, leurs proches ou des professionnel-le-s nous interpellent pour savoir où en est cette question qui demeure encore très taboue.

C'est pourquoi, il nous paraissait important pour nous-mêmes, en tant que professionnelles mais aussi pour les personnes que nous accompagnons, d'avancer sur la question de la reconnaissance ou non reconnaissance de l'accompagnement/assistance sensuelle sexuelle.

Déroulé des temps de travail :

- Historique et positionnement en France et en Europe
- Législation et enjeux
- Positionnements dans le champ du handicap (CH(O)SE, APF-FH sont pour, CHLEE, FDFA, sont contre)
- Positionnements dans les mouvements féministes et au sein du Planning
- Organismes de formation (APPAS en France, Corps Solidaires en Suisse)
- Échanges à partir de situations concrètes.

2- Une journée d'APP (Analyse de la Pratique Professionnelle) entre associations départementales de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le 31 août, le PF69 a participé à une journée d'analyse des pratiques professionnelles avec nos collègues des autres associations départementales du Planning Familial de la région qui interviennent également dans le cadre du programme : « Handicap et Alors ? ».

Partage des difficultés, des questionnements des équipes, des expériences, mutualisation des outils et des ressources : ces temps de travail sont nécessaires pour enrichir notre pratique professionnelle et monter en compétences.

3- Des stages d'auto-défense féministe pour les personnes en situation de handicap ...

Nous avons participé à un webinaire le 20 septembre organisé par l'association Garance (Belgique) autour des violences sexistes et sexuelles. A cette occasion, nous avons découvert les stages d'atelier découverte d'auto-défense féministe pour femmes et minorités de genre en situation de handicap moteur, proposés par l'association Garance mais aussi par l'association Impact sur le Grand Lyon.

Dans ces ateliers de 6 à 8 personnes, sont abordées les techniques de défenses verbales, physiques et émotionnelles, adaptées aux capacités de chacune.

Nous avons également découvert « le système des drapeaux », un outil permettant à toute personne de mesurer et d'évaluer si des comportements sexuels sont problématiques ou non en suivant des critères objectifs. Il propose aussi

des lignes directrices sur la manière de réagir de façon adéquate à la situation. Ces lignes directrices aident les professionnelle-s et parents à accompagner les enfants, les jeunes et les personnes en situation de vulnérabilité à vivre leur sexualité de manière responsable et en prenant soin de leur santé. Il permet de soutenir un développement sexuel sain et de prévenir les violences sexuelles.

4- Découverte de la Communication Alternative et Améliorée

Le PF69 a organisé et participé à la formation sur la CAA - Communication Alternative et Améliorée animée par Sophie Lallemand, formatrice de l'association Comme Avec Les Autres.

Il s'agit d'un ensemble d'outils permettant de faciliter la communication sous les deux versants : expressif et réceptif. On parle aussi de « communication améliorée », voire de « suppléance » (ou soutien) à la communication orale et écrite. Cette formation s'adresse à toute personne qui interagit avec des personnes qui ne possèdent aucune parole, dont l'expression est inintelligible ou dont les troubles spécifiques sont si importants qu'ils empêchent d'atteindre un niveau efficace de communication.

5- Le Planning Familial 69 au Salon International de l'Autisme en 2021!

Malgré des contraintes sanitaires importantes, le Salon International de l'Autisme, prévu en 2020, a pu avoir lieu les 22 et 23 octobre 2021 aux Ecoles Militaires de Santé de Bron.

Environ 80 personnes (80% de femmes) se sont arrêtées sur notre stand très documenté et outillé pour présenter notre travail et notre engagement récent auprès de ce public.

Les poupées sexuées (photo 1) ont eu beaucoup de succès ainsi que la silhouette grandeur nature (photo 2) avec son lot d'autocollants superposés pour parler des différentes parties du corps, des zones intimes, du genre, de la relation à l'autre, de l'affirmation de soi, etc.

Les personnes directement concernées étaient peu nombreuses ; néanmoins, certaines ont été interpellées par la thématique du stand et ont pu témoigner de leurs difficultés pour faire des rencontres dans une société pensée par et pour les neuro-typiques!

Les échanges ont été très riches avec les parents et les grands-parents, confronté-e-s quotidiennement à la détresse affective et relationnelle de leur proche, à la recherche de réponses pratico-pratiques face à leurs comportements souvent inappropriés.

Comment faire comprendre à des jeunes ou moins jeunes qu'il n'est pas possible de se masturber ou de se déshabiller n'importe où ? Comment rencontrer quelqu'un-e lorsque les codes sociaux normés ne sont pas intégrés ? Comment accompagner un jeune terrifié par les premiers poils qui poussent sur son corps à la puberté ? par son sexe qui durcit ou gonfle plusieurs fois dans la journée ? Comment expliquer l'importance d'arriver à décrypter les intentions de l'autre ?

Ce sont ces mêmes questions que les professionnel.les ont pu poser à leur tour. Beaucoup sont à la recherche de solutions pour améliorer l'accompagnement.

Le manque de connaissances concernant les modes d'interactions et de communication de certaines personnes porteuses de TSA peut être un frein et nous invite à la prudence pour ne pas créer de troubles supplémentaires. Un partage des savoirs et des expériences avec les personnes concernées d'abord et leur entourage (familial et professionnel) est indispensable pour améliorer nos connaissances, offrir un accompagnement adapté à chaque personne et continuer à découvrir nos spécificités respectives.

6- Et la parentalité...une thématique souvent oubliée

Nous avons participé à l'organisation et à l'animation de la journée d'échange et de réflexion sur la thématique de la parentalité des personnes en situation de handicap, journée portée par le Groupe de Travail National du Planning Familial.

Ce temps de travail avait pour objectif d'améliorer et de partager nos connaissances pour mieux accompagner les personnes et leur entourage sur ces questions.

Plusieurs intervenantes ont enrichi les échanges :



- une sage-femme, avec laquelle nous sommes restées en lien, a pu témoigner de son expérience pour la mise en place et le fonctionnement du service de maternité spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des femmes en situation de handicap à l'Hôpital de la Croix-Rousse (HANDIMAM).
- une étudiante du Master 2 « Référent handicap » de l'Université LYON II, a présenté son travail de recherche sur « Les pères en situation de handicap ».
- le collectif lyonnais Etre ParHands a partagé les difficultés et les freins mais aussi les expériences positives rapportées par les parents avec handicap moteur et/ou sensoriel

7- Participation à la présentation de la recherche « DEFIParent »

Pour les adultes en situation de handicap, il n'est pas toujours simple de savoir comment accueillir, réagir, accompagner ces désirs ou projets de parentalité. A l'occasion de ce colloque de 3 jours, l'université Lyon 2 et le SIICLHA ont souhaité donner la parole à des chercheur-es, professionnel-le-s de terrain et personnes en situation de handicap pour penser cette question.

La première journée a été consacrée à la restitution d'une recherche menée tout particulièrement sur les désirs de parentalité des adultes avec déficience intellectuelle vivant en foyers médico-sociaux. Quelles questions cela pose aux professionnel-les et quelles réponses donner ? Trop souvent, ces situations se font connaître dans l'urgence. Comment anticiper et prévenir l'urgence par un travail en amont ?

Cette recherche porte l'acronyme « DEFIParent » et se situe à la croisée de l'approche clinique en psychologie et des sciences sociales. Alors que les dispositifs d'accompagnement aux projets de vie n'ont eu cesse de se développer ces dernières années, il semble que la vie sexuelle et la potentielle parentalité des usagèr-e-s avec déficience intellectuelle restent un sujet tabou, sur lequel encore trop peu d'offres d'accompagnement sont pensées.

Les analyses issues de cette recherche ont été discutées par des chercheur-e-s et des praticien-ne-s nationaux et internationaux. Il s'agissait de réfléchir ensemble aux modalités de prise en charge et surtout de prise en compte de la vie affective des résidents de ces établissements. A quelles réalités sont-ils confrontés ? Comment situer son écoute et sa pratique au plus près des désirs et des aspirations de ces sujets ? Quelles sont les résonances de ces réflexions sur la place dans notre société et dans nos représentations psychiques, de l'adulte en situation de handicap mental ?

8- Participation aux 2ième et 3ième journées du colloque SIICHLA (séminaire interuniversitaire international sur la clinique du handicap) : Parents en situation de handicap

Introduction par Albert Clccone: "Être parent n'est pas un long fleuve tranquille, et l'est encore moins lorsque la parentalité advient à contre-courant des normes sociales et culturelles. Alors que la sexualité des personnes en situation de handicap est aujourd'hui de plus en plus rendue possible, la question de leurs parentalités reste encore largement impensée. Souvent, les craintes autour de la vie sexuelle des personnes en situation de handicap concernent la peur de la procréation.

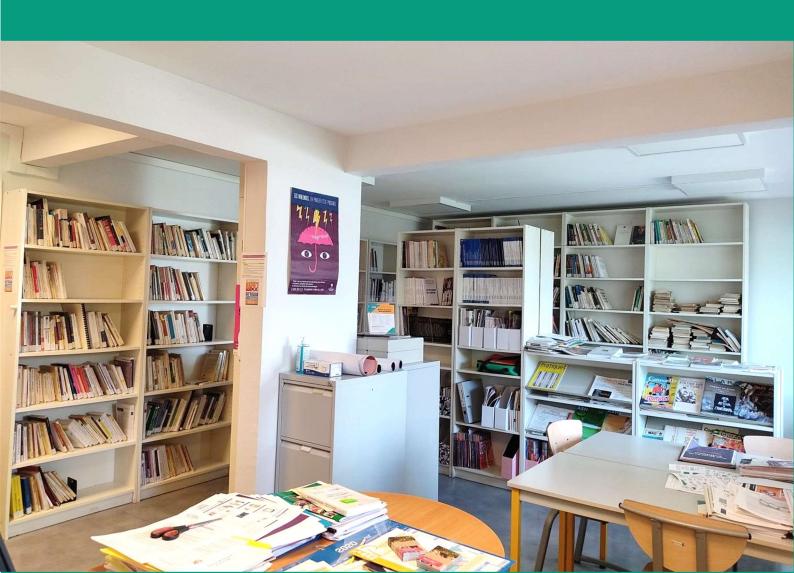
Les parents en situation de handicap sont confronté-e-s aux fantasmes de leur entourage, des institutions qui les accueillent et de l'environnement social. Enfants ils n'ont pas toujours été rêvés comme parents. Comment se vivre parent dans des conditions qui n'y engagent pas, voire même lorsque cela suscite des résistances et de la violence potentielle dans les liens? En France, les politiques de cohésion sociale, de droit de la famille et de droit des personnes en situation de handicap font d'ailleurs de ces questions une priorité pour les prochaines années. Dès lors comment penser et aménager un accompagnement pour que la parentalité ne devienne pas elle-même « handicapée », mais possible et vécue comme désirable ?

Ces journées ont été l'occasion d'aborder autrement la notion même de parentalité. En effet, une réflexion sur la parentalité des personnes en situation de handicap peut éclairer en retour les dimensions inédites, inattendues, créatives de toute parentalité, et conduire à changer de regard sur le processus subjectif d'être parent. "

Les journées ont été très riches, avec des échanges par exemple autour des sujets suivants :

- Autonomie Relationnelle de la parentalité
- Maternité et Handicap moteur : parentalité et interactions précoces
- Accompagner les parents présentant une déficience intellectuelle : Pratiques prometteuses et émergentes
- De la pratique clandestine de la stérilisation, à l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap mental.
- Théâtre Forum par la troupe Synergies : Des désirs empêchés à la Parentalité créative, interventions en résonnance avec le Collectif Être ParHands.

CHAPITRE 1: ACTUALISATION PARTAGE ET DIFFUSION DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE



CHAPITRE 1: ACTUALISATION, PARTAGE ET DIFFUSION DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intervenant dans le champ de la santé sexuelle depuis plus de 50 ans, le Planning Familial du Rhône a toujours été attaché à développer une dynamique de partage de savoirs et de pratiques avec les acteurs et actrices de terrain. Chaque année, il contribue, de différentes manières, à la formation d'acteurs et actrices de l'éducation, de la santé et du travail social.

Constituant un lieu d'observation, de sensibilisation et de co-formation autour d'une activité articulant l'écoute, l'information, le soin et l'orientation d'un public diversifié, le PF du Rhône est **un lieu de stages** pour les étudiant-e-s dans différentes filières de l'enseignement supérieur (faculté de médecine, faculté de sciences humaines, écoles du travail social et paramédical). Nous avons ainsi accueilli **15** stagiaires en **2021**.

Ayant développé une démarche pédagogique interactive pour partager les connaissances acquises et les expériences mises en œuvre sur son terrain d'intervention, le PF du Rhône est **acteur de la formation continue** des professionnel-le-s de la santé, de l'éducation et du travail social : l'association conçoit et met en œuvre des formations à la demande d'associations ou d'institutions. **En 2021, nous avons ainsi formé 220 personnes.**

De plus, l'équipe du Planning Familial bénéficie de diverses formations afin de mettre à jour connaissances et savoirfaire.

Le PF du Rhône gère un **centre de documentation** qui dispose d'un fond de plus de 1800 ouvrages, de plusieurs revues et de revues de presse (locale et nationale) portant sur la santé sexuelle et reproductive et le féminisme. Fréquenté notamment par des collégien-ne-s, lycéen-ne-s, étudiant-e-s et des professionnel-le-s de l'éducation et de la santé, il constitue un lieu ressource accessible à toute personne en quête d'information sur les thématiques relevant de notre champ d'intervention. **Le centre de documentation a accueilli 68 personnes** en 2021.

En outre, les professionnelles du PF du Rhône reçoivent régulièrement des étudiant-e-s, des professionnel-le-s en exercice ou de futur-e-s professionnel-le-s en formation pour affiner leur connaissance des missions des CPEF, de l'histoire du PF ou des métiers de l'intervention sur les questions liées à la sexualité (15 personnes ont été reçues et accompagnées dans cette optique en 2021).

Enfin, le PF publie également ses propres outils d'information.

1. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN 2020

FORMATION	DATES	ECOLE – LIEU DE FORMATION
Stage interne médecine générale	06 janvier au 27 janvier (24 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
DU de gynécologie à destination des sages-femmes	26 février (8h)	Université Jean Monnet Saint Etienne
Stage interne médecine générale	Du 09 déc au 23 déc (42h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	Du 08 nov au 13 déc (42h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	Du 31 mai au 19 mai (56 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Master2 Intervention et développement social -Inégalités et discriminions	Du 06 jan au 27 mai (5 mois)	Université Lumière Lyon 2
Stage interne médecine générale	Du 06 sep au 18 oct (42 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	Du 11 juin au 09 juillet (28 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
DU de gynécologie à destination des sages-femmes	26 février (7 h)	Université Jean Monnet Saint Etienne
Stage interne médecine générale	Du 07 fév au 14 fév (16 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	Du 14 oct au 21 oct (16 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Stage interne médecine générale	Du 16 aout au 30 aout (24 h)	Université Claude Bernard Lyon 1
Master Sciences de l'information et des Bibliothèques	21 juin au 20 juillet (1 mois)	ENSSIB Villeurbanne
Conseillère conjugale et Familiale	20 sept au 05 oct (57 h)	Institut des Sciences de la Famille Lyon
Conseillère conjugale et Familiale	11 oct au 02 déc (50 h)	Institut des Sciences de la Famille Lyon

Nous recevons chaque année plus de 50 sollicitations pour effectuer des stages dans notre association et ne pouvons évidemment répondre positivement qu'à une minorité, ce qui demande un important travail de gestion administrative (tris des demandes, réponses...).

2 L'ACTIVITÉ DE FORMATION

2.1 FORMATIONS POUR LES ADHÉRENT-E-S SOUHAITANT RÉALISER DES ACTIONS AUPRÈS DU PUBLIC

Tous les ans, le Planning propose des formations aux adhérent-e-s qui souhaitent réaliser des interventions auprès du public.

FORMATION « RÉDUCTION DES RISQUES SEXUELS EN MILIEUX FESTIFS »

La formation, qui a eu lieu le 27 octobre dans les locaux du Planning Familial, a pour objectif de **former les adhérent-e-s qui souhaitent tenir des stands de prévention en milieu festif**:

- Permettre d'acquérir des connaissances sur les données sociologiques, épidémiologiques et biomédicales concernant la santé sexuelle.
- Permettre d'appréhender la démarche de réduction des risques sexuels.
- Permettre d'apprendre à animer un stand de RDRS (outils d'animation, préparation du stand, interaction avec le public, etc.).

Cette année, **10** personnes ont suivi la formation (100% de femmes et 100% de 30 ans et moins (80%)) et toutes les personnes présentes ont souhaité intégrer le « réseau RDR » (voir chapitre 1, section 9.6). Plusieurs personnes étaient sur liste d'attente, et la prochaine session est attendue avec impatience.

La grande motivation et l'envie d'aller plus loin des participant-e-s à la formation nous permettent également d'envisager l'animation d'une formation niveau 2 l'année prochaine!

FORMATION « ACCOMPAGNEMENT DES MINEURES EN DEMANDE D'IVG »

La formation à l'accompagnement des mineures en demande d'IVG permet de renforcer notre réseau de bénévoles pouvant accompagner les mineures n'ayant pas de référent e majeur e en mesure de les accompagner dans leurs démarches, notamment à l'hôpital.

La formation a été animée par une conseillère conjugale et familiale et une animatrice de prévention auprès de **11 personnes** (dont 90% de femmes et 90% de 30 ans et moins) début novembre 2021.

L'action de formation a permis aux bénévoles d'acquérir des connaissances de base sur les démarches d'interruption volontaire de grossesse (cadre légal, éléments de contexte sociologique, aspects médicaux de base et aspects pratiques, notamment en lien avec les mesures sanitaires). Elle a également permis aux bénévoles de travailler leur posture d'accompagnement des personnes en demande d'IVG (travail sur les compétences d'écoute, de non-jugement, juste distance...).

La formation a pu être l'occasion d'échanges d'expériences avec des personnes ayant déjà réalisé des accompagnements, ce qui a pu rassurer les futures bénévoles et leur apporter des réponses adaptées et circonstanciées aux questions qu'elles peuvent se poser.

Tou·te·s les participant-e-s ont exprimé leur satisfaction envers la formation et le sentiment d'être outillé-e-s pour réaliser un accompagnement. Tou·te·s ont également confirmé leur souhait, à l'issue de la formation, de faire partie du réseau d'accompagnement des mineures en demande d'IVG.

23 FORMATIONS DANS LE CADRE DE L'ENSFIGNEMENT SUPÉRIFUR

INTERVENTION À L'ECOLE ROCKEFELLER (ÉLÈVES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE) : « LE PLANNING FAMILIAL : HISTOIRE ET ACTUALITÉ »

- Cadre: intervention dans le cadre de la formation initiale des auxiliaires de puériculture de l'Ecole Rockefeller (Lyon).
 Module sur le rôle des associations dans le champ de la santé publique.
- **Objectif**: sensibiliser les futur·e·s auxiliaires de puériculture au rôle du Planning Familial dans l'histoire et l'actualité de la contraception et de l'IVG (évolution du cadre légal, des méthodes et pratiques).
- Format et contenu : animation sur 2h par Catherine Turchet (CCF), avec pour contenu :
 - Contexte historique de la création du Planning Familial
 - Le contrôle des naissances avant les lois autorisant la contraception et l'avortement
 - Le rôle des associations dans l'évolution des lois
 - Présentation du Planning Familial
 - Organisation et fonctionnement de l'association
 - Les missions des CPEF
 - Les professionnel·le·s des CPEF
 - L'activité du Planning Familial
 - Discussion : l'accès à la contraception et à l'IVG aujourd'hui
 - Zoom sur l'activité de Conseil Conjugal et Familial
- Nombre des participant·e·s : 180 élèves (en 3 groupes).

INTERVENTION À L'UFR DE MÉDECINE ET MAÏEUTIQUE LYON SUD : TD MAÏ « ENTRETIEN PRÉ-IVG/ANALYSE DE L'ÉCHEC DE CONTRACEPTION »

• Cadre: intervention dans le cadre de la formation initiale des étudiant·e·s en maïeutique à l'UFR de médecine et maïeutique Lyon Sud. TD MA4: « Entretien pré-IVG/Analyse de l'échec de contraception »

Objectifs:

- Mettre à distance les représentations sur l'IVG véhiculées par la société et analyser les échecs de contraception.
 - Apports socio-démographiques.
 - O Notion d'efficacité théorique et pratique des différents modes de contraception.
 - Norme contraceptive/ norme procréative/ logiques de prescription versus choix et mode de vie des personnes.
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et l'alliance thérapeutique grâce à l'écoute active/counseling sur les besoins, le mode de vie et la posture professionnelle.
- Format et contenu : 2 séances de 2h en co-animation CCF-sage-femme le 22 octobre 2022.
 - Présentation du MFPF.
 - Brainstorming sur le thème.
 - Mise en situations au travers de trois étiquettes cliniques : répartitions en 4 groupes avec dans chacun, 1 rôle de sage-femme + 1 usagère + 2 observatrices
 - Débrief : Comment chacun·e s'est senti·e dans chaque rôle ? Avez-vous noté des formulations maladroites ? Avez-vous rencontré des difficultés ? Qu'avez-vous proposé ? autres propositions ?
 - Conclusion
 - O Vidéo N. Bajos sur les normes procréatrice et contraceptive.
 - Extraits du Film « IVG 40ans après » témoignages d'usagères.
- Nombre de participant·e·s : 40 étudiantes

3. LA GESTION DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Le Planning Familial du Rhône dispose d'un fonds documentaire comprenant plus de 1800 ouvrages, de nombreux dossiers de presse thématiques, des brochures et plaquettes d'information ainsi que plusieurs revues féministes. En 2021, 68 personnes ont été reçues et accompagnées dans leur recherche par la documentaliste.

Depuis sa création, le Planning Familial du Rhône est aussi un centre de ressources et de documentation qui propose un fonds documentaire pluridisciplinaire, historique et militant sur les droits des femmes, la contraception, l'IVG, les sexualités, l'éducation à la sexualité, le féminisme, l'égalité femme/homme, les violences...

Il est accessible à tou·te·s, la documentaliste accompagne chacun·e, particulier·e et professionnel·le au plus près de ses besoins.



On peut consulter sur place des ouvrages, des revues, des rapports ou mémoires, des dossiers de presse, des affiches et brochures de prévention, des outils pédagogiques. Le centre de documentation est aussi le lieu où l'on peut consulter les archives du Planning Familial du Rhône. Un fonds riche, que nous avons tenté de répertorier et de classer afin d'en rendre la consultation plus facile, travail en cours qu'il nous faudra peaufiner encore.

Le prêt est réservé aux adhérent·e·s du Planning Familial (20€/an, 8€/an en tarif réduit).

Le centre de documentation a également un rôle très important de support pour l'équipe salariée et les adhérent-e-s du Planning Familial du Rhône : veille sur les outils d'animation et la documentation professionnelle, les données sociodémographiques et épidémiologiques, gestion des brochures de prévention à destination des personnes accueillies à Villeurbanne ou pour les actions collectives à l'extérieur du centre.

Début 2020 le centre de doc a investi son nouvel espace dans les locaux rénovés du Planning, plus grand, mieux agencé, il permet la consultation des documents sur place plus aisément et met mieux en valeur le fonds. **2021 est une année qui a encore été perturbée** par la crise sanitaire, le centre de doc a du s'adapter aux consignes : ouverture sur rendez vous uniquement deux jours par semaine, la documentaliste étant en télétravail les deux autres jours.

Il reste donc encore de quoi faire pour finaliser le réemménagement du centre de doc, optimiser le classement et le rangement des archives, travailler sur la visibilité du centre pour le public du CPEF-EVARS, toutes les personnes de passage au 2 rue Lakanal..., les partenaires et le grand public.

Des chantiers qui sont un peu en « stand-by » avec le passage en retraite progressive de la documentaliste à compter du 1^{er} janvier 2022, mais qui reprendront avec une nouvelle énergie grâce au recrutement de son ou sa successeure à l'automne.

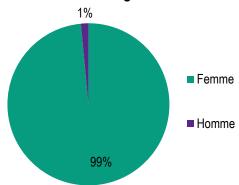
Toutefois des nouveautés se sont glissées dans nos rayons et le catalogue en ligne s'est encore enrichit, il répertorie aujourd'hui plus de 3000 notices (ouvrages mais aussi articles, rapports, outils d'animation, brochures, etc...) et est consultable à l'adresse : https://69-planningfamilial.kentikaas.com

Un accès privilégié avec plus de fonctions est proposé à tou·te·s les adhérent·e·s du Planning 69 après inscription auprès de la documentaliste : documentation@planningfamilial69.fr.

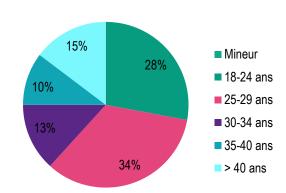
Ce nouvel outil doit nous permettre de faire mieux connaître toutes les ressources du centre de documentation afin d'en faire profiter au plus grand nombre.

Vous trouverez ci-après les données 2021 sur le profil des personnes accompagnées par la documentaliste et les thématiques abordées dans leurs recherches.

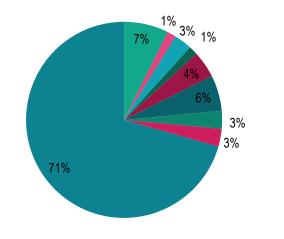
Répartition en fonction du genre.



Répartition en fonction de l'âge



Répartition par thématique principale.

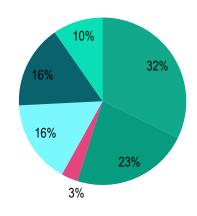






■ Thématiques générales

Thématiques générales.



■ Egalité/inégalités des sexes



■ Différences/cultures/religion

1. LES PUBLICATIONS ET LA COMMUNICATION DU PF69

Le Planning Familial du Rhône utilise plusieurs supports pour diffuser des informations tant sur ses activités que sur son actualité militante et ses revendications :

- le bulletin d'information « **D'ébats féministes** » dont 4 numéros paraissent chaque année.
- la **lettre d'information mensuelle** à destination des adhérent-e-s.
- le site internet de l'association.
- le blog créé par le groupe « Superféministe », relié à une page Facebook.
- la page Facebook du DRSSA (voir chapitre 2).

Le Planning intervient également régulièrement dans les **médias** locaux (envoi de communiqués de presse ou réponse à des sollicitations d'interviews).

L'année 2021 a été marquée par la formalisation des missions de communication et le recrutement d'une personne ayant des missions de chargée de communication. Son rôle est d'alimenter ou mettre à jour les outils de communication existants en lien avec l'équipe support, l'équipe du dispositif itinérant des monts et vallons du lyonnais et les membres du CA impliquées dans la gestion des supports existants. L'idée est également, à plus long terme, de formaliser la stratégie de communication de l'association, avec une réflexion sur le développement de l'utilisation des réseaux sociaux.

Les activités de communication ont rapidement fait l'objet de travaux collectifs, notamment avec les administratrices et militantes membres du groupe « Site internet ».



5.1 LE BULLETIN D'INFORMATION « D'ÉBATS FÉMINISTES »

Le bulletin d'information *D'Ebats Féministes* est édité depuis 1999. Les contenus sont très variés : le bulletin sert de relais à l'actualité féministe de l'échelon local à l'échelon international mais est aussi un lieu de débat, de réflexions et de transmission d'informations. Il est alimenté par les membres de l'équipe salariée, les administratrices et militantes bénévoles qui le souhaitent, et sa publication est coordonnée par le groupe de travail « Bulletin » auquel participe notre documentaliste.

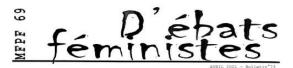
En 2021, les numéros 73, 74 et 75 ont été édités :

- Bulletin n°73 Avril Fortes, fières, féministes, en colère et en lutte!
 Retours sur le 8 mars, mobilisation pour Le Planning familial qui se mobilise pour l'allongement des délais : nouveau manifeste des 343, la loi « confortant les principes républicains », répression du mouvement social en Tunisie, une Maison des Femmes dans la métropole lyonnaise ?...
- Bulletin n°74 Juillet 60 ans de lutte féministe et toujours d'attaque, joyeux anniversaire au Planning Familial 69 !

<u>Célébration de l'anniversaire du Planning et mobilisations :</u> mobilisation EVARS, réactions à Macron, PMA/ Loi bioéthique : un texte au goût amer, « Sexualité, IVG et crise sanitaire », journée de l'ANCIC du 5 juin 2021, les cinquante ans du MLF (suite), des nouvelles du collectif 21 octobre, changements dans l'équipe ...

Bulletin n°75 - Novembre - Libération des femmes : année 2021
 Retours sur les festivals féministes de l'automne et le travail d'archives, présentation du rapport d'auto-évaluation des séances collectives, mobilisation pour le droit à l'IVG, et contre les violences sexistes et sexuelles...

Chaque bulletin est envoyé par courrier à plus de 250 personnes et <u>disponible en version numérique sur le catalogue du</u> centre de doc!



Fortes, fières, féministes, en colère et en lutte!

Un an déjà

Il y a un an débutait le premier confinement. C'était notre premier à toutes, il était presque total, touchant toutes les professions et commerces sauf celles et ceux essentielles, fermant les établissements scolaires et les administrations, les bars et restaurants sans exceptions.

Il y a un an le personnel hospitalier trimait et on l'applaudissait. Personne ne savait trop quoi faire, surtout pas le gouvernement. Les soignant e.s ont depuis appris beaucoup sur la maladie et nous sur les moyens de s'en prémunir, ou plutôt d'en prémunir les autres.

Il y a un an Gwen Fauchois* nous mettait en garde et invitait à s'inspirer de l'expérience de la « communauté sida » ne pas compter sur l'État qui ne fera que compter ses sous, compter sur nos propres forces, nos propres solidarités, envers les plus vulnérables notamment.

C'était ly a un an, entre temps on approche les 100 000 mortes, et la crise sanitaire et sa mauvaise gestion ont accentué les inégalités de genre dans la prise en charge du quotidien en famille, dans les violences subies, dans l'exposition à la mailadie, dans l'avancement des carrières des femmes. Elle a révélé des inégalités territoriales dans l'accès aux soins notamment hospitaliers (le 93), inégalités qui se font violences en recoupant les questions de classe et de race. C'était il y a un an et un nouveau « confinement » territorialisé et très allégé vient d'étre annoné dans plusieurs departements dont le Rhône. La liste des commerces essentiels s'allonge et les établissements scolaires restent ouverts, sans moyens supplémentaires alloués, sans protection suffisante pour les enfants qui sont de plus en plus touchés, pour leurs parents et grandsparents qui occupent les lits d'hôpitaux, et pour les personnels scolaires mal accompagnés, pas assez protégés, nouvelle première ligne parmi d'autres. Dans ces métiers et dans les familles, les femmes sont majoritaires parmi ceux qui trinquent, qui endurent, devant faire l'impossible avec pas assez, sans en voir la fin. Pour justifier ce confinement sans fermeture d'école qui ne va pas permettre de freiner les contaminations comme au printemps dernier, le gouvernement parie du besoin qu'ont les enfants d'être accueills à l'école, de poursuivre leur scolarité, de manger un vrai repas à la cantline, d'échapper, parfois, aux violences intrafamiliales. Mais quand le budget de l'Éducation Nationale est sans cesse revu à la baisse, que les minimas sociaux sont considérés comme de l'argent perdu, et que l'Aide sociale à l'enfance fonctionne si mal, cette priorité à l'école, cette priorité à l'école, cette priorité à l'erolance, a tout d'une parade bien hypocrite.

SOMMAIRE	
Fortes, fières, féministes en colère et en lutte	p,1
Le 8 mars 2021 à Lyon	p.3
Fortes, fières et féministes	p.5
Pour les droits des femmes sans papier	р. 9
4 Une dictée féministe pour le 8 mars	p.10
P Une libération de l'écoute, vraiment ?	p.11
P Nouveau manifeste des 343	p.17
Avorter un droit fondamental	p.18
Avortement un pas en arrière	p.19
PThéâtre à Ste Consorce	p.20
P Un projet liberticide de plus !	
P Répression mouvement social tunisien	p.24
Maison des femmes à Lyon	p.26
P Le génie lesbien	
P Nos mères, Huguette, Christiane	
Agupassant défend le polyamour ?	185.83
Violences et rapports de genre	
Nouveautés au centre de Doc	
Prévenir les violences en milieu festif	
Le 8 mars lyonnais en photos	2.0

1ère page et sommaire du Bulletin n°73 – Avril - Fortes, fières, féministes, en colère et en lutte!

D'ébats féministes

52 LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE

Chaque début de mois, les adhérent-e-s reçoivent par mail la lettre d'information mensuelle de l'association. Cette lettre permet de tenir les adhérent-e-s au courant des actualités du centre de planification, des actualités associatives et militantes, des revendications en cours, ou encore de partager des ressources du centre de documentation.



53 LE SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

L'arrivée de la chargée de communication a permis de mettre à jour plus régulièrement le site internet avec l'appui du groupe « site internet ». Les rubriques « agenda » et « actualités » du site permettent de suivre les événements en cours.

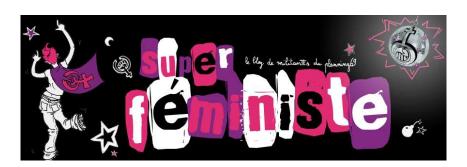


30.09.2021 Actualité

Rassemblement pour le droit à l'avortement à Lyon!

A l'appel du Collectif Droits des Femmes 69, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées ce mardi 28 septembre pour revendiquer et défendre le droit à l'avortement en France et dans toute l'Europe.

5,1 LE BLOG MILITANT DU PLANNING FAMILIAL 🛭 SUPERFÉMINISTE (MARGOT B)



Depuis 10 ans, le groupe Superféministe alimente un blog (superfeministe.blogspot.fr) qui contribue à diffuser les prises de positions du Planning Familial 69, de ses militantes et du mouvement. Il contribue aussi à partager nos actualités, nos luttes, à relayer les rendez-vous divers : cortèges féministes, participations à des événements publics, manifestations contre l'extrême-droite, de solidarité avec les Afghan-e-s. Le blog contribue également à diffuser nos analyses, contre la loi « séparatisme » par exemple. Il relaie aussi certaines actualités féministes internationales : cette année, nous avons diffusé des informations sur la situation en Argentine, en Colombie, en Afghanistan.

Enfin, cet été, une part importante du blog a été consacrée à la diffusion de notre exposition en ligne sur les 60 ans de notre association, participant ainsi de la transmission de la mémoire féministe.

Pour rendre notre blog plus facilement lisible, un travail sur la feuille de style a été conduit.

Au total, **64 posts** ont été rédigés en 2021, qui ont cumulé **27 888 vues**.

Chaque post, comme les années précédentes, a été relayé sur la page facebook de Superféministe, qui compte environ 3000 abonné·e·s.

En 2022, des chantiers de refonte de notre charte graphique et de l'organisation de notre blog seront à l'ordre du jour!

CHAPITRE 5: PARTENARIATS ET TRAVAIL EN RÉSEAU



CHAPITRE 5 : LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS ET INSTITUTIONS

Le Planning Familial du Rhône a développé un important réseau de partenariats tant associatifs qu'institutionnels. Ce réseau lui permet de mener des actions collectives, de partager des réflexions, d'échanger sur ses pratiques et de s'impliquer dans la vie locale. Ce chapitre revient sur cette dimension partenariale qui contribue grandement à la richesse des activités de notre association.

1 PARTICIPATION AUX INSTANCES DE COORDINATION LOCALE AUTOUR DE L'IVG

1.1 GROUPE D'OPTIMISATION DES RELATIONS ENTRE CPEF, EVARS ET CIVG

Le groupe d'optimisation des relations entre Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), Espaces Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) et Centres IVG (CIVG) regroupe les professionnel-le-s de la Métropole de Lyon travaillant en CPEF, en EVARS, en Centres d'IVG.

Les objectifs de ce groupe sont :

- Améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des femmes/personnes en demande d'IVG dans le Rhône.
- Favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.

La coordination et l'animation de ce groupe sont réalisés par un e médecin de CPEF de la Métropole et un e conseillère conjugale et familiale d'un CPEF hospitalier.

Deux à trois salariées du Planning Familial sont présentes alternativement à ces réunions (2 conseillères conjugales et familiales et 1 Sage-Femme), y amènent des propositions et font le lien entre les activités du Planning Familial 69 et les réalisations du groupe.

En raison de la crise sanitaire, le groupe s'est réuni 1 seule fois en 2021 en visio, le 1er octobre 2021.

Des liens ont pu persister par e-mail pour s'informer des principales mesures d'accès à l'IVG pendant la crise sanitaire.

Le déplacement des lieux de réunions au sein des structures concernées permet de repérer les lieux pour mieux orienter les personnes, de connaître l'activité, l'organisation du travail et les difficultés rencontrées.

Le groupe est un espace pour prendre connaissance des évolutions des lois, échanger sur les pratiques, mettre en commun les difficultés rencontrées et les pistes pour y répondre. C'est aussi un moyen d'être informé-e-s des formations et journées proposées par des associations telles que Pleiraa, Revho, l'Ancic.

Les dysfonctionnements, les difficultés de coordination entre CPEF et CIVG sont également évoquées au sein du groupe. Ces groupes permettent également un partage et un retour des réunions avec l'Agence Régionale de Santé et les Hospices civils de Lyon, de mutualiser les questionnements.

D'autres thématiques ont pu être abordées :

- Désorganisation des CIVG durant l'été et fermeture du CIVG de la Croix Rousse pendant 5 semaines.
- Evolution de la loi sur les IVG Médicamenteuse (7 semaines d'aménorrhée /9 semaines d'aménorrhée) et recommandations.
- Retour sur la 1/2 journée du réseau Pleiraa.

Grâce à une certaine harmonisation des protocoles hospitaliers (échographie sur place, test urinaire souvent suffisant pour permettre la prise d'un rdv) et au développement de l'IVG médicamenteuse en ville, l'accès à l'IVG s'est amélioré. Cependant, nous constatons toujours des difficultés d'accès à l'IVG pour les 12/14 semaines d'aménorrhée (SA). Ces situations prennent parfois beaucoup de temps pour permettre aux personnes l'accès à une IVG.

12 GROUPE DE TRAVAIL « ACCÈS À L'IVG » DE L'ARS (AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ)

Le groupe de travail « accès à l'IVG » de l'ARS a pour objectifs d'améliorer l'offre de soins et l'accompagnement des femmes/personnes en demande d'IVG au niveau régional, et de favoriser les liens institutionnels autour de cette activité.

C'est un espace pour permettre aux différent·e·s professionnel·le·s (soignant·e·s, personnels sociaux, administratifs) accompagnant les femmes/personnes dans l'accès à l'IVG: de se coordonner, d'échanger sur leurs pratiques et de tenter de les harmoniser, de mutualiser leurs questionnements, de prendre connaissance des évolutions des lois, de mettre en commun les difficultés rencontrées, les dysfonctionnements et les pistes pour y répondre.

Le groupe réunit des professionnel·le·s travaillant en Centres d'IVG hospitaliers publics ou privés, les Plannings Familiaux, et réseaux de périnatalités de la région, les CPEF de la métropole de Lyon, PLEIRAA (une quinzaine de personnes environ).

2 salariées du Planning Familial participent à ce groupe. Concrètement, il s'agit de participer aux réunions, élaborer des propositions, et réaliser un suivi du groupe.

En raison de la crise sanitaire, le groupe « accès à l'VG » s'est réuni en visio 5 fois, les 2 février, 6 avril, 15 juin, 21 septembre et 14 décembre 2021.

Quelques exemples de points abordés en 2021 :

- Rédaction d'une fiche d'information à destination des professionnel·le·s sur les particularités des IVG médicamenteuses (IVGM) effectuées à domicile entre 7 et 9 semaines d'aménorrhée (SA) avec rappel des critères d'exclusion et précautions.
- Echanges sur les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Permanences dans les Centres IVG pendant les périodes de vacances et retour sur les difficultés liées à la fermeture du CIVG de la Croix Rousse pendant 5 semaines.
- Mise à jour des annuaires de professionnel·le·s libéraux pratiquant l'IVGM en ville.
- Feuille de route santé sexuelle et reproductive 2022-2024 et suivi des actions à prévoir : organiser au niveau régional, sous le pilotage de l'ARS et de l'URPS, une communication sur l'éligibilité de l'IVG au dispositif des soins urgents (DSUV) au bénéfice des femmes étrangères sans droits ouverts.

2 GROUPE DE TRAVAIL "SEXUALITÉ ET HANDICAP" DES CPEF DU RHÔNE

Ce groupe de travail est né en 2009 sous le nom « Handicap et sexualité ». Il regroupe différent-e-s professionnel·le·s des CPEF du Rhône (Sages-femmes, CCF, Assistantes sociales) et vise à remplir plusieurs objectifs :

- Constituer un réseau de professionnel·le·s pour un meilleur accompagnement, de meilleures orientations du public en situation de handicap.
- Recenser les besoins en formation, connaissance de nouveaux outils et organiser des formations pour les professionnel·le·s.
- Etre un groupe ressource pour les professionnel·le·s des CPEF, et en particulier des services des maisons de la métropole (PMI, enfance, PA/PH, travailleurs et travailleuses sociaux...)

L'année 2021 a été marquée par des changements au sein du groupe de travail : départ de membres fondateurs (2009) (retraite, mutation) et arrivée de nouvelles collègues. Pour le Planning familial du Rhône, le relais a été passé entre une CCF et une Sage-Femme en décembre 2021. Les réunions du groupe de travail ont pu reprendre en présentiel, se déplaçant dans les différents CPEF, favorisant la dynamique du groupe.

Deux événements ont également marqué l'année pour le groupe :

- Conférence à l'IDEF: « Défi parents » travail de recherche en commun de plusieurs psychologues du Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique de Lyon II (CRPPC), le 18/05/21.
- Colloque du SIICLHA: « Parents en situation de Handicap », les 26 et 27/11/21 à LYON.

3 LE « CONSEIL POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DE LA VILLE DE LYON »

Le Conseil pour l'Egalité femmes-Hommes de la Ville de Lyon avait été initié par la précédente adjointe à l'égalité Femmes-Hommes, Thérèse Rabatel, et a été maintenu par la municipalité actuelle. Florence Delaunay, actuelle adjointe à l'égalité Femmes-Hommes de la ville de Lyon, a ainsi continué à faire vivre ce Conseil.

Il permet de réunir la délégation égalité de la Mairie de Lyon et les partenaires associatifs du territoire membres du Conseil qui travaillent sur la thématique de l'égalité Femmes-Hommes.

En 2021, deux réunion du Conseil ont eu lieu, le 16 mars et le 3 juin à l'Hôtel de Ville : une vingtaine d'associations étaient présentes (environ 30 personnes) dont Filactions, le GAMS, MeToo Lyon, Si Si les femmes existent... aux côtés des services techniques de la municipalité de Lyon et de l'adjointe à l'égalité, Florence Delaunay.

Ces réunions ont permis de présenter les actualités et projets de la municipalité en lien avec les thématiques d'égalité femmes/hommes.

1. PARTICIPATION À LA DÉMARCHE DE PRÉFIGURATION D'UNE « MAISON DES FEMMES »

En 2021, le CIDFF du Rhône a porté une démarche de préfiguration d'une nouvelle structure dédiée aux femmes / personnes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Le projet porte pour le moment le nom de « Maison des femmes » et s'inspire des structures existantes à Nantes et St-Denis.

Tout au long de l'année 2021, le Planning familial a été associé à ce travail qui a rassemblé un large panel de partenaires. Nous avons été mobilisées sur toutes les instances collectives : comité de pilotage, comité de suivi et comités techniques.

Nous avons largement utilisé nos instances internes collectives pour construire des mandats pour les personnes représentant le PF dans cette démarche. Nous avons pu notamment y porter spécifiquement la question des violences vécues par les femmes en situation de handicap, à laquelle nous sommes sensibilisées par le biais des accompagnements faits au sein du programme « Handicap et alors ? ».

Un important travail de diagnostic et de construction de projet a été conduit, avec l'apport d'un groupe « miroir » de femmes victimes de violences. La structure préfigurée a une ambition large d'accueil, d'accompagnement et d'observation du phénomène des violences sexistes et sexuelles.

En fin de phase de préfiguration par le CIDFF, un comité de pilotage de clôture s'est tenu. Il a acté la reprise du projet par la Ville de Lyon qui s'était portée volontaire.

5. LE PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS DE VILLEURBANNE

5.1 PARTICIPATION AUX DIALOGUES VILLE-ASSOCIATIONS

Le Planning Familial du Rhône participe aux « Dialogues Ville-associations », qui sont des **temps de rencontre**, d'échanges et de décision collective entre les associations villeurbannaises et la collectivité pour contribuer à la politique de la municipalité et à la vie associative locale.

En 2021, nous avons pu être présent sur 2 dates : 8 juin et 30 septembre.

Les échanges entre associations et temps de réflexions collectives ont été facilités par la MIETE pour dégager des objectifs communs. **Deux objectifs** ont notamment été retenus au terme des deux sessions dans le cadre de la politique de la collectivité :

- comment réfléchir à une politique d'inclusivité au niveau associatif,
- comment développer une politique de soutien pérenne aux associations.

52 BIFNNALF DU TONKIN

Le Planning Familial a tenu un stand lors de la biennale des associations de Villeurbanne en septembre. Les objectifs de ce moment étaient pour notre association de :

- Faire connaître le Planning Familial aux habitant-e-s de Villeurbanne et aux partenaires associatifs.
- Echanger et informer sur les thématiques liées à la sexualité, à la vie affective et relationnelle et à l'égalité entre femmes et hommes avec le public.

Nous avons pu avoir des échanges riches et variés avec 33 personnes et aller à la rencontre de nombreux partenaires associatifs.



53 PETITS DEJ SANTÉ

Depuis plusieurs années, le Planning Familial du Rhône participe aux « Petits Déjeuners santé » à la Mission Locale.

Ces « Petits Déjeuners Santé » ont pour objectifs d'ouvrir un espace de parole et d'écoute sur l'axe « Santé/Social » pour les jeunes les plus en difficulté et plus généralement les nouveaux inscrit·e·s à la Mission Locale. Cela permet de faciliter l'accès aux structures de santé, et de dynamiser le partenariat des acteurs santé sur Villeurbanne. En effet, ces actions sont menées en partenariat avec la Mission locale de Villeurbanne, le Point Accueil Ecoute Jeunes, le Service « Petite enfance » de Villeurbanne, l'ANPAA, et la CPAM. Pour nous, ces temps permettent de faire connaître le Planning familial et de mieux travailler en réseau.

C'est également un espace où s'observent les difficultés des jeunes en matière de santé et d'accès aux soins. Les thématiques abordées sont très variées : isolement, mal-être, discriminations, accès aux soins, violences, addictions, vie sexuelle et affective, relations amoureuses...

En 2021, nous avons participé à **3 « Petits Déjeuners santé »**. En tout, nous avons rencontré **35 personnes de 18 à 26 ans.** Un travail de pilotage de l'action se fait dans le cadre de réunions de bilan et perspectives entre partenaires.

5.1 PARTICIPATION AU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE (PST) DE VILLEURBANNE

Le « Projet social de territoire (PST) » est une démarche initiée et développée sur l'ensemble des territoires de la Métropole, avec les partenaires locaux sous le pilotage et l'animation des Maisons de la Métropole (MdM) et en lien avec les communes.

Le PST de Villeurbanne regroupe les Maisons de la Métropole, les associations et institutions villeurbannaises des **secteurs éducatifs**, **sociaux et médico-sociaux**.

Les objectifs sont de co-élaborer et partager un diagnostic social commun du territoire de Villeurbanne entre les différents partenaires locaux, identifier et prioriser des enjeux clés, imaginer des actions partenariales concrètes à mettre en œuvre à destination des habitant-e-s.

Trois salariées du Planning Familial ont participé à différents groupes de travail thématiques :

« Prévention et lutte contre les violences intrafamiliales »

« Lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap »

« Renforcer la coordination des acteurs qui accompagnent des publics en situation de précarité »

Ces différents temps de travail ont donné lieu à la mise en place d'actions telles que la création d'un « café partenaires » entre professionnel-le-s qui accompagnent des publics en situation de précarité et la création d'un livret facilitant l'information et l'orientation sur le territoire en cas de violences intrafamiliales. Ils ont également permis de découvrir l'outil « Géorienté » développé par les Maisons de la Métropole pour faciliter les orientations d'usager-e-s.

6. RENCONTRES PARTENARIALES

Au-delà de ces actions conduites en partenariat, le Planning Familial a rencontré les structures suivantes au cours de l'année 2021. Le nombre de rencontres est particulièrement élevé cette année, notamment grâce au travail de réseau de l'intervenante sociale.

- ➤ ECSI,
- Maison de la Métropole de Villeurbanne, service enfance et santé,
- > PAEJ de Villeurbanne (diagnostic pour l'ouverture d'une antenne au Tonkin),
- ➤ CHRS La Charade (LAHSO),
- > Centre d'hébergement La Base Tiny Houses (Le Mas),
- > Maison Christophe Mérieux (Habitat et Humanisme),
- > Bains Douches Le Phare (FNDSA),
- > Réseau santé précarité,
- > Prévention spécialisée de Villeurbanne,
- > Forum réfugiés,
- Bibliothèque municipale de la Part Dieu.

CHAPITRE 6: ACTIONS DANS LE CHAMP PUBLIC ET SENSIBILISATION DU « GRAND PUBLIC »



CHAPITRE 6: L'ACTION DANS LE CHAMP PUBLIC ET LA SENSIBILISATION DU « GRAND PUBLIC »

Chaque année, le Planning Familial du Rhône se mobilise pour défendre les droits des personnes, et notamment des femmes et personnes LGBT, et lutter contre toute forme de violence et de discrimination. Cette année 2021 a été une nouvelle année riche en mobilisations, notamment autour de l'IVG et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. L'année 2021 a également été une année de célébration des luttes féministes et de leurs héritages, avec le festival pour les 50 ans du MLF et l'anniversaire de l'association! « 60 ans de luttes féministes, et toujours d'attaque »!

1. DÉFENDRE L'ACCÈS À L'IVG DANS LE RHÔNE ET SOUTENIR LE DROIT À L'IVG EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Le Planning Familial du Rhône travaille chaque année à :

- Assurer une veille sur l'accès au droit à l'avortement dans le Rhône.
- Porter des revendications pour améliorer le choix et l'accès à l'IVG.
- Organiser des évènements et des mobilisations autour du droit à l'avortement.

RASSEMBLEMENT POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT LE 28 SEPTEMBRE 2021

Le Planning Familial du Rhône a organisé, au sein du Collectif Droits des Femmes* et avec les autres organisations appartenant à ce collectif un rassemblement pour le droit à l'IVG, le 28 septembre 2021, à l'occasion de la Journée Internationale du droit à l'avortement. Parmi les organisateu-ices et soutiens : le Planning Familial du Rhône, OLF 69, Nous Toutes Rhône, Collectif Metoo, Filactions, Femmes Solidaires du Rhône, LDH du Rhône, Solidaires Rhône, UD CGT 69, PG, Ensemble !, UCL, PCF du Rhône, NPA, Fédération du Rhône du PS.

Ce rassemblement a réuni 500 personnes pour réaffirmer que le droit à l'avortement est un choix personnel :

« mon corps m'appartient, je choisis ma vie. »

Nous étions présentes pour demander :

- Une hausse des moyens financiers pour les CIVG,
- une harmonisation des délais légaux pour avorter,
- un choix dans la méthode utilisée,
- la suppression de la double clause de conscience des professionnel·le·s de santé
- et des campagnes d'informations positives sur le droit à l'avortement.







2. SE MOBILISER POUR LES DROITS DES FEMMES À L'OCCASION DU 8 MARS : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Le Planning Familial du Rhône lutte toute l'année pour les droits des femmes. Le 8 mars, journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes, est l'occasion de marquer les esprits. Deux actions ont été organisées :

- Manifestation le dimanche 7 mars 2021 qui a rassemblé 8000 personnes qui se sont levées et révoltées pour dénoncer la domination et l'exploitation et remettre en cause le patriarcat. « Nous sommes fortes, nous sommes fières. »
- Rassemblement le lundi 8 mars 2021 rassemblement des premières de corvée, pour les femmes «
 Indispensables, essentielles mais invisibles et sous-payées », à l'appel de l'UD CGT 69, FSU, Solidaires et CNT SO.

Le Planning Familial 69 a participé de façon intensive à l'organisation de ces deux actions (animation des réunions, participation à l'écriture du tract, compilation de slogans, atelier pancartes, animation, service d'ordre...) et botamment pour la manifestation du 7 mars, avec et au sein du Collectif Droits des Femmes 69 (Femmes Egalité, Femmes Solidaires, Nous Toutes, Collectif Metoo, OLF, Cabiria, Filactions, VIFFIL, Planning Familial, Solidaires Rhône, UD CGT, UCL, PG, GU-Ensemble, NPA, PCF).



Le Collectif Droits des Femmes 69 réunit des associations, syndicats, organisations politiques, et professionnel-les des CIVG du Rhône, avec pour objectifs :

- Défendre les droits des Femmes.
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles.
- Visibilité et travail de sensibilisation sur les violences faites aux femmes.
- Défendre l'offre de soins en matière d'IVG au sein du service public tant au niveau quantitatif que qualitatif.
- Maintenir une vigilance sur l'accès de toutes les femmes à l'IVG

Le Planning Familial 69 est très présent au sein de ce collectif et impulse de nombreuses actions.

3 LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le Planning Familial du Rhône se donne pour objectif de

- Mobilisation pour dénoncer les violences faites aux femmes et minorités de genre.
- Sensibiliser sur les violences sexistes et sexuelles.
- Rendre publiques nos revendications.

En 2021, le PF69 a organisé, au sein du Collectif Droits des Femmes 69*, une grande manifestation le samedi 23 novembre 2021, 2 jours avant la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

7000 personnes se sont réunies lors de cette manifestation, qui a notamment été ponctuée par le Happening des femmes en blanc de l'association Filactions, les prises de parole du Collectif des femmes sans papiers 69, du Collectif Grand Lyon for Uyghurs, de l'association R.E.S.I.S.T., les chants de la chorale des Branlheureuses, et la chorégraphie des Rosies.

Le Planning Familial 69 a intensivement participé à l'organisation (animation des réunions, participation à l'écriture du tract, compilation de slogans, atelier pancartes, animation, service d'ordre...).

* Filactions, Collectif MeToo Lyon, Nous Toutes, Femmes Solidaires, OLF, VIFFIL, LDH69, Solidaires 69, Sud Santé Sociaux, Sud Educ 69, UD CGT 69- Tous des Lyonnes, PG, NPA, Ensemble, PCF, UCL/FRAP, PS

En 2021, le groupe SuperFéministe a également organisé plusieurs actions contre les violences sexistes et sexuelles (voir chapitre 7, 1.5) :

Action « artiviste » (art et militantisme) devant l'Hôtel de ville le 25 novembre : 102 paires de chaussures rouges pour les 102 femmes tuées par leurs conjoints depuis le début de l'année 2021. Les chaussures rouges sont devenues un symbole de l'engagement contre les violences faites aux femmes. Les militantes se sont inspirées d'une installation qui a déjà eu lieu en Italie, menée par l'artiste mexicaine Elina Chauvet. Un communiqué de presse a été diffusé et lu sur la place à cette occasion.

Happening au Palais de justice avec déploiement de banderoles, pancartes et lecture d'un communiqué de presse pour la démission de Gérald Darmanin, à l'occasion de la 1ère année de sa nomination au gouvernement. Vidéo : http://superfeministe.blogspot.com/2021/07/un-de-darmanin-un-de-trop.html

Diffusion de l'appel contre l'ouverture de la gestion de la ligne 3919 à la concurrence.



1. SE MOBILISER POUR LA FIERTÉ ET LA VISIBILITÉ LESBIENNES

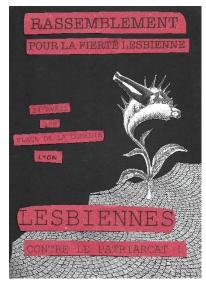
Le Planning Familial 69 a soutenu le rassemblement pour la fierté lesbienne organisé le 24 avril 2021 Place Louis Pradel par la collective Lesbiennes contre le patriarcat. Cet événement était une première sur le territoire!

Le rassemblement s'est déroulé Place Louis Pradel, dès 15h avec plusieurs centaines de personnes (500 environ). De multiples prises de parole se sont succédé pour dénoncer les oppressions et discriminations subies par les lesbiennes et bisexuelles, prises de paroles émanant de collectifs ou de personnes à titre individuel.

A 16h, un groupe de militants d'extrême-droite, armés de barres de fer, a menacé le rassemblement, face à quoi les militantes du service d'ordre se sont organisées pour protéger le rassemblement. A la suite de cela, un texte a été écrit par la collective Lesbiennes contre le patriarcat pour dénoncer l'attaque fasciste.

Le Planning Familial du Rhône a participé à cette action pour rendre visibles les revendications des lesbiennes et bisexuelles, apporter son soutien et son engagement envers les lesbiennes et bisexuelles.

Concrètement, le PF69 a signé l'appel à manifestation de la collective, aux côtés de la FRAP (UCL), Les Débuteuses, le collectif Solidarité Cusset, 2MSG, Impact et Filactions. Des militantes du Planning et du groupe militant SuperFéministes ont également réalisé une prise de parole (sur la question de la PMA et de l'accès au soin des femmes et des minorités de genre) et coordonné et participé au service d'ordre du rassemblement.



5 LUTTER CONTRE L'EXTRÊME-DROITE

PARTICIPATION AU COLLECTIF « FERMONS LES LOCAUX FASCISTES » À LYON

Le Planning Familial du Rhône participe au collectif « Fermons les locaux fascistes », composé de plusieurs organisations et collectifs : CGT, PCF, PG, Ensemble, LDH, NPA, Ras l'Front, CNT, UCL, Solidaires, Planning Familial, FSU, la Jeune Garde, Alternatiba, PCF.

Ce collectif se donne pour objectifs :

- Partager des informations sur les groupes fascistes et auto-formation.
- Revendiquer la fermeture des locaux fascistes.
- Rendre visible et sensibiliser sur les groupuscules d'extrême-droite.
- Dénoncer les agressions et la présence de locaux tenus par l'extrême-droite.

En 2021, le collectif a organisé une **action de sensibilisation des élu-e-s** de la Ville de Lyon sur les groupes implantés sur Lyon et présenté les agressions commises par les groupuscules d'extrême-droite depuis 2010.

Il a également organisé une manifestation contre les violences d'extrême-droite le 23 octobre 2021 qui a rassemblé **3000** personnes.



FORMATION SUR L'EXTRÊME-DROITE

Le Planning Familial 69 a également participé à une formation en ligne dispensée le dimanche 25 avril par les militantes de la Jeune Garde Lyon sur l'extrême-droite lyonnaise et surtout sur le groupe Nemesis, groupe de femmes liées à Génération Identitaire et qui se réclament d'un « féminisme identitaire ».

Une vingtaine de personnes connectées côté Planning Familial, dont des membres du CA et du groupe Superféministe.

Les objectifs ce cette formation étaient :

- Une meilleure connaissance des réseaux d'extrême-droite.
- Une meilleure connaissance du groupe Némésis.
- Renforcer les liens avec la section féminine de la Jeune Garde Lyon.

6 PRÉSERVER LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES DANS LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Il y a 10 ans, le Collectif 21 octobre s'est constitué pour dénoncer l'enfermement de 700 manifestant-e-s par les forces de police, place Bellecour. Il a déposé plainte avec constitution de parties civiles dont le Planning Familial 69 en juillet 2011. L'objectif de ce collectif est de dénoncer l'entrave au droit de manifester et de se déplacer librement ainsi que l'exfiltration au faciès, et de dénoncer le dispositif de répression de type « nasse ».

La cour de cassation dans son arrêt du 20 juin 2020 confirme l'arrêt de non-lieu de la cour d'appel de Lyon du 5 mars. Mtre Spinosi a proposé de porter l'affaire devant la CEDH pro bono, les plaignant·es, individu·e·s et organisations ont accepté.

En 2021, le Collectif 21 octobre et son avocat Mtre Sayn ont tenté des communications avec Mtre Spinosi concernant la précision des faits et notre ligne d'argumentation dénonciatrice du dispositif répressif de la nasse. Nous avons travaillé un comparatif entre l'affaire Austin, elle aussi jugée à la CEDH, et celle de la Place Bellecour. Nous avons également élaboré et communiqué un texte reprenant tous les arguments qui ont cimenté le Collectif 21 octobre, en cas de divergence avec ceux de Mtre Spinosi à l'issue du jugement. Nous avons maintenu le contact avec les plaignant·e·s individu·e·s et organisations pour les informer de la requête à la CDEH et constituer en urgence les dossiers demandés par Mtre Spinosi.

La perspective pour le collectif est de rester une force de témoignage qu'on croit à la justice pour faire valoir nos droits quand la liberté est bafouée.

7. SE MOBILISER POUR UNE SOLIDARITÉ FÉMINISTE INTERNATIONALE

Plusieurs actions sont mises en place chaque année pour marquer notre solidarité aux luttes menées dans d'autres pays. L'année 2021 a été marquée par plusieurs mobilisations en faveur du droit d'asile pour les afghanes, et du droit d'asile pour tous et toutes.

- 2 rassemblements pour soutenir les femmes afghanes et demander un accueil inconditionnel des femmes, minorités sexuelles et de genre, militant-e-s et migrant-e-s afghan-e-s, les 27 août 2021 et le 21 septembre 2021.
- Le Planning Familial a signé l'appel et était présent lors du rassemblement contre les violences policières, du 19 octobre 2021, en soutien à la journaliste et féministe Arroi Baraket.

Objectifs:

- Faire connaitre les luttes des féministes.
- Soutenir les luttes internationales féministes.
- Visibiliser les luttes des femmes.



8. CÉLÉBRER L'ANNIVERSAIRE DES 50 ANS DU MLF

CO-ORGANISATION DU FESTIVAL « DU MLF À AUJOURD'HUI : 50 ANS DE LUTTES DES FEMMES »

En 2021, le Planning Familial 69 a co-organisé avec de nombreux partenaires* le festival « Du MLF à aujourd'hui : 50 ans de luttes des femmes ».

Du 8 au 17 octobre 2021, dans de multiples lieux de Lyon (Bibliothèque, Maison des passages, CCVA, Mairie du 1er, Stade de foot, Théâtre du Point du Jour...), réunissant en moyenne une trentaine de personnes par événement.

L'objectif de ce festival était de transmettre les luttes féministes, et de rassembler largement autour d'expositions, de projections, de débats, de conférences, de pièces de théâtre, initiation au foot à Lyon sur les thèmes des luttes féministes.

En amont du festival, l'organisation a été préparée par plus d'une vingtaine de réunions sur deux ans. Le Planning Familial 69 a participé à l'organisation et aux réunions, ainsi qu'à une grande partie des événements : tenue de tables de présentation du Planning, présentation d'une exposition sur les archives du PF69 depuis sa création lors d'un forum des associations, tenue d'un bar, installation d'espaces d'accueil du public,...



Un bel événement qui a permis de célébrer les luttes féministes!

Exemples de rencontres : « Féministes des années 70 à aujourd'hui » / De Zaâma d'Banlieue au Front de Mères : regards croisés avec Djida Tazdaït et Fatima Ouassak » / Spectacle : Le Ventre de la baleine par le Théâtre des Cinq Jardins / Rencontre avec Titiou Lecoq autour de son livre Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes ? / « Femmes travailleuses en lutte » / « Femmes, migrantes : un double combat » / « Foot, genre et luttes féministes » etc.

*Partenaires: Maison des passages, Planning Familial 69, Collectif MeTooLyon, Frisse, Osez le féminisme Lyon, Filactions, Viffil, Impact, Les Débuteuses, Tous des Lyonnes CGT 69, CNT, MAD Librairie, Théâtre du Point du Jour, Les curieux polyglottes, Théâtre des Cinq jardins, Ville de Lyon, Région AURA.

PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON À L'OCCASION DE LA SÉRIE D'ÉVÉNEMENTS : « A CORPS ET À CRIS — CONDITIONS DE VIE DES FEMMES ET MOBILISATIONS FÉMINISTES »

Dans le cadre d'une série d'événements organisés par la bibliothèque municipale de Lyon : « A corps et à cris, condition de vies des femmes et mobilisations féministes », le Planning 69 a participé à l'animation d'un débat autour du livre « Notre corps, nous-mêmes » avec Naïké Desquesnes, l'une des autrices de la nouvelle édition de l'ouvrage, le 23 novembre 2021 à la bibliothèque de la Part-Dieu. Cet événement permettait également de travailler au croisement des thèmes « féminisme et santé ».

CONDITIONS DE VIE PERMITS TEST

9. CÉLÉBRER LES 60 ANS DU PLANNING FAMILIAL 69 ET METTRE EN VALEUR SON HISTOIRE, SES ARCHIVES

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'association, le Planning a souhaité faire mieux connaître et faire connaître son histoire, entretenir la mémoire des luttes, explorer les archives de l'association et mettre en valeur son centre de documentation, interroger le rapport aux archives et la transmission intergénérationnelle, et bien sûr, célébrer ses 60 ans d'existence!

Concrètement, plusieurs actions ont été menées :

- **Banderole** réalisée par le groupe Super Féministe et apposée sur le local du Planning Familial : « 60 ans de lutte féministe et toujours d'attaque Joyeux anniversaire Planning Familial 69 » avec un article sur le blog.
- Création d'une **exposition en ligne** sur l'histoire du Planning Familial 69 et présentation de cette exposition lors des Journées du Matrimoine (septembre 2021).
- **2 communications lors des journées d'études sur les Plannings familiaux** le 14 septembre 2021 : « Usages militants des archives » et « Que signifient les archives pour les documentalistes du Planning familial ? ».
- Création d'une **version physique de l'exposition** lors de la journée associative du festival : « Du MLF à aujourd'hui : 50 ans de lutte des Femmes. Féministes tant qu'il le faudra ! ».

60 ANS DU PLANNING FAMILIAL 69, 60 ANS D'ARCHIVES

A l'occasion des 60 ans du Planning Familial 69, nous proposons une exposition en ligne réalisée à partir des archives de l'association. Un groupe de militantes, aidées de notre documentaliste, s'est plongé dans nos 60 ans d'archives et a découvert des trésors : des photos, des affiches, des documents officiels, des lettres, des tracts, qui retracent les grandes étapes de l'association et révèlent des événements méconnus. Tout l'été, une sélection de ces documents a été présentée, avec des éléments de contexte et des ressources pour aller plus loin dans l'histoire du Planning Familial et du mouvement féministe à Lyon. Pour contribuer à ce travail, proposer des sujets ou soumettre des ajouts, vous pouvez vous adresser à : documentation@planningfamilial...





Exposition en ligne accessible sur le site internet de l'association et depuis le blog SuperFéministe

Pour ces actions, le PF69 a travaillé avec les autres centres de documentation du Planning Familial, l'association H/F Auvergne Rhône-Alpes, le Laboratoire LAHRA de l'Université Grenoble-Alpes, et la Maison des passages.

10. APPARITIONS DANS LES MÉDIAS

En 2021, le Planning familial du Rhône a pu se rendre visible par la parution de 14 articles dans la presse locale : reflets des mobilisations auxquelles nous avons contribué, des sujets d'actualité liés à la sexualité ou de notre activité quotidienne, ces apparitions nous permettent de rendre nos revendications publiques ou de mieux nous faire connaître.

- Près de 350 participants à la Marche lesbienne perturbée par des militants d'extrême droite, Le Progrès, 25/04/2021.
- La Métropole de Lyon veut augmenter le budget des centres de planification et d'éducation familiale, Le tout Lyon.fr, 28/06/2021.
- Métropole de Lyon : 60 000 euros en plus pour les centres de planning familial, Radio scoop, 05/07/2021.
- « Gouvernement de la honte : les féministes manifestent ce mardi devant la cour d'appel de Lyon », Lyon Mag, 06/07/2021.
- Anniversaire du gouvernement Castex : action féministe ce mardi au Palais de Justice de Lyon, Lyon Capitale, 06/07/2021.
- Happening des féministes contre Gérald Darmanin devant la cour d'appel, Le Progrès, 06/07/2021.
- Droit à l'avortement : un rassemblement s'organise à Lyon, Lyon Capitale, 28/09/2021.
- Revendications: le Planning Familial s'inquiète, France 3 Grand Lyon, 28/09/2021.
- IVG en France: ce que dit la loi, ce que les associations veulent changer, Le Progres, 28/11/2021.
- Pourquoi ils vont manifester samedi contre l'extrême droite, Le Progrès, 23/10/2021.
- Deux mille personnes réunies contre l'extrême droite, Le Progrès, 24/10/2021.
- « Action chaussures » place Louis Pradel, pour visibiliser les féminicides et les violences patriarcales, Rebellyon info, 25/11/2021.
- Violences faites aux femmes : des milliers pour dire stop, Le Progrès, 28/11/2021.
- Violences sexistes et sexuelles : des milliers de femmes dans les rues, Le Progrès, 28/11/2021.



Image extraite du reportage « Revendications : le Planning Familial s'inquiète », France 3 Grand Lyon, 28/09/2021

11. COMMUNIQUÉS ET APPELS RELAYÉS EN 2021

- ✓ « Une loi c'est bien, une liberté c'est bien, à condition d'avoir les moyens » Gisèle Halimi CP du Collectif Droits des Femmes 69 pour inviter sénateurs et sénatrices de notre département à voter loi sur IVG, 19 janvier 2021, post Facebook, SF
- ✓ Fortes, fières et en lutte, manifestation le 7 mars 2021. Collectif Droits des Femmes 69.
- ✓ Agressions sexuelles en milieu scolaire : le rectorat de Lyon sanctionne des lanceurs d'alerte, mars 2021, relayé par le PF69.
- ✓ Contre la « Marche pour la vie » ! Pour le droit de choisir, 27 mars 2021, Communiqué de presse du collectif Droit des femmes 69.
- ✓ « La préfecture laisse 50 nazis attaquer une librairie mais interdit la manifestation antifascite ». Communiqué de presse du collectif « Fermons les locaux fascistes ».
- ✓ Loi « Principes républicains » : débats nauséabonds, un projet de loi liberticide et islamophobe, 14 avril 2021, post Facebook SF.
- ✓ Rassemblement pour la fierté lesbienne le 24 avril à Lyon, avril 2021, relayé par le PF69. Prise de parole SF et PF 69.
- ✓ « Face aux fascistes, réactionnaires, machistes de tous bords, nous restons debout et résistons » Communiqué des organisatrices suite à l'attaque fasciste visant le rassemblement pour la fierté lesbienne à Lyon 28/04/2021.
- ✓ 1er mai : Reprenons la rue ! cortège féministe à Lyon ! 29 avril 2021, post Facebook SF.
- Répression du mouvement social en Colombie : les féministes lesbiennes nous alertent, 14 mai 2021, post Facebook SF
- ✓ Manifestation contre les violences de l'extrême droite, samedi 29 Mai à Lyon, PF69 signataire.
- ✓ Manifestation pour un logement digne pour tous et toutes : dans la rue samedi 29 mai !, PF69 relais.
- ✓ Appel à rassemblement pour la journée internationale des travailleur.ses du sexe. 01 juin 2021, post Facebook SF
- ✓ Marchons pour nos libertés contre les idées d'extrême droite, 13 juin 2021, Charpennes (Villeurbanne).
- ✓ Un an de Darmanin, un an de honte, CP cosigné SF et PF69, 6 juillet 2021.
- ✓ Rassemblement pour un accueil inconditionnel des femmes, minorités sexuelles et de genre afghan-e-s!, 27 août 2021, (Lyon), PF69 signataire.
- ✓ Rassemblement : Solidarité et soutien aux Afghan-e-s et aux réfugié-e-s ! samedi 11 septembre 2021, Lyon.
- ✓ « Pour le droit à l'avortement en France, en Europe et dans le monde », mobilisations partout en Europe autour de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre 2021, PF69 signataire.
- ✓ « Regards de femmes » : hors de nos féminismes !, 15 octobre 2021, co signé par PF69.
- ✓ « Répression en Tunisie Soutien à Arroi Baraket ! », rassemblement en soutien à la journaliste et féministe Arroi Baraket contre les violences policières, 19 octobre 2021, PF69 signataire.
- ✓ Manifestation contre les violences de l'extrême droite, Lyon, samedi 23 octobre, PF69 signataire.
- ✓ Hommage à Tal Piterbraut-Merx, 04 novembre 2021, post Facebook SF.
- ✓ « Les violences sexistes et sexuelles, ça suffit ! », appel à manifester samedi 27 novembre, Collectif Droits des Femmes
 69
- ✓ Communiqué de presse pour l'action chaussures du 25 novembre, novembre 2021, SuperFéministe et PF69.
- ✓ Soutien à des victimes / procès pour agressions sexuelles : rassemblement mardi 7 décembre, Tribunal de Lyon, post Facebook SF.
- ✓ Manif du 27/11 : NON nous n'avons pas besoin d'hommes ou d'antifa virilos pour nous défendre ! Communiqué du Collectif droits des femmes 69.

CHAPITRE 7: VIE DU PLANNING FAMILIAL DU RHÔNE



CHAPITRE 7: VIE DU PLANNING FAMILIAL DU RHÔNE

Les activités décrites dans les précédents chapitres peuvent être réalisées grâce à la mobilisation d'une équipe salariée et d'un conseil d'administration, et grâce à un ensemble d'adhérent·e·s. L'association est gérée de manière collégiale par l'ensemble des parties prenantes. Ce chapitre fait un rapide tour d'horizon de la vie associative et professionnelle du Planning Familial du Rhône.

Nous reviendrons également sur plusieurs grands projets qui ont marqué l'année 2021 : le travail sur le projet associatif et le travail sur notre gouvernance, en particulier en matière de gestion du personnel.

1. UNE VIE ASSOCIATIVE ET PROFESSIONNELLE RICHE

11 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

En 2021, le fonctionnement du CA, comme de l'association, a été marqué par la pandémie et nous avons privilégié les réunions en distanciel.

Nous avons tout de même maintenu le rythme avec 1 CA tous les 15 jours avec un peu plus de 20 réunions sur l'année.

Nous avions pour priorité de maintenir une activité d'ouverture au public tout en veillant à la sécurité de l'équipe et nous étions impliquées dans le groupe « ouverture » qui s'est réuni régulièrement pour décider du fonctionnement et des priorisations.

Nous étions **9 membres** en début d'année mais nous avons malheureusement eu 2 départs pour des raisons professionnelles (Lola et Margot G).

Malgré la pandémie, nous avons été impliquées dans de nombreuses actions publiques : 50 ans du MLF, organisation du 8 mars avec le collectif « Droit des femmes », présence aux manifestations contre la loi pour la sécurité globale, coorganisation de la manifestation antifasciste.

Notre implication dans le collectif « Droit des femmes » dont nous assurons l'animation et la coordination et le collectif « Fermons les locaux fascistes » a été maintenue tout au long de l'année.

En interne et en lien avec les axes décidés suite au chantier OCT, le CA a pu se former et débuter la mise en place des entretiens professionnels. Nous avons participé à l'élaboration du document unique (DUERP) et à sa mise en place.

Nous avons également continué notre implication dans les différents groupes de travail : IVG, accueil trans, bulletin, handicap.

Nous avons également continué à être impliquées au sein de la fédération en renforçant la militante mandatée, mais avec la difficulté des réunions en journée.

Nous avons été impliquées au sein du CA confédéral, qui s'est pour l'essentiel tenu eu distanciel, mais aussi sur le chantier EVARS avec la consolidation de l'argumentaire débuté l'année précédente.

Une fois encore, nous faisons le constat de la surcharge de travail du CA avec la difficulté de trouver du temps disponible en journée pour les réunions ou temps de travail interne.

12 L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée du Planning Familial 69 a été composée en 2021 de **29 personnes**, dont 6 personnes en contrat à durée déterminée (soit **15 ETP**, voir composition détaillée en introduction).

L'année 2021 a été marquée par l'embauche en CDI d'une nouvelle collègue au poste de Chargée de communication et d'animation. Elle a également vu le départ de deux collègues de l'équipe d'accueil qui ont pu être remplacées à l'automne par deux embauches. Plusieurs remplacements ont enfin été nécessaires pour pallier des absences.

1.3 LE FONCTIONNEMENT COLLECTIF (AG, CD, GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS)

Le Planning Familial du Rhône fonctionne de manière autogérée/co-gérée : l'équipe salariée, comme le CA, sont organisés de manière non hiérarchique et le pilotage de la structure est effectué de manière conjointe par ces deux entités, en lien avec les orientations générales définies par l'Assemblée générale annuelle. Le CA, l'équipe salariée et des adhérent-e-s se réunissent toutes les 6 semaines en « **Collège départemental** » (CD).

De plus, des **groupes de travail** se réunissent tout au long de l'année. Ils sont composés de salariées et de membres du CA. Voici la liste des groupes actif en 2021 :

- Antennes
- Bulletin
- Site/communication
- Place des usagèr-e-s
- Intersectionnalité
- Préparation du congrès
- Interventions extérieures
- Sexualité et handicap
- IVG et contraception
- Accueil des personnes trans.

Les groupes de travail ont chacun un binôme de **référentes** dont le rôle a pu être clarifié à l'occasion d'un CD. Une réunion des référentes pour faire un bilan de leur mission a pu se tenir pour la première fois en mai 2021.

Toutes nos instances collectives ont été perturbées par les contraintes liées à la crise sanitaire mais nous avons pu poursuivre les travaux collectifs, notamment grâce à l'utilisation de la visio-conférence. Les Collèges départementaux ont tous pu se tenir à distance, un format qui a de nombreux inconvénients mais nous permet tout de même de garder des espaces d'échanges et de prises de décision collectives. En tout, 8 réunions de CD se sont tenues en 2021.

Une lettre d'info mensuelle est également envoyée aux adhérent-e-s pour les informer de l'actualité associative, des nouveautés du centre de documentation et des rendez-vous à venir, en complément du bulletin « Débats féministes » (voir publications).

Nous avons lancé une campagne d'adhésion en décembre.



Visuel de la campagne d'adhésion.

L'assemblé générale annuelle 2021 a eu lieu en juin. Un quizz sur le rapport d'activité a permis de la rendre relativement interactive malgré les contraintes sanitaires qui ne nous ont pas permis de proposer des temps d'échange en ateliers comme ces dernières années. Nous avons à nouveau marqué l'anniversaire des 60 du Planning Familial 69 par le déploiement de la banderole d'anniversaire dorée, noire et rouge « 60 ans de lutte féministe et toujours d'attaque. Joyeux anniversaire Planning Familial 69 ». La présentation de la pièce de théâtre « Le procès de Don Juan » et la diffusion d'un diaporama photo ont complété cette AG.



11 AG EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2021

Le 30 novembre 2021 avait lieu une assemblée générale extraordinaire de l'association.

L'objectif de cette assemblée était de voter des modifications de nos statuts associatifs dans le but de se mettre en conformité avec les statuts confédéraux du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), qui changent régulièrement pour s'adapter aux enjeux du MFPF.

Si la majorité des modifications était une formalité, quelques articles ont suscité plus de questionnements pour le Conseil d'Administration et l'équipe salariée. Nous n'avions pas d'avis tranché en présentant aux adhérent-e-s les éléments lors de cette assemblée. Les échanges et les votes des 49 personnes présentes ou représentées ont permis de contribuer à la réflexion qui continuera de se poursuivre au-delà de cette AG extraordinaire.

L'AGE était également l'occasion de se retrouver en collectif : l'occasion de faire des jeux, et de présenter des ressources du Planning à disposition des adhérent-e-s!

Extrait du retour de Christiane, adhérente de longue date au Planning, dans le bulletin D'Ebats Féministes n°76 (mars 2022):

Une A.G. extraordinaire, ça ne va pas être drôle! [...] On imagine déjà des heures de discussion sur un mot, des « pinaillages » à n'en plus finir.... Et bien non! D'abord les discussions ont été très intéressantes, tout le monde a pu s'exprimer et comprendre un peu mieux le fonctionnement du Planning. Et surtout cette Assemblée Générale Extraordinaire était ANIMÉE: des déplacements dans la salle autour de thèmes anodins comme le prénom, la couleur des chaussures, la saison préférée, permettant de mieux se connaître, six tables de découverte des ressources du Planning où chacune peut se renseigner et poser des questions, une vidéo de présentation du Congrès. Et, en effet, la salle s'anime, les personnes présentes déambulent autour des stands, échangent entre elles. Alors finalement, cette AGE n'était pas du tout ennuyeuse... et donnait envie de s'investir au Planning.

15 LE GROUPE MILITANT « SUPER FÉMINISTE »

Fondé en 2011, le groupe militant Superféministe est **l'un des espaces militants du Planning Familial 69** : lieu de discussion et de réflexion, de création, de propositions et d'organisation d'actions...

Avec une dizaine de réunions au cours de l'année, le groupe Superféministe s'est montré à nouveau assez actif en 2021. Si la pandémie a, cette année encore, empêché l'organisation de la traditionnelle boum d'anniversaire et des bars féministes, le groupe militant a continué d'animer le blog et s'est adonné à de nombreuses actions en extérieur : plusieurs déambulations avec des autocollants du Planning afin de recouvrir ou d'arracher les affichages de l'extrême-droite, collages d'affiches pour appeler aux manifestations du Collectif Droits des Femmes 69 en mars, en septembre (défense de l'IVG) et en novembre (contre les violences sexistes et sexuelles), diffusions de tracts pour la manifestation unitaire du 13 juin contre l'extrême-droite...

Les membres de Superféministe ont aussi animé un atelier-pancartes le 6 mars et ont participé activement aux cortèges des différentes manifestations (cortège féministe le 1er mai et le 5 octobre lors d'appels intersyndicaux, participation aux rassemblements de soutien aux Afghan-e-s à l'été 2021...).

Contre les violences sexistes et sexuelles, deux actions spécifiques ont été menées en plus : le dépôt de 102 paires de chaussures rouges devant l'hôtel de ville et le commissariat du 1er arrondissement de la ville de Lyon pour interpeller le grand public, la mairie et la police sur les violences ; et la lecture- mise en scène d'un communiqué de presse dénonçant la présence de Gérald Darmanin au Ministère de l'Intérieur, à l'occasion de son premier « anniversaire » en exercice (6 juillet 2021). A cette occasion, les Superféministes ont tourné une courte vidéo (disponible sur le blog et relayée dans certains médias locaux).

Les Superféministes se sont pleinement investies dans la mise en place du réseau de personnes formées pour tenir des stands de réduction des risques en milieu festif et ont pu tenir un stand, le 25 novembre, lors d'une soirée organisée par l'INSA.

Enfin, le travail de transmission des luttes féministes s'est poursuivi, avec une rencontre organisée avec une militante du Planning plus ancienne et plusieurs temps conviviaux d'accueil de nouvelles militantes organisés en juin (pique nique au Parc de la Tête d'Or) et brunch de rentrée devant les locaux du Planning Familial 69 (environ 40 participant-e-s) en octobre 2021. Ces temps ont permis d'intégrer pleinement plusieurs nouvelles militantes et 2022 devrait permettre d'en organiser de nouveaux, avec, on l'espère, le retour des bars féministes!

2 LES GRANDS CHANTIERS DE L'ANNÉE 2021

2.1 LE CHANTIER PROJET ASSOCIATIF

Le groupe Projet associatif a poursuivi son travail de suivi du Plan stratégique 2020-2022 au cours de l'année 2021. Nous avons pu balayer les axes de travail qui avaient été définis et faire un retour sur les avancées au Collège Départemental.

Fin 2021, certains axes ont bien avancé comme par exemple : « Systématiser 2 jours de travail par an pour l'équipe d'interventions extérieures sur le contenu et les outils » ou « Défendre les financements publics de l'association ».

D'autres restent à lancer, comme le travail sur une meilleure articulation de notre plaidoyer avec les pratiques quotidiennes d'accompagnement des usagèr-e-s ou encore la réflexion sur la place de l'association sur les réseaux sociaux.

La mise en œuvre du plan stratégique se poursuivra en 2022, année au cours de laquelle il faudra penser à son renouvellement, ainsi qu'à une relecture globale de la partie descriptive de notre projet associatif.



22 POURSUITE DU CHANTIER ORGANISATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le chantier "Organisation et conditions de travail" a poursuivi ses travaux en 2021.

Après un travail de fond sur la gouvernance de l'association, conduit avec l'appui d'une intervenante extérieure dans le cadre d'un DLA en 2019-2020, nous avons pris la direction d'un accompagnement sur le volet ressources humaines.

Le travail global sur la gouvernance, qui a permis de mieux baliser les circuits et périmètres des instances en matière de gestion budgétaire et RH (avec la suppression des commissions "finances" et "gestion du personnel"), devait être encore affiné et rendu opérationnel.

Cet accompagnement RH en deux volets a consisté en :

- -Réalisation du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- -Clarification de la fonction RH partagée au PF : missions du CA, de l'équipe (mise en place du comité de gestion et définition de son périmètre d'action) et des postes salariés support concernés.
- -Diagnostic sur le temps de travail
- -Mise en place des entretiens professionnels obligatoires
- -Accompagnement et formation de la gestionnaire administrative et RH sur les missions clarifiées de son poste, mise en place d'un tableau de bord de suivi du personnel
- -Mise en place d'une nouvelle feuille d'heures
- -Clarification des règles autour des congés payés et mise en place d'un protocole et d'outils de gestion des CP
- -Construction et transmission d'un outil de pilotage du temps de travail
- -Mise en place d'un nouveau rythme des réunions d'équipe et augmentation de la présence de membres de l'équipe médicale dans ces temps de réunions
- -Travail sur l'organisation des pôles accueil/médical : clarification de la fonction de secrétariat médical et de son partage, clarification et valorisation des périmètres (fiche de poste intervenante sociale et CCF/animatrice de prévention), ajustement de certains contrats de travail pour renfort des équipes, réorganisation du planning hebdomadaire de l'équipe d'accueil et mise en place d'un outil de gestion du planning de l'équipe d'accueil.

Les travaux du chantier se poursuivent en 2022 avec un rôle de suivi de ce qui a été mis en place et de finalisation de certaines tâches (notamment la production d'un guide pratique pour les salariées).

CHAPITRE 8: CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ RÉGIONALE ET NATIONALE DU MOUVEMENT



CHAPITRE 8 : CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ RÉGIONALE ET NATIONALE DU MOUVEMENT

1. CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DU PLANNING FAMILIAL

Comme les années précédentes, l'AD69 s'est investie au niveau régional en participant au Conseil d'administration (CA) de la fédération Auvergne Rhône Alpes. Nous avons pu nous rendre à 6 CA sur 7 organisés en 2021, ainsi qu'à l'assemblée générale, en visio-conférence. Cette participation a permis certains partages d'expériences entre AD, notamment sur la gestion de la crise sanitaire.

Au niveau fédéral, 2021 a été marquée par la poursuite de la refonte de l'organisation des formations, une activité croissante au sein de la fédération, et par le déménagement de la fédération hors des locaux de l'AD69, pour trouver des locaux plus grands et par la création d'un centre ressources sur sexualités et handicaps. Ainsi, Betty, salariée de l'AD69, a pu suivre particulièrement ce dossier et s'engager dans la constitution de ce centre ressources. L'AD69 s'est également engagée dans un processus de médiation entre les instances de la fédération et l'AD26, qui a mis en pause sa participation aux instances fédérales. Plusieurs chantiers attendent donc la fédération et l'AD69 dans la fédération en 2022, notamment sur les formations et la gouvernance.

2. CONTRIBUTION À L'ACTIVITÉ DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE

Notre association, membre du Mouvement français pour le Planning familial, participe à la vie confédérale, via sa représentation au Conseil d'Administration et à diverses commissions et groupes de travaux nationaux. Pour 2021, nous avons été présentes aux CA confédéraux, au sein du groupe de travail « Handicap et Sexualité », du groupe de défense des EVARS et du groupe « Faire mouvement ».

21 PARTICIPATION AU CA CONFÉDÉRAL

Le Conseil d'Administration confédéral est une instance centrale du mouvement du Planning Familial qui met en œuvre les orientations définies en congrès tous les trois ans.

Un travail de lien régulier avec la confédération se fait à travers la réponse à des enquêtes thématiques, la déclaration de notre activité, le calcul et le paiement de la cotisation confédérale et la diffusion d'informations en provenance du réseau dans notre association mais aussi sur des échanges réguliers, des contributions et des soutiens apportés sur des thématiques particulières.

Pour 2021, nous avons participé aux 3 CA confédéraux organisés uniquement en distanciel. Nous avons participé à l'organisation de ces CA, notamment pour faciliter les prises de parole et la prise des compte-rendu. Nous avons pu à la fois aborder :

- Des points d'actualités.
- Des points sur la vie du mouvement, notamment la construction et le suivi du plan stratégique issu de notre congrès.
- Des discussions et échanges autour :
 - Des nouveaux statuts
 - Des EVARS (Espaces Vie Affective Relationnelle et Sexuelle)
 - De la préparation du Congrès.

L'année 2021 a été compliquée à gérer pour les membres du bureau confédéral en sous-effectif au vu des tâches à accomplir. Un travail de réflexion sur l'élargissement du bureau confédéral est en cours en vue du prochain congrès à l'autonome 2022. L'équipe confédérale salariée s'est élargie pour pouvoir assurer un renfort auprès du bureau et se répartir des dossiers.

Une salariée du PF69 a également pu participé en début d'année au groupe de **travail national « Faire mouvement »** qui travaille sur l'animation de notre réseau et le partage de ressources en son sein.

22 PARTICIPATION AU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ SEXUELLE

La stratégie nationale de santé sexuelle s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé et de la stratégie de santé pour les Outre-mer. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Elle se base sur des principes fondamentaux : la sexualité doit être fondée sur l'autonomie, la satisfaction, la sécurité. Elle prend en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités qui impactent l'accès universel à la santé sexuelle.

Elle définit, pour 3 ans, des plans d'actions qui s'appliquent sur tout le territoire. Les constats, enjeux et actions sont discutés et co-construits au sein d'un Comité de Pilotage (COPIL) qui regroupe des ministères, des services de l'Etat, des collèges de professionnel-le-s de la santé et des associations.

Le Planning Familial est représenté à ce comité de pilotage.

Suite à une fin de mandat et un appel à candidature nationale lancé, le Planning Familial du Rhône a décidé de proposer et de soutenir la candidature d'une membre de son conseil d'administration en juillet 2020 pour 3 ans.

Notre candidature a été retenue. Si l'année 2020 a été particulière et par conséquent notre implication faible, 2021 a été une année chargée. Nous avons participé à :

- Deux COPIL de la SNSS
- Deux groupes de travail
- La lecture, modifications et prise de parole lors de ces réunions.

En interne au mouvement, nous avons organisé deux journées dédiées aux AD CPEF du mouvement pour partager, mutualiser nos pratiques mais aussi pour partager les enjeux de la feuille de route de la SNSS et ainsi avoir des mandats portés sur les retours du terrain.

Nous sommes intervenues lors du 46ème colloque du SNMPMI (Syndicat National des Médecins de PMI) sur « Quelle prévention universelle et ajustée à la vulnérabilité ? ». Notre intervention portait sur la « Prévention individuelle et collective de la planification familiale : cibler des publics ou des problématiques ? ». Toutes les interventions effectuées lors de ce colloque ont été publiées dans un ouvrage.

Enfin, nous avons participé à l'organisation et à l'animation des Rencontres Nationales des CPEF, ce qui a exigé beaucoup d'implication et de temps de réunion. Lors de ces rencontres, nous sommes intervenues lors de deux tables rondes et de deux ateliers.

L'année 2022 sera marquée par la validation et la publication de la 2ème feuille de route de la SNSS.

23 PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL POUR LA DÉFENSE DES EVARS

En 2021, nous avons également poursuivi notre investissement dans le cadre d'un groupe de travail national dédié aux EVARS (Espaces Vie Affective Relationnelle et Sexuelle). Les EVARS sont des établissements agréés par l'État et gérés par diverses associations, dont le Planning Familial. Ce sont des lieux d'accueil gratuits permettant à toute personne quelle que soit sa situation, d'accéder à une information juste et complète sur la vie affective et sexuelle. Ils développent également des actions d'éducation à la sexualité et de prévention en santé sexuelle. Le PF69 a l'agrément EVARS.

Ce groupe de défense des EVARS, lancé dès la fin de l'année 2019, faisait suite aux annonces de baisses de subvention dans le Rhône et sur certains autres territoires. Le groupe a toujours pour objectif de développer le plaidoyer en faveur des actions des EVARS, de l'actualiser et de faciliter son appropriation par les associations départementales (AD), notamment dans la perspective des échanges avec les financeurs et les élu-e-s.

En 2021, le groupe a organisé une rencontre nationale pour le réseau du Planning Familial sur les enjeux des EVARS. 32 personnes ont participé à cette journée, représentant 25 associations départementales (AD) et 3 fédérations régionales du Planning Familial. Ce temps a permis de rappeler les évolutions post-réforme de 2018 grâce à l'appui de l'argumentaire et de la cartographie produites par le groupe, mais également de faire un point sur les échanges avec le Service Droits des Femmes et Egalité au niveau national et local.

Le groupe a également proposé le lancement d'une campagne #Evars pour inciter les parlementaires à entendre et relayer nos arguments en faveur d'une hausse des financements de ces établissements dans le projet de loi de finance 2022 présenté à l'automne 2021. Pour alimenter la campagne, le groupe a travaillé à différents documents de plaidoyer.

L'année a également été marquée par la mise en place du rapport d'activité unique déployé en fin d'année par l'Etat, qui a été une nouveauté pour le recueil de données. Le groupe a travaillé dans un calendrier serré avec l'équipe confédérale pour permettre l'appropriation par les AD de ce nouveau rapport d'activité unique qui devait être rempli avant fin décembre 2021.

La proposition par le SDFE au Planning Familial de porter une Coordination nationale de l'ensemble des EVARS (Planning et hors Planning) a également fait l'objet d'un chantier important pour le groupe qui a travaillé à l'appropriation des enjeux de cette proposition auprès de l'ensemble du mouvement (bureau, AD et Fédérations régionales). Cette proposition est venue renforcer la nécessité pour le mouvement d'acquérir une bonne connaissance des EVARS (ex: situations particulières, subventions, problématiques spécifiques). Cet enjeu sera l'un des principaux chantiers de l'année 2022.

2.1 PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL « HANDICAP ET SEXUALITÉ » ET À LA COORDINATION RÉGIONALE DU PROGRAMME

Le Planning Familial 69 est très impliqué dans le développement du programme : « Handicap et alors ? » au niveau régional et national.

Une des salariées, Conseillère Conjugale et Familiale, a un temps de coordination et de mise en œuvre du programme au niveau régional. Elle est à l'écoute des besoins de formation et des difficultés des associations départementales de la Fédération du Planning Familial Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est chargée d'apporter des réponses aux besoins d'outils d'animation et de communication adaptés aux différents publics.

Au niveau national, la salariée participe également au Groupe de Travail National chargé de la coordination du programme et du soutien apporté aux associations départementales depuis 2014.



Planning Familial du Rhône 2 rue Lakanal, 69100 Villeurbanne